

- IAVOMBONY -

MONOGRAPHIE D'UN TERROIR

DE LA PLAINE DE TANANARIVE

Diplôme d'Etudes
Supérieures de Géographie

Monique MARCHAL

Juin 1968

Manuscrit p. 1. Sommaire!

<u>-SECONDE PARTIE / STRUCTURES FONCIERE ET CULTURES</u>	
<u>TRADITIONNELLES</u>	Page 67
I- Structure foncière : Propriété et Exploitation	70
A- Etude de la propriété en 1930-1935	70
B- Etat de la propriété en 1966	84
C- Le partage du sol : les exploitations	98
II- L'Utilisation traditionnelle de l'espace ou la subsistance du groupe	110
A- La riziculture	113
B- Les cultures sèches	121
C- L'élevage	130
III- Bilan des structures agraires traditionnelles	134
A- L'espace consacré aux cultures traditionnelles.	134
B- Le temps et les forces productrices	140
C- Les revenus de l'agriculture traditionnelle	151
<u>-TROISIEME PARTIE / L'ECONOMIE COMMERCIALE</u>	158
I- Un Secteur Agricole Commercial	158
A- Les conditions	158
B- Les cultures commerciales	161
C- Conséquences	168
II- Un Secteur Artisanal	173
A- Naissance et évolution	173
B- Techniques et productions	174
C- Conséquences	176
<u>-CONCLUSIONS</u>	181

Participant à l'enquête géographique menée par l'O.R.S.T.O.M. (1) dans la plaine de Tananarive, nous avons été amené à choisir un village pour y mener une enquête exhaustive.

Dès l'abord, nous étions intéressé par les régions "marges" de la plaine où le milieu naturel offre aux habitants la possibilité de développer deux secteurs agricoles susceptibles de se compléter, à savoir: un secteur rizicole de plaines et de vallons et un secteur de cultures sèches sur les basses collines qui constituent dans cette zone un élément dominant sinon nouveau du paysage.

Limité par le temps, nous avons restreint notre premier circuit de recherche à la région nord-est de la plaine de Tananarive, qui comprend la plus grande partie du canton d'Ambohimanga et la partie orientale du canton de Marimondrosa. Cette "petite région" fait partie, aux limites de la plaine de Tananarive, de la zone dite des "Tanoty".

.....
(1)-Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer

I-PRESENTATION DE LA REGION

Précisons dès à présent qu'il ne s'agit pas de présenter une région proprement dite, mais plutôt de caractériser l'environnement géographique du village que nous avons choisi.

A)- Le Milieu Physique (I)

Ses Limites

Au nord, les hauteurs du Mangabe qui prolongent la colline d'Ambohimanga et s'allongent depuis l'Ambohimatsinjo à l'est jusqu'à l'Ambohimarina à l'ouest, sur la méridienne d'Ivato, constituent une barrière naturelle qui limite l'horizon. Elles constituent également une limite humaine puisque, au-delà, la population moins dense se disperse en hameaux épars et ne dispose guère pour la riziculture que de vallées très étroites, tandis que les collines plus élevées et aux pentes plus fortes sont laissées à la prairie.

A l'ouest et au sud, la Plaine proprement dite s'élargit et prend la forme d'un vaste ensemble marécageux appelé marais de Laniera, sur la rive droite de l'Ikopa.

A l'est, les collines s'élèvent, rejoignent les hauteurs de l'Ambohidraondriana et ne sont plus tournées directement sur la Plaine; elles sont parcourues par les hautes vallées des affluents droits de l'Ikopa.

Au-delà des limites est, ouest et nord, le réseau de villages se desserre, tandis que vers le sud il prend un caractère plus urbain et rejoint la banlieue de Tananarive.

.....
(I)-Esquisse Régionale : Le milieu physique-Carte n°1

A l'intérieur de ces limites, s'étend un ensemble de basses collines au sommet plat, aux pentes régulières et convexes noyées dans un dédale de vallons qui les pénètrent profondément.

Trois éléments constituent le paysage de cette petite région :

- les basses collines;
- deux larges vallées nord-sud;
- de nombreux vallons adjacents.

Orientées nord-sud et est-ouest, les collines dominent d'environ 25 à 30 mètres le niveau de la plaine et le fond des vallées principales situé à 1248m. Elles s'élèvent sensiblement vers l'est (environ 30m.) et vers le nord où la montagne Mengabo, qui culmine à 1497m., les domine par un talus de pente raide, haut de plus de 100m., jalonné de boules rocheuses. Cette crête s'allonge depuis la colline d'Ambohimange, à l'est, et s'abaisse progressivement vers l'ouest jusqu'à la vallée du Mambakely qu'elle ne domine plus que de 50m. environ.

Drainées par deux rivières, le Mambakely, à l'ouest, et le Mamba, à l'est (1), actuellement canalisées, deux larges vallées, à fond plat et pente faible, traversent la région du nord au sud et débouchent au sud sur la plaine marécageuse. Elles constituent les deux axes de cette région sur lesquels s'articule l'ensemble des villages.

De nombreux vallons, orientés est-ouest ou nord-sud, pénètrent profondément les collines et découpent de nombreuses indentations reliées entre elles par des pédoncules parfois

.....
(1)-Nom communiqué par les habitants. Il ne s'agit pas de la Mamba, affluent de l'ikopo, mais d'un des nombreux sous-affluents

...étroite. Leur profil irrégulier dessine un succession de replats interrompus de petites ruptures de pente soulignées très souvent par des digues qu'empruntent les sentiers qui relient entre eux les villages sis sur les sommets des tanety.

Si l'on excepte le vestige de forêt primaire qui persiste sur la colline d'Ambohimanga, rien ne subsiste de la végétation primaire de la région. Celle que l'on rencontre actuellement est peu variée et résulte de l'action de l'homme: étendues d'herbes et de graminées entrecoupées de nombreux bosquets de reboisement en eucalyptus, rares buissons de goyeviers le long des chemins, haies d'aloès couronnant d'anciens sites de villages.

La constitution géologique de la région est très simple dans son ensemble et rend compte de l'allure générale du paysage.

Deux grands types de roches y sont représentées:
-les roches métamorphiques du socle précambrien;
-les roches de granitisation.

Appartenant au premier type, les roches de la série du graphite sont représentées par une mince bande de gneiss qui longe le pied du Mangaba et s'élargit vers l'est, et par des migmatites du groupe d'Ambatolampy qui s'étendent d'une part, ^{du Nord} des hauteurs limitant la région, d'autre part, au sud de celles-ci, jusqu'au village de Malaza. Plus au sud, les migmatites sont prolongées par les charnockites qui s'étendent jusqu'à Illefy.

Au nord, les migmatites sont interrompues par l'étroite bande continue, allongée d'est en ouest, des roches de granitisation que sont les granites migmatitiques des hauteurs

...d'Ambohimanga et du Mangabe. Résistant bien à l'érosion, ils donnent dans le paysage cette crête allongée que nous avons décrit précédemment, tandis que les roches de la série du graphite, très altérées, disparaissent quasi totalement sous d'épaisses couches d'argiles latéritiques et constituent ce paysage mou de basses collines à sommet plat.

Des alluvions fluvi-lacustres anciennes et récentes recouvrent le fond des vallées et vallons.

Hydrographie

Le grand nombre des vallons et la largeur des vallées attestent l'importance passée du réseau hydrographique: fonds plats, marécages, alluvions épaisses sont le résultat d'une importante phase de comblement qui se poursuit actuellement avec une moindre intensité.

La présence de nombreux marécages, particulièrement étendue au sud, témoigne du mauvais drainage qui règne dans cette région.

Il est aisé d'imaginer que les rivières, actuellement canalisées, divaguaient au milieu de leurs alluvions, et faisaient de leurs vallées des zones malsaines et difficiles à aménager. Il est probable également que l'endiguement des rivières principales a, par ailleurs, favorisé l'engorgement des vallons qui y débouchent et rendu difficile l'évacuation de leurs eaux chargées de colluvions. En effet, nombreux sont les vallons qui, au point de confluence avec un autre vallon ou avec la vallée principale, se transforment en petits marécages encombrés d'alluvions sableuses.

Quelques données pédologiques.

Pédologiquement deux grandes formations s'opposent:

-les formations latéritiques qui constituent les collines et dissimulent la roche en place;

-les sols des vallées et vallons qui, à leur tour, peuvent se différencier en trois types principaux:

-des sols d'apport récent, peu évolués, constitués essentiellement d'éléments grossiers, sableux, apportés par les rivières au cours de crues récentes ou transportés vers les bas de pente par les pluies. On les trouve à la tête des vallons, et surtout dans la partie amont des deux vallées principales, à l'endroit où la rivière débouche sur un élargissement de sa vallée, ou encore le long des bourrelets qui longent le cours de la rivière elle-même.

-des sols hydromorphes minéraux, généralement peu organiques, constituent l'essentiel des vallées et vallons.

-des sols tourbeux sont le domaine des marécages largement prédominant à au sud.

Les grands traits du climat.

Située au cœur des Hautes-Terres centrales, la région d'Ambohimanga appartient au domaine climatique tropical d'altitude.

Pour dégager les principales caractéristiques du climat nous avons consulté les relevés pluviométriques et de températures de la station d'Ivato, la plus proche du point de vue de la distance et de l'altitude.

Les relevés fournissent les moyennes mensuelles des températures ainsi que des précipitations, calculées sur vingt-cinq ans.

Deux grandes saisons rythment l'année climatique (1)

-de la mi Octobre à la fin Mars, une saison chaude et pluvieuse: les températures sont en moyenne supérieures à 20° et les précipitations atteignent au minimum 150mm. par mois.

-d'Avril à la mi Octobre, une saison fraîche et sèche: les températures, inférieures à 20°, s'échelonnent entre 14° et 18°, tandis que les précipitations presque nulles tombent à moins de 50mm. par mois, et plus fréquemment à moins de 10mm. par mois.

On remarquera que l'amplitude entre le mois le plus chaud (Janvier: 21°4) et le mois le plus froid (Juillet: 14°5) reste peu importante: 6°9. Cette atténuation des contrastes thermiques peut s'expliquer essentiellement par la concordance entre chaleur et précipitations et fraîcheur et sécheresse. On peut conclure également que la saison fraîche connaît un plus grand rayonnement nocturne, tandis que la chaleur diurne de Janvier sera atténuée par la pluviosité quasi-quotidienne (20 jours par mois).

Il est tout aussi intéressant de connaître les variations annuelles des précipitations du point de vue des conséquences éventuelles sur le rythme des travaux agricoles. Le troisième graphique rapporte les précipitations mensuelles enregistrées durant ces trois dernières années: 1965, 1966, 1967.

Si le schéma d'ensemble reste le même: deux saisons bien délimitées, on ne peut manquer d'insister sur l'importance des variations annuelles, particulièrement sensibles au cours de la saison pluvieuse. Ainsi, par exemple, un mois habituellement pluvieux comme le mois de Janvier enregistre des variations de

(1)-Présentant des particularités d'altitude propres à modifier certaines données thermiques et pluviométriques, la station de Tenenarive n'a pas été choisie.

-Voir les graphiques pour les données d'ivato.

...simple au quadruple (Moins de 100mm. en 1966 et près de 400mm. en 1968). Le mois de Novembre, également, peut enregistrer des différences de précipitations allant de moins de 100mm. à près de 400mm.

Les mois de Mai et d'Août sont également passés d'une année à l'autre de moins de 5mm. à plus de 70mm.

Les variations pluviométriques de Janvier et de Novembre semblent cependant les plus remarquables.

Enfin, le dernier phénomène climatique qui a une importance considérable par les conséquences sur l'agriculture, est la fréquence des chutes de grêle dans la région d'Ambohimanga, Imerimandroso et Ivato. Entre 1961 et 1967, quatorze jours de grêle, dont la plus grande partie au cours des mois de Mars, Avril et Mai, ont été enregistrés entre Ivato, Ambohimanga, Lazaine et Imerimandroso; cette dernière station ayant enregistré le plus grand nombre (neuf jours en cinq ans).

Il est difficile d'après les relevés du S.M.M. d'en connaître exactement l'étendue géographique. Il s'agit d'un phénomène très localisé qui peut faucher la récolte d'un village alors que le territoire immédiatement voisin a été épargné.

800-80200000

B)- L'Occupation Humaine (I)

Physiquement peu originale quand on la compare à l'ensemble des régions qui constituent les marges de la plaine du Betsimitatseatra, cette région constitue un noyau de peuplement important.

Dans le paysage, cette densité se manifeste de deux façons: -le groupement de la population en un réseau serré de villages;

-la présence plus ou moins continues de champs de cultures sèches sur les tenety et l'occupation quasi totale des vallées et vallons par les rizières

Un foyer de peuplement rural dense.

Si l'on considère les chiffres de population par villages administratifs, l'ensemble des villages, intéressent notre périmètre, regroupe une population d'environ 5000 personnes (2). Par extrapolation, connaissant approximativement les limites de chacun des territoires villageois, et, donc, de l'ensemble, on peut rapporter la population globale à la superficie estimée à 34km² et donner une idée de la densité de l'occupation humaine. C'est ainsi que l'on peut estimer la densité à 147h/km² (3).

.....

(1)-L'esquisse Régionale: L'Occupation Humaine-Carte n°2.

(2)-En comptabilisant la population de chaque village et hameau mentionné sur la carte.

(3)-Les statistiques cantonales donnent pour l'ensemble du canton d'Ambchimanga, une densité voisine. Rappelons que les limites que nous avons définies excluent la partie du canton d'Ambchimanga située au-delà du Mangabo et incluent la partie orientale du canton de Marimendrosa.

Cette forte densité est caractéristique de la plaine de Tananarive, mais est déjà quelque peu singulière quand on la compare aux régions immédiatement voisines.

L'habitat, uniquement rural, apparaît sous deux formes essentielles de groupement:

-gros villages groupant 250 à 350 habitants en moyenne;

-hameaux de taille très variable, 50 à plus de 100 habitants, dispersés sur un territoire administratif commun (1);

les uns et les autres étant rarement espacés de plus d'un kilomètre, à vol d'oiseau.

Alignés nord-sud, le long des deux vallées principales, ils sont installés sur le sommet des tanety, du côté qui regarde les rizières des vallées.

-Les tanety cultivées; un espace rizicole limité.

Au moyen de la photographie aérienne au 1/200000, nous avons pu établir une cartographie d'approche de l'importance de l'extension des cultures sèches (2). Des zones très cultivées apparaissent ainsi nettement sous la forme d'aires où les champs sont contigus, tandis que, sur les limites de la région, au nord, à l'est et à l'ouest, les tanety ne portent que

(1)-On peut dire qu'un groupement d'habitations excédant 150h. peut être considéré comme ayant dépassé, dans la région, le stade du hameau.

(2)-Photoplan I.G.N.

...des champs épars qui se cantonnent d'ailleurs presque uniquement à la zone des basses terrasses, au contact riziè-re-tanety.

Les rizières occupent totalement les deux vallées principales ainsi que l'ensemble des vallons.

Les rizières sont mises en culture au cours de deux saisons successives. A l'ouest, dans la vallée de la Mam-bakely, les paysans sèment en Avril, repique en Août et récolte en Janvier le riz de première saison (vary aloha), tandis que tous les vallons et la vallée de la Mamba, à l'est, ne connais-sent que le riz de deuxième saison, semé en Octobre, repiqué en Décembre et récolté en Avril-Mai (vary vakiambiaty).

Au sud et au sud-ouest, l'extension des espaces rizières se heurte à un vaste ensemble marécageux en voie d'aménagement: le marais de Laniera.

Traversée par trois pistes importantes:

-Tananarive-Merimandroso;

-Ambohimanga-Merimandroso;

-Ambohimanga-Ambohidratrimo.

La région bénéficie également de la proximité de la route Tananarive-Ambohimanga (R.N.3). Un important service de taxi-brousse quotidien assure les liaisons avec Tananarive, et les villages, situés à proximité des pistes précitées, voient passer au minimum trois taxi-brousse venant de Tananarive et y retournant dans la journée.

D'autre part, tous les hameaux et villages sont étroitement reliés les uns aux autres par un réseau de chemins praticables en charrette et de sentiers de raccourci empruntant les digues d'une tanety à l'autre.

La situation de cette région, marginale, en amont de la plaine, a pu constituer un atout favorable à une installation précoce des hommes. Les vallées n'ont pas présenté d'obstacles majeurs aux aménagements rizicoles.

Il était certes plus aisé d'entreprendre le drainage de telles vallées plutôt que de tenter d'assainir des espaces plus larges, plus plats tels que la plaine en présente plus au sud.

Historiquement, donc, les conditions naturelles, moins contraignantes que celles de la plaine, ont pu expliquer la constitution d'un noyau de peuplement privilégié.

Historiquement, aussi, le dynamisme du groupe Hova des Tsimahafotsy, soutien économique et politique du jeune roi Andrianampoinimerina, a contribué, stimulé par une vocation de commerce, à favoriser le développement de l'agriculture de cette région et partant, la stabilisation de sa population.

0000000000

II-CHOIX DU VILLAGE ET METHODES D'ENQUETE

C'est dans ce contexte régional que nous nous sommes proposé d'étudier:

- les rapports d'une cellule villageoise avec l'espace dont elle dispose,
- les revenus qu'elle en tire et la répartition de ces revenus entre les familles.

Notre choix reposait sur plusieurs critères:

-l'existence d'un groupe villageois dont l'importance démographique par rapport au territoire disponible pouvait susciter plusieurs évolutions:

-l'intensification du système agricole traditionnel soit par adoption de méthodes modernes de culture plus intensive, soit par augmentation des surfaces cultivées,

-le développement d'un secteur agricole commercial à côté des cultures traditionnelles,

-la recherche d'activités complémentaires, soit au sein du village même, soit dans la région, soit dans la capitale,

-l'émigration temporaire ou définitive,

-l'existence d'un cadastre relativement ancien qui permettait de saisir et de définir l'évolution de la structure foncière au moins sur une génération.

-la proximité relative de la capitale afin de déceler les capacités attractives, à court ou à moyen terme, d'un centre urbain important.

Il ne nous intéressait pas uniquement de choisir un village en fonction du seul critère de représentativité, mais

...aussi de percevoir, dans un milieu dynamique, les facteurs et les modes d'évolutions dans une cellule rurale traditionnelle.

Après quelques jours d'enquête dans les cantons d'Ambohimanga et de Morimandroso, nous avons arrêté notre choix sur un village du canton d'Ambohimanga, Iavombony, situé à quelques kilomètres de la route Tananarive-Ambohimanga, sur la piste reliant Morimandroso à cette même route (1).

Après un rapide levé des limites approximatives du territoire exploité par les villageois, nous avons relevé le cadastre complet établi en 1930-1933, et constitué pour chaque parcelle une fiche signalétique exhaustive comportant plusieurs types de renseignements.

1)-une partie réservée à la structure foncière avec :

-des renseignements recueillis dans les registres du Domaine concernant l'état de la propriété au moment de la constitution du cadastre,

-des renseignements, fournis par les habitants, concernant la situation actuelle de la propriété et son évolution entre le propriétaire signalé sur les registres et celui qui affirmait l'être actuellement (2);

.....

(1)-Voir carte I.G.N. I/180000 Feuilles d'Ambohimanga.

(2)-Les registres des Domaines fournissent certains renseignements concernant l'évolution de la propriété depuis 1930-1933, mais seulement pour les parcelles dont les propriétaires ont décidé de procéder à l'enregistrement officiel. Pour la majorité des cas, les propriétaires actuels ne sont pas enregistrés au Domaine. Néanmoins, la possibilité de vérifier la foi des informateurs nous était donnée par le biais de renseignements que nous avions, concernant la situation au moment de la constitution du cadastre. Les liens existants entre les propriétaires recensés en 1930 et ceux que l'on rencontre actuellement nous ont permis également de recueillir des informations sur les familles, leur importance numérique et sociale et leur permanence au village.

2)-une seconde partie réservée:

-à la nature du faire-valoir

-ou mode d'utilisation de la parcelle depuis deux ans et aux techniques culturales.

Pour chaque parcelle, nous avons contacté le propriétaire ou l'exploitant et déterminé ainsi les rapports entre l'aire possédée et l'aire exploitée par le village.

Cette première étape nous a permis de pressentir les catégories sociales dérivées de l'importance de la propriété ou de celle de l'exploitation, ou des deux à la fois.

L'enquête, menée ensuite auprès de chaque exploitant, a précisé cette première intuition en y apportant toutes les nuances indispensables à l'appréhension d'une réalité plus complexe.

Conjointement à ce travail qui nous conduisait à chaque maison, nous avons mené l'enquête démographique, l'étude de l'habitat et de l'artisanat par l'utilisation systématique d'un questionnaire détaillé.

00000000000000

PREMIERE PARTIE

LE MILIEU NATUREL ET HUMAIN

I- LE MILIEU NATUREL AMENAGE

A- Les éléments naturels

Plus qu'une description détaillée du cadre naturel et de ses aménagements, nous proposons une carte établie d'après photographies aériennes au 1/40000, complétée par des observations directes (1).

Trois éléments constituent l'ensemble du territoire de Iavombony:

-à l'est, la vallée de la Mamba, appelée communément par les habitants, "la plaine", esquisse un léger creux en son centre et s'incline en pente très douce vers le sud? La rivière qui la drainait autrefois, la Mamba, a été endiguée "aux temps malgaches" et son cours, détourné sur sa rive droite, épouse étroitement les contours concaves et convexes des tanety.

.....
(1)- Iavombony-Aménagement du milieu naturel-Carte n°3

Elle coule au-dessus du niveau de la plaine, contenue par un bourrelet sableux haut de plus de deux mètres qui suffit à peine, en période des pluies, à contenir ses eaux chargées d'alluvions sableuses grossières.

De grandes parcelles constituées d'éléments sableux grossiers jalonnent son cours actuel, témoins des apports récents; les petites buttes de même nature, longues et étroites, que l'on remarque fréquemment autour de certaines rizières, résultent de leur déblaiement par les exploitants.

Au centre de la "plaine", un canal a été aménagé "au temps d'Andrienampoinimerina" pour remplir des fonctions de drainage et, accessoirement, d'irrigation; fonctions toutes limitées d'ailleurs puis qu'il n'est plus entretenu et se perd au milieu des rizières, au centre de la "plaine" et, qu'à cet endroit, les eaux de pluie stagnent fréquemment, inondant les rizières outre mesure.

-au centre, dominant la plaine de 15 à 25 mètres, deux éléments de collines constituent l'essentiel du territoire du village.

Sommets plats (pentes inférieures à 3%) et larges propices à l'installation de l'habitat et au passage des pistes, versants dissymétriques selon que l'on regarde vers la plaine ou vers les vallons, les tanety font l'objet d'aménagements et d'utilisation constante que nous envisagerons plus loin.

Des vallons, plus ou moins importants, y découpent des festons arrondis (bord est de la tanety) ou y pénètrent profondément, au nord, au centre et à l'ouest.

Leur profil longitudinal présente deux sections:
-en amont, une section en pente légère (5 à 12%), où les rizières se succèdent en gradins,
-en aval, une section à pente quasiment nulle, où s'accumulent progressivement les débris des versants entraînés par les pluies, accumulations qui perturbent l'évacuation des eaux de pluie et créent, à la confluence de deux vallons ou au débouché des vallons sur la plaine, une zone marécageuse difficilement aménageable en rizières. Ce phénomène est accentué par l'endiguement de la rivière.

Situées au centre de la zone des migmatites altérées sur de grande épaisseurs, les tanety de Lavombony ne se distinguent pas de leurs voisines.

Partout la latérite imprime sa couleur au paysage; elle est parfois à nu sur le haut des pentes de tanety, où les touffes d'herbes espacées laissent ruisseler les eaux de pluie qui ont rapidement entraîné ce qui pouvait exister de sol. Néanmoins, nous avons constaté, sur la majorité des pentes, rarement supérieures à 12%, l'existence d'un sol-couche meuble, épaisse de 15 à 20 centimètres, légèrement plus brune que le substrat d'argile latéritique situé au-dessous.

Sur les pentes les plus fortes, 12 à 20%, le ruissellement en micro-revins a complètement mis à nu la latérite, entraînant végétation et sol. Nous avons remarqué que cette forme d'érosion, très limitée spatialement, a été favorisée au départ par l'existence de chemins de passage des zébus ou par des labours effectués trop tôt avant la plantation.

Les bas de pente se caractérisent par la présence d'éléments fins et épais qui recouvrent l'argile latéritique; c'est ce que nous avons distingué dans notre légende par le terme de "basses terrasses" et qui résulte essentiellement des éléments les plus fins du sol, entraînés par les eaux de pluie depuis le sommet de la tanoty et accumulés au bas de pente. D'une façon générale tous les bas de pente sont considérés comme les meilleures terres de culture sèche et nous verrons dans l'étude du système de culture la place particulière qui leur est réservée. Précisons, par ailleurs, qu'il est difficile de dire des basses terrasses si elles font partie des tanoty ou des vallons, proprement dit, ou des deux à la fois. Une étude pédologique détaillée pourrait le révéler.

Nous avons vu dans l'esquisse régionale que, du point de vue pédologique, vallées et vallons s'opposaient aux collines latéritiques par la présence de sols de type beaucoup plus évolués, encore qu'ils aient été sujets à des apports récents d'éléments grossiers. Les principaux types de sols sont également présents sur le territoire de Lavombony et nous renvoyons à l'esquisse régionale.

Il ressort de cette brève description qu'il est pratiquement impossible de présenter l'espace naturel en le dissociant des aménagements constants qu'il a subi depuis la canalisation des principales rivières et sources jusqu'au tracé des champs en courbes de niveau, en passant par la constitution progressive des rideaux perpendiculaires aux pentes de tanoty, dont la densité pose le problème de leur origine.

B- Les aménagements du milieu naturel

Les aménagements hydrauliques.

Ils sont certainement les plus anciens et les plus entretenus. Deux préoccupations majeures ont présidé à leur organisation: le souci permanent d'assurer l'inondation des rizières et d'en contrôler le niveau et très secondairement la possibilité d'évacuer le trop plein.

Le milieu naturel, quant à lui, offre trois types d'hydrographie: deux sources quasi permanentes qui sont la rivière utilisée au profit de la plaine et les affleurements de la nappe phréatique en sources multiples à la tête des principaux vallons; la pluie constitue enfin la troisième source d'approvisionnement hydraulique et la seule pour certains vallons qui ne bénéficiaient d'aucune source permanente.

a)- la plaine.

Rappelons d'ores et déjà que le premier acte qui a présidé à son aménagement et qui remonte "aux temps malgaches" a été la canalisation d'une rivière qui, probablement, se perdait en marécages dans un lit trop large et encombré d'alluvions (1). C'est donc le souci d'assainir et de drainer qui s'est d'abord manifesté.

Longeant le bourrelet de la rivière, un canal principal, qui n'est autre qu'une rigole doublée d'une diguette, reçoit l'eau par toute une série de prises effectuées directement à travers le bourrelet et la distribue dans les rizières

.....
(1)-Très probablement, les travaux d'aménagement dirigés par Andrianampoinimerina à la fin du XVIII^e siècle.

...de la plaine, soit par gravitations successives d'une rivière à l'autre, soit par quelques canaux secondaires tracés perpendiculairement au canal principal et qui permettent une circulation plus précise et plus rapide de l'eau.

Toute la partie occidentale de la plaine est alimentée en eau de cette manière, tandis qu'à l'est, les rivières moins bien avantagées ne bénéficient que d'un canal qui longe les tanety du village voisin, alimenté par des sources de vallons.

Nous devons cependant insister sur le fait que, canalisée mais à coup sûr mal maîtrisée - lit trop étroit et au-dessus du niveau de la plaine - la rivière n'est pas considérée comme source principale d'inondation et que la pluie reste maîtresse de la situation. Très proche de ses sources, la rivière subit d'autant plus rapidement les variations de régime. C'est pourquoi les cultivateurs ne l'utilisent que comme source d'appoint, une saison sèche pour les travaux de pépinières, en saison des pluies pour maintenir un niveau d'eau à peu près constant.

Une solution pourrait être envisagée dans l'utilisation du réservoir naturel que constitue le petit étang situé au nord de la route Ambhimanga-Morimandroso, où deux prises ont déjà été effectuées et deux petits canaux alimentent la rivière en période d'insuffisance. Mais l'utilisation de ce réservoir en bassin de pisciculture crée des conflits constants entre les cultivateurs de la plaine et le propriétaire de ce bassin qui réside à Tananarive, d'autant plus que le besoin en eau se fait sentir à la fin de la saison sèche et qu'à cette période l'alévinage ne permet aucune évacuation des eaux.

Les aménagements aux fins de drainage n'ont guère été améliorés depuis leur création.

b)-les vallons.

Alimentées en amont par une série de sources qui jaillissent au contact de la tanety et qui soulignent la présence de la nappe phréatique, les vallons présentent surtout des difficultés d'évacuation, comme nous l'avons déjà montré.

Captée à sa sortie, l'eau des sources est dirigée, soit dans un canal qui longe le bord des tanety et le long duquel sont effectuées les prises individuelles, soit directement vers les rizières où elle se répand par gravitation successive le long des gradins aménagés dans toute la partie amont des vallons.

Le système d'irrigation des vallons repose donc sur le même principe que celui de la plaine et ne constitue qu'un élément d'appoint.

Signalons ici que deux petits vallons situés au sud-ouest du terroir, ne possèdent aucune source et ne reçoivent de l'eau qu'à la saison des pluies.

Les aménagements des pentes.

Il semble que depuis longtemps les habitants aient manifesté leur souci de protéger les sols des tanety contre les méfaits des pluies violentes.

Les rideaux, que nous avons décrits dans la présentation régionale, sont un élément dominant sur les tanety de lavombony. Ils sont manifestement le résultat d'un aménagement volontaire (1).

.....
(1)-qui a certainement été renforcé par la pratique du labour à la charrue.

Même les pentes abandonnées par les cultivateurs actuels en portent les marques vivantes.

Ils ont été construits essentiellement sur toutes les pentes qui entourent directement le village et les anciens sites d'habitat, tandis que, sur les pentes plus éloignées, ils sont limités aux basses pentes, où ils ont été conçus pour protéger les basses terrasses, et sont la preuve certaine de l'ancienneté de la mise en culture de ces parties du terroir.

Les pentes qui n'ont pas fait l'objet de tels travaux ont été plus récemment protégées par des aménagements en courbes de niveau, travaux qui furent dirigés par l'administration vers 1945-1990. Les habitants qui cultivent ces pentes ont pris l'habitude d'effectuer les labours dans le sens des courbes de niveau et de ménager des rigoles d'écoulement perpendiculairement à ces courbes.

L'importance des espèces cultivées sur les tenety ne laisse que peu de place au reboisement, dernière solution de protection contre l'érosion. Les cultivateurs ne l'envisagent qu'en dernier ressort sur les pentes les plus fortes (20% et plus de 20%) et déjà dégradées par les ruissellements. (cf. carte).

C- Conclusions.

Nous pouvons dès à présent entrevoir l'utilisation de chacun des éléments qui constituent le terroir du village.

Plaine et vallons sont naturellement voués à la riziculture mais les conditions hydrauliques variables sont

...susceptibles d'imposer une distinction entre les rizières de plaine, les rizières de vallons avec possibilité d'irrigation et les rizières de vallons sans possibilité hydraulique, et par là, entièrement soumises aux aléas climatiques.

Y-a-t-il dans l'esprit des cultivateurs une hiérarchie de valeurs entre ces trois types de rizières ? On peut le présumer, mais ce n'est qu'à la fin de l'étude que nous pourrions répondre plus précisément à cette question.

La répartition des types de cultures sèches sur les tanety prend en considération la nature du sol, éléments fins et épais, ou plus grossiers, mais surtout les capacités hygrométriques qui découlent d'ailleurs de leur situation topographique.

La limite que nous avons établie sur la carte, entre rizières et tanety, l'a été suivant un critère d'utilisation. On peut dire que la presque totalité des rizières occupe ce qui constitue le vallon avec ses caractères pédologiques et hydrauliques propres, et les cultures sèches, les basses pentes des tanety. Mais il n'est pas rare de voir des rizières, situées à la limite, devenir terres de culture sèche; l'inverse n'ayant pas été constaté.

Le terroir de Iavombony offre donc la possibilité de développer deux secteurs de cultures, complémentaires spatialement. Il sera intéressant de savoir si les calendriers agricoles sont aussi complémentaires et si la destination des productions est envisagée de manière différente par les cultivateurs.

II- LE CADRE DE LA VIE

A- Le Cadre Matériel : l'Habitat

Compte tenu de la morphologie qui oppose bas-fonds et tanety, et dans le contexte d'une agriculture reposant avant tout sur la riziculture, on conçoit aisément que l'habitat ait élu refuge sur les tanety où il dispose de surfaces planes d'où le regard domine le paysage, d'où l'on surveille aisément les rizières.

Nous avons distingué deux types de groupement de l'habitat dans le réseau de villages: -gros villages homogènes, bien groupés sur le sommet d'une même tanety,

-hameaux de taille variable mais ne dépassant guère plus de cent habitants, dispersés sur des éléments de tanety très voisins.

C'est au premier type qu'appartient Iavombony avec ses quelque 340 habitants regroupés sur une même tanety.

Situé légèrement en retrait de la piste Tananarive -Merimandrose et au centre de son terroir, le village offre au premier abord un aspect compact et sévère.

Sur l'espace plat et large qu'offre la tanety centrale dominant la plaine, les maisons uniformément ocre-rouge, orientées nord-sud, sont disposées sans ordre apparent de part et d'autre d'un chemin central qui parcourt le village d'ouest en est et mène aux rizières de la plaine, à l'est.

Deux écarts, à peine éloignés de quelques 150 mètres du centre du village, comportent quelques maisons regroupant, au nord, quatre ménages, à l'est, cinq autres. Dans les deux cas, ces ménages appartiennent à un même groupe familial.

Evolution de l'habitat.

Soucieux de saisir l'évolution quantitative et qualitative de l'habitat, nous avons entrepris de reconstituer approximativement l'historique de l'ensemble des constructions du village. Dans le plan du village, nous avons tenté de restituer ce schéma évolutif (I).

Les premières habitations, pour la plupart encore occupées, sont contemporaines de la fin du XIX^e siècle. Elles correspondent à la génération des grand-pères et pères des habitants actuels, et ont pu être identifiées comme étant la maison construite par X ou Y, décédé ou début de ce siècle. Ainsi apparaît le premier aspect de Iavombony installé sur son site actuel: habitations modestes rassemblées dans la partie nord, habitations plus importantes isolées à l'intérieur de "tamboho" rectangulaires au sud et à l'ouest.

L'espace villageois était somme toute déjà bien délimité, avec ses deux écarts au nord et à l'est, tandis qu'à l'est-nord est, le flanc abrupt de la colline limitait déjà les possibilités d'expansion. C'est néanmoins, dans cette partie nord et nord-est, que le village sera le plus serré vers les années 1930-1935 (années d'établissement du cadastre. Nous avons retenu

.....
(I)-Iavombony-Plan du village-Carte n°4.

...particulièrement ces dates à cause de la possibilité d'établir des comparaisons éventuelles entre l'importance du village (encore que l'on ne puisse se faire une idée vraiment précise du chiffre d'habitants) et l'étendue de l'espace qu'il possédait.

Néanmoins, du point de vue de l'habitat proprement dit, ce sont les dernières étapes qui nous intéressent le plus, à la fois parce que nous sommes plus sûr des données fournies par les habitants et parce qu'elles reflètent, d'une part, l'accroissement démographique, d'autre part, l'évolution économique d'un certain nombre de familles sinon celle du village tout entier.

Au cours de deux phases: 1935-1950 et 1950-1966, nous voyons, d'une part, s'affirmer la position des deux écarts qui s'accroissent de nouvelles constructions, d'autre part, le village s'étendre principalement à l'ouest, au nord-ouest et au sud.

Quatorze nouvelles maisons ont été construites entre 1935 et 1950, dix-sept autres depuis 1950, dont huit ont été construites à l'occasion de nouveaux mariages (on compte cependant vingt-neuf mariages depuis cette date) et neuf autres construites par des ménages qui vivaient déjà au village. On constate alors que sur ces neuf nouvelles constructions, quatre sont le fait de familles qui ont éprouvé le besoin de manifester leur enrichissement en construisant une maison plus grande et plus moderne, les cinq autres ont correspondu à un agrandissement de la famille ou à la possibilité financière de n'être plus hébergé sous le toit d'une autre famille.

On compte actuellement cinquante-quatre habitations pour abriter soixante et une familles (1); deux maisons seulement abritent trois familles et trois maisons deux familles. Quand une famille nouvelle s'installe, elle réside un certain temps sous le même toit que les parents de l'un des deux membres du couple et cherche très vite à construire sa propre maison. Dans l'ensemble, donc, chaque cellule familiale dispose d'une maison et l'on ne peut pas dire que l'espace risque de faire défaut pour d'éventuelles constructions nouvelles.

On peut observer, dans l'ensemble des habitations, des regroupements familiaux au sein de l'espace villageois. Ils concernent généralement trois ou quatre familles, parents, enfants adultes, cousins. Dans la majorité des cas, il s'agit des jeunes ménages qui s'installent dans une maison distincte de celle des parents mais très proche ou jointive. Il arrive aussi que ce soit les parents, et tout particulièrement le père, qui tiennent précisément à cimenter une certaine cohésion familiale par le maintien de liens de dépendance entre gendre, fille et père; cohésion familiale de l'habitat qui exprime alors une unité économique, le père étant en l'occurrence le bailleur de rizières et le propriétaire des principaux outils agricoles (charrues, herses). Ce dernier cas est particulièrement illustré par les quatre familles qui sont regroupées dans l'écart est.

.....
(1)-Nous entendons par famille la plus petite cellule économique, regroupant généralement le père, la mère et les enfants non émancipés économiquement, plus un ou deux proches parents à charge.

Le contenu immobilier du village.

Plusieurs types de constructions à vocations diverses se côtoient et contribuent à donner au village un aspect désordre et serré:

- des habitations,
- des bâtiments "d'exploitation"
- des bâtiments à fonction artisanale
- des tombeaux.

Les habitations, qui constituent la majorité de ces constructions, présentent une certaine diversité malgré l'apparente monotonie. La plupart sont très modestes et de construction simple: briques d'argile latéritique cuites au soleil, recouvertes d'un enduit composé d'un mélange d'eau et d'argile, un toit de "bezaka" séchées. Toutes cependant ont un étage. Le rez-de-chaussée est occupé généralement par la chambre des parents, ou bien sert de grenier et remise. A l'étage est aménagée la cuisine, à moins que celle-ci ne soit une construction extérieure et jointive; une seconde pièce est occupée par les autres membres de la famille ou bien constitue la chambre commune aux parents et aux enfants.

Le mobilier reste rudimentaire mais non point inexistant: lit en bois avec paillasses, couverture et souvent couvre-lit, peu ou pas de chaise, une petite table, un coffre, plusieurs fûts métalliques où sont conservés paddy et autres grains (haricots, arachides, maïs, voanjobory...). Des nattes recouvrent la terre battue (la famille s'y assied pour prendre les repas), une ou deux petites lucernes laissent entrer le jour, tel est le cadre permanent de la vie de la majorité des habitants de Iavombony.

Un certain nombre d'habitations se détachent sur ce fond uniforme et se distinguent par la netteté de leur tracé, accentué par une couverture de tôle, l'adjonction d'une "varanga", un plus grand nombre d'ouvertures, des dimensions plus imposantes.

Plus ou moins groupées autour des habitations, des constructions parfois très vieilles et sommaires (granges, greniers, étables, porcherie, poulaillers) constituent, avec la maison, les bâtiments "d'exploitation". Un certain nombre d'habitants ont réalisé ainsi, autour d'une cour centrale, une répartition quasi fonctionnelle de ces divers éléments qui font des petites unités au cœur même du village. Cependant, dans la plupart des cas, ce "matériel" d'exploitation se limite à un ou deux poulaillers de fortune, une porcherie mal entretenue ou abandonnée, un parc à boeufs ou une étable; le tout plus ou moins bien regroupé, installé ^{plus ou moins} près de la maison au gré de l'espace disponible.

Nous remarquons un très net resserrement des masses d'habitations dans la partie nord-est du village qui nuit au regroupement des bâtiments "d'exploitation", tandis que dans la partie ouest se distinguent quatre ou cinq cours sur lesquelles sont construits les divers bâtiments de l'exploitation.

Deux fabriques artisanales (saven), dispersées parmi les habitations, imposent leurs silhouettes enfumées et noirâtres, et répondent, durant trois jours la semaine, l'odeur écre de la cuisson. Cette activité artisanale est relativement récente et nous envisageons de l'étudier dans le dernier chapitre de notre étude. Notons seulement que l'existence de ce secteur artisanal indique déjà une certaine diversité économique au sein du village.

Il existe plusieurs types de tombeaux à Iavombony. A l'entrée du village, huit tombeaux de construction récente sont regroupés dans la partie sud-ouest. Rien ne les distingue extérieurement les uns des autres. Gros cubes de pierre et de maçonnerie, ils semblent avoir été construits là pour permettre aux ancêtres de participer plus facilement, et peut-être plus efficacement, à la vie quotidienne du village.

On remarque cependant deux autres types de tombeaux:

Dispersés sur les tanety, loin du village, au nord du territoire, enfouis sous la terre et les herbes, un premier groupe de vieux tombeaux, alignés en arc de cercle autour d'un ancien site d'habitat (ancienne demeure de seigneur ?), a été identifié comme étant les anciens tombeaux des "parents" d'une partie des habitants actuels du village, et pour la plupart abandonnés - un seul est encore utilisé.

Enfin, au sein de l'espace villageois, quatre vieux tombeaux, aux dimensions imposantes appartiennent à des anciennes familles d'Ambohimanga dont les habitants semblent avoir perdu le souvenir. Deux de ces tombeaux ont été construits à l'intérieur de vieux murs ("tamboho") dont on dit qu'ils ont abrité d'anciennes demeures de nobles.

Il est important de noter que la majorité des habitants aspire à marquer sa vie par la construction d'un tombeau, chose déjà faite pour les plus riches d'entre eux, même s'ils possédaient déjà un tombeau familial. La construction d'un tombeau neuf implique alors le transfert des ancêtres des vieux tombeaux dans les nouveaux, afin de réaliser le vœu le plus cher du regroupement familial.

Vieux tombeaux, anciens sites d'habitat, fossés

...circulaires, tamboko sont autant de traces d'un passé dont les habitants semblent ignorer l'histoire. Ils sont pourtant la preuve indiscutable d'une occupation très ancienne; on peut alors se demander s'il existe des liens entre les habitants actuels et ceux du passé, de quelle nature étaient-ils ? Liens de parenté ? Liens de subordination ?

Les premières impressions que l'on peut retenir de cette approche, qui sont celles que peut retenir un observateur qui n'aurait pas l'intention de s'y attarder, sont de trois ordres :

-constatation de l'existence d'un groupement rural resserré sinon homogène. A ce sujet, il sera intéressant de savoir si effectivement il y a homogénéité et donc vie communautaire réelle, si des liens réels existent entre les membres du groupe et si l'on peut parler de communauté villageoise.

-révélation de catégories socio-économiques dont l'expression évidente est la maison et ses dépendances plus ou moins bien pensées, plus ou moins bien organisées.

-constatation d'une certaine diversité économique. L'existence d'un secteur artisanal est le révélateur soit, de l'insuffisance des revenus agricoles face aux besoins élémentaires du groupe, soit d'une prise de conscience de la possibilité d'augmenter les revenus, facilitée par la proximité de Tananarive. Cette conscience révélerait alors, à son tour, un type de mentalité déjà quelque peu citadine !

000000000000

B- Histoire et Généalogie

Quelques données historiques

Sans chercher à retracer un historique complet qui n'est pas le but de notre étude et pour lequel nous ne possédons nullement les éléments, il nous a semblé intéressant d'en deviner au moins le schéma. Les seuls renseignements que nous ayons obtenus sont ceux qu'ont bien voulu nous livrer quelques habitants.

Situé au cœur du pays Tsymahafotay, clan hova qui fut un des principaux soutiens du roi Andrianampoinimerina au départ de la conquête de réunification de l'Imerina, le village de Ambohibaka s'enorgueillissait de la présence de personnes sages et dignes de la confiance du souverain. C'est à cette époque que pour rendre hommage à la sagesse de ces hommes devenus ses "conseillers", Andrianampoinimerina donna au village d'Ambohibaka le nom de Iavombohy (le village des grands installés en hauteur : iavo=grand et ambony=au-dessus) (traduction donnée par les habitants eux-mêmes)?

C'est à cette époque aussi que se situent les grands travaux dans la plaine: endiguement de la rivière, construction du canal central de drainage, toujours selon les dires des paysans.

Jusqu'à l'arrivée des français, des renseignements confus, hétérogènes, mal situés dans le temps permettent à peine de suivre la vie du village.

Notons que sous Radama II, probablement, la vie s'organisait autour des tamboko. Quatre ou cinq grandes familles sont restées dans le souvenir des plus vieux habitants actuels. Elles sont localisées assez précisément dans les tamboko dispersés sur les tanety du territoire villageois, et l'on parle de "maîtres", seigneurs, "commandants", "serviteurs-mainty". Les "maîtres" sont des représentants du pouvoir royal, gouverneurs ou modestes commandants (sortes de chefs de village), originaires du pays tsymohafotey (plus précisément d'Ambohimanga), ou de Tananarive, auxquels le roi, ou plus tard la reine, aurait attribué de grands domaines.

Autour de ces seigneurs qui ne résident pas au village, ou très peu, les serviteurs mainty exploitent le domaine au profit des maîtres.

Au début de la colonisation française, particulièrement au moment de l'arrivée des français à Tananarive, il y aurait eu dispersion d'une partie des habitants vers des régions diverses: on parle de fuite dans le forêt (Manalamba), vers Tamatave ou en pays sakalava (Andraemana en particulier) mais très rapidement le village semble reprendre une vie normale.

C'est à partir de là que se pose le problème de la continuité entre les ancêtres du village que l'on voit vivre dans les tamboko (qu'ils soient maîtres ou serviteurs) et les habitants actuels.

D'une part, le village se considère globalement descendant des "segs conseillers" d'Andrianampoinimerina dont les pierres "sacrées" perpétuent le souvenir au cœur du village. C'est là une attitude très fréquente qui exprime le besoin de la communauté de se rattacher à des ancêtres communs aussi loin qu'il est possible de remonter dans le temps (Andrianampoinimerina ou ses conseillers); attitude d'autant moins insolite que l'on se trouve à quelques deux kilomètres d'Ambohimanga.

L'autre part, on retrouve pour chaque groupe familial trois origines possibles:

-un certain nombre d'entre elles se sont les descendantes des seigneurs de tombohe, à deux ou trois générations.

-la majorité des familles se disent "originaires de Iavombony" depuis de longues générations mais affirment néanmoins ne pas connaître précisément ses ancêtres. Nous avons eu la certitude, par la suite, qu'il s'agissait là des anciens serviteurs mainty ou de leurs enfants et petits enfants.

-enfin, un grand nombre de familles qui se déclarent hova et originaires de Iavombony, sans que nous ayons pu les rattacher à l'un des deux groupes, se réclament d'une lointaine ancêtre, princesse betailoo qui aurait été capturée par un soldat merina et amenée en Imerina.

A quel moment se situe cet événement ? Les descendants de cette obscure princesse la situent au moins "avant la colonisation française", mais quand ? Vraisemblablement sous Radama II. Nous n'avons pu le savoir précisément.

Le peuplement actuel du village a donc plusieurs sources. La majorité, qu'ils soient descendants de mainty ou des maîtres hova originaires pour la plupart d'Ambohimanga, est reliée

...plus ou moins directement aux anciens habitants dont les traces sont encore vivantes dans le paysage. Une part moindre a été constituée par un apport extérieur originaire du sud (d'où précisément ?), relativement ancien. Enfin, il faut ajouter les arrivées bien plus tardives (postérieures à la colonisation) d'individus qui se sont très vite rattachés aux deux rameaux nova, ou plus rarement aux familles mainty.

La Généalogie. (1)

A partir de ces apports historiques qui ont constitué le fond des origines de la population actuelle, s'est établi un réseau de liens matrimoniaux avec des individus et des familles extérieures à la communauté mais appartenant en majorité au même groupe Tsimahafotay.

Le tableau généalogique de la population actuelle regroupe la presque totalité des individus en un petit nombre de rameaux: dix, dont deux, plus importants numériquement, regroupent la plus grande partie des ménages vivant au village (2). Les huit autres, dont les origines sont assez anciennes, sont limitées à quatre ou cinq ménages, parfois un seul.

Presque tous les regroupements familiaux se rattachent à des ancêtres nés au village.

Ici nous remarquerons la fréquence de la méconnaissance des ancêtres mâles. Ce phénomène peut relever de deux explications pour lesquelles on doit d'abord évoquer l'origine sociale des familles.

Nous avons signalé sur le tableau généalogique deux

.....
(1)-Tableau généalogique. Les couples qui vivent au village sont accompagnés d'un numéro.

...sortes d'ancêtres que nous avons pu identifier au cours de l'enquête.

D'une part, un certain nombre des occupants des tamboho ont été reconnu comme étant les ancêtres des familles vivant au village, d'autre part, un nombre relativement important d'individus, pour la plupart décédés au début de ce siècle, ont été identifiés comme ayant été "serviteurs" = sorte d'esclaves des grandes familles.

Dans ces deux cas, on constate que les ancêtres mâles sont souvent inconnus, et plus fréquemment dans le second cas. Cette attitude vient alors corroborer les informations concernant l'origine maternelle: les anciens esclaves affirment fréquemment n'avoir pas connu leur père pour ne pas avoir à révéler l'origine géographique exacte qui pourrait laisser deviner l'origine sociale, alors que la mère était souvent déjà originaire du village où a été amené le père.

Dans le premier cas, il révèle le rattachement postérieur d'une branche familiale au rameau dit "noble" par le biais de liaisons matrimoniales non sanctionnées par la société (rameau IV). Enfin, le plus important rameau du village (rameau II), celui qui se rattacherait à cette mystérieuse princesse betsiléo (devenue princesse dans la légende), prétend ne pas connaître ses divers ancêtres mâles. Il faut voir là soit l'influence des origines betsiléo, qui se manifeste effectivement de façon plus fréquente par les liens matrilineaires, soit le désir de cacher des origines mâles indignes de cette princesse et de sa fille qui aurait épousé des hommes au service de nobles marins (les zaxehova).

Dans l'ensemble, les familles sont fixées au village depuis trois ou quatre générations. Trois petits groupes seulement

...sont au village depuis deux générations. Dans l'ensemble, donc, on peut conclure à une réelle stabilité de la population: stabilité qui se traduit par l'importance numérique des principaux rameaux. On constate également qu'un petit nombre de groupes sont en train de s'étendre (IX, XI, XII), faute de descendants directs, et cette disposition touche surtout les derniers représentants des grandes familles.

Les liens matrimoniaux entre les divers rameaux sont peu fréquents. Ils se nouent uniquement entre rameaux de même origine sociale, encore qu'ils soient peu nombreux. De toute façon, ils sont essentiellement le fait de la génération actuelle.

Dans la plupart des cas, ce sont des femmes, venues de l'extérieur, qui sont venues se rattacher aux différents rameaux. Dans certains cas, où un couple n'a eu que des filles, on constate que les hommes qui les ont épousées se sont fixés au village et se sont rattachés au rameau familial qui les a adoptés (cas de la famille II). Il y a probablement, d'une part, des causes d'ordre foncier, d'autre part, une manifestation de rapport de force entre des groupes familiaux socialement forts et des individus venus de l'extérieur ou appartenant à des familles récemment fixées au village, dont l'origine n'est pas mise en valeur.

L'évolution récente de l'ensemble de la situation se manifeste de deux manières: implantation plus fréquente de familles nouvelles par le jeu des alliances matrimoniales parfois illégales et départs récents d'un grand nombre d'individus de la génération adulte actuellement.

III- LES HOMMES ET LEURS ACTIVITES

A- Structure Démographique brute

Nous avons recensé 339 habitants à Iavombony, au début de l'année 1967, pour le village et ses écarts.

village : 262 habitants

écart nord : 24 habitants

écart est : 33 habitants

L'essentiel des résultats est regroupé dans un certain nombre de tableaux et graphiques qui permettent de combiner les divers éléments des données démographiques et de faire apparaître un certain nombre de phénomènes.

Nous renvoyons donc d'abord à la pyramide et aux tableaux et nous proposons de les commenter tout en précisant le valeur des termes employés.

Répartition de la population par classes d'âge: Pyramide des âges

Définition des classes : Enfants : moins de 15 ans

Adultes : de 15 à 65 ans

Vieillesse : plus de 65 ans

La limite la plus délicate à établir se situe entre la classe adulte et celle des vieillards . A partir de quel âge un individu est-il classé parmi les vieillards ?

Le critère activité est naturellement le plus déterminant dans le choix de cette limite. Ainsi, la constatation du

...fait que les hommes appartenant aux classes situées entre 35 et 65 ans sont tous des chefs de famille, c'est à dire des individus actifs supportant une charge familiale plus ou moins grande, ce qui détermine ^{le choix} de la classe 60-64 ans comme limite supérieure de la classe adulte. Remarquons de surcroît que trois des individus considérés de ce fait comme vieillards n'en sont pas moins des chefs de famille, mais la proportion décroissante de vieillards actifs au-dessus de cette limite n'autorise pas la généralisation du fait.

Large et bien dessinée, la pyramide des âges exprime à première vue la jeunesse de la population, phénomène qui peut s'exprimer de la manière suivante :

-moins de 20 ans : 207 -60,06% de la population

-plus de 20 ans : 132 -39,94% de la population

Cette division se justifie d'autant mieux qu'elle apparaît sur la pyramide nettement marquée par une brusque diminution des effectifs, soulignée par un creux au niveau des 20 à 24 ans. Au-dessus, la décroissance des effectifs se fait à peu près régulièrement à mesure que l'on s'éloigne de la base et les petites irrégularités, portant sur des chiffres aussi faibles que 6 à 10 individus n'imposent pas vraiment une recherche d'explication systématique. Remarquons seulement un relatif épaississement au sommet de la pyramide du côté féminin.

La seule anomalie notable reste celle que nous venons de citer, à savoir le creux très net au sein de la classe 20 à 24 ans, tant du côté des hommes que des femmes. Les causes de ce phénomène peuvent être diverses :

-mortalité infantile plus grande il y a une vingtaine d'années, qui se répercute sur les deux sexes et explique ce

...brusque rétrécissement quand on passe de la classe 15 à 19 ans à la classe 20-24 ans;

-départ des jeunes atteignant l'âge adulte. Il peut paraître logique d'envisager de nombreux départs féminins au sein d'une classe correspondant à l'âge du mariage (15 à 24 ans) mais, soit qu'il y ait effectivement émigration définitive des jeunes gens, soit que l'âge du mariage chez les garçons soit plus tardif que celui des filles, nous constatons qu'il n'y a pas compensation des départs féminins pour cause de mariage par une émigration de même ordre. Nous ne pénétrerons pas plus avant dans les explications possibles.

La répartition enfants, adultes, vieillards que l'on peut également déduire de la pyramide permet déjà l'introduction du facteur activité et par là la répartition des charges au sein de la population. C'est ainsi que cette répartition:

moins de 15 ans	: 167 soit 49,26%
adultes	: 198 soit 46,60%
vieillards	: 14 soit 4,12%

...permet déjà de penser que 53,38% de la population est à la charge des 46,60% d'adultes. Cette répartition brute des charges ne tient pas compte des complexités de la réalité :

-répartition effective des charges au sein de la plus petite cellule économique: la "famille-ménage".

-revenus effectifs de chaque cellule.

-scolarisation...etc...phénomènes qui apparaîtront plus loin, et se préciseront au cours de l'étude des activités.

Répartition de la population par sexes.

	Hommes	Femmes	Total
0 à 14 ans /	81	86	167
15 à 64 ans /	72	86	158
+ de 65 ans /	3	11	14
Total /	156	183	339

183 femmes et 156 hommes: avant de conclure à un réel déséquilibre, on doit tenir compte de la manière dont se répartissent les effectifs au sein des différentes classes d'âge dans le tableau ci-dessus.

Un léger déséquilibre entre les sexes se manifeste dans les trois grandes classes d'âge, à l'avantage des femmes mais proportionnellement plus accentué au sein des classes adultes et vieillards.

Pour les moins de 15 ans, une plus grande mortalité infantile chez les garçons peut expliquer ce léger déséquilibre au niveau de la classe 0-4 ans, visible sur la pyramide.

Entre 15 et 64 ans, le déficit masculin se traduit par l'existence de femmes célibataires ou veuves-chefs de famille et ayant à charge un certain nombre d'enfants.

Au-dessus de 65 ans, la plus grande longévité des femmes explique en partie leur nombre relativement élevé; ceci étant également accentué par le fait qu'un certain nombre de femmes, qui ne sont pas nées au village et n'y ont pas vécu, sont venues s'installer au cours du mariage de leur fille ou fils (ceci plus fréquent quand il s'agit d'une fille; la mère allant plus volontiers vivre chez sa fille que chez sa belle-fille).

Ce phénomène, qui constitue une immigration tardive, a donc tendance à surcharger la pyramide par le haut.

Situation matrimoniale

	Hommes		Femmes	
	Total	Mariés	Total	Mariées
15 à 19 ans	18	-	22	1
20 à 24 ans	7	1	7	3
25 à 49 ans	36	35	43	39
50 à 64 ans	11	11	14	7
+ de 65 ans	3	1	11	-

48 couples sont actuellement constitués dans la classe adulte.

Nous avons constaté que les jeunes filles se marient plus tôt - à partir de 16 ans et pour la grande majorité entre 16 et 20 ans - que les jeunes gens qui semblent ne pas envisager le mariage avant 20 ans. Ce phénomène apparaît nettement sur la pyramide où au niveau de la classe 20-24 ans :

sur 7 hommes, un seul est marié

sur 7 femmes, deux seulement sont encore célibataires.

On constate aussi un décalage permanent entre hommes et femmes mariées, qui se manifeste par l'existence de :

10 veuves dont 10 sont à la charge d'une famille

3 sont chefs de famille et ont à

charge des enfants;

10 femmes célibataires ou divorcées (de plus de 20 ans) dont 7 sont à la charge de leurs parents et 3 sont chefs de famille.

Qui épouse qui ?

Nous avons vu dans l'étude généalogique que les habitants de Iavombony se rattachent au clan Toimahafotay et que la plupart ne contracte des alliances matrimoniales qu'au sein de ce clan - tout au moins en ce qui concerne les habitants qui se disent hova. L'extension géographique de dit clan comprenant les cantons d'Amb-ohimanga et de Merimandroso, nous voyons s'effectuer le choix de l'époux à l'intérieur de ces deux cantons. Très peu d'individus originaires des cantons du sud sont recensés; les liens matrimoniaux et familiaux se font presque uniquement dans les sens est-ouest et ouest-est.

Sur 30 hommes mariés, nés à Iavombony, 26 ont épousé des femmes nées à l'extérieur du village et 4 seulement ont épousé des femmes nées dans le village. Sur ces 4, ^{/mariages} un seul s'est fait entre cousins (1). Sur les 15 femmes mariées et nées au village, 11 ont épousé des hommes nés à l'extérieur. On ne rencontre que trois mariages entre individus venus de l'extérieur.

On peut donc conclure à un échange presque total entre le nombre de femmes venues de l'extérieur pour épouser des hommes du village, et le nombre d'hommes venus de l'extérieur épouser des femmes du village et adopter la résidence de l'épouse. La proportion se maintient aux environs de 2/3 pour les femmes qui suivent leur mari et 1/3 d'hommes suivant l'épouse.

Les raisons qu'invoquent fréquemment les époux venus s'installer au village de l'épouse sont essentiellement d'ordre économique : "il n'y avait plus de terres à cultiver dans le village de mes parents" - "mes parents étaient métayers" - "mes parents avaient très peu de rizières"...

Les possibilités offertes par le secteur artisanal a constitué l'attrait majeur dans certains cas. On a également rencontré deux cas d'inadaptation des femmes à la vie urbaine, suivie d'un retour au village, le mari continuant à exercer une activité hors du village et revenant au domicile chaque soir ou à la fin de chaque semaine.

Nous constatons en définitive que le mariage ne se conçoit pas au sein du village encore moins au sein d'une même famille. Les individus ont des origines très variées à l'intérieur d'un cadre délimité comme les cantons d'Ambohimanga et de Marimandroso qui représentent l'extension géographique d'un même clan.

.....
(1) Cas dit "lovatay mifindra" : héritage non partagé (entre cousins croisés ou enfants de deux frères).

B- Les Mouvements de Population

Les mouvements naturels

a)-Mortalité

Pour la seule période de notre enquête, nous avons constaté 3 décès portant sur trois vieillards : deux femmes et un homme. Ces trois vieillards n'ont d'ailleurs pas été comptés dans l'étude démographique car ils sont morts tout au début de notre enquête. (1)

Pour toute l'année 1966, le village a enregistré six décès: cinq personnes âgées (deux femmes et trois hommes) et un garçon de trois ans.

Le taux de mortalité est donc de :

$$\frac{6 \times 1000}{339} = 17,4\%$$

Il est en fait très difficile d'apprécier, à sa juste valeur, la mortalité, car il est probable que certains décès infantiles sont restés inavoués malgré notre insistance sur ce point. Par ailleurs, nous avons constaté que les parents déclaraient plus facilement des décès d'enfants (très jeunes ou à la naissance) survenus il y a quelques années que des décès récents. C'est ainsi qu'il nous a semblé plus aisé d'évaluer la mortalité des jeunes enfants portant sur les classes ayant actuellement de 5 à 14 ans que sur la classe des moins de 5ans, encore que bien souvent les parents "semblent ne pas se souvenir" très bien du sexe de l'enfant.

Ainsi, nous avons recensé 20 décès d'enfants des deux sexes (qui appartiendraient actuellement aux classes de ...

(1)-Il nous a été impossible d'obtenir la liste (ou des chiffres) des décès survenus au cours des années précédentes dans la classe adulte.

...10 à 14 ans) dont 7 morts-nés, 6 enfants morts au cours de la première année de vie, 5 enfants décédés entre 1 et 2 ans, 2 entre 2 et 3 ans.

b)- Natalité

13 naissances ont été enregistrées au cours de l'année 1966. Rapporté à la population totale, ce chiffre nous permet d'obtenir un taux brut de natalité :

$$\frac{13 \times 1000}{339} = 38,34 \%$$

Ce taux, qui peut sembler anormalement élevé quand on le compare aux résultats fournis par les statistiques cantonales (1), se maintient dans les limites du possible si on le compare au chiffre avancé par l'I.N.S.R.E. pour la Plaine de Tananarive : 38,4 ‰.

Pour pénétrer plus avant dans le détail de la natalité, nous donnons un tableau de la répartition des enfants de moins de 9 ans, année par année.

	Garçons	Filles	Total
nés en 1963	7	8	15
nés en 1964	10	7	17
nés en 1965	4	12	16
nés en 1966	6	7	13
.....	27	34	61

(1)-A titre indicatif, nous communiquons ces "statistiques" mais n'y faisons pas foi. Si les effectifs globaux peuvent être considérés comme valables, nous nous permettons de mettre en doute la validité des déclarations de naissances et décès très probablement sous-estimés. (tableau page suivante).

Nous constatons alors que les naissances de l'année 1966 ont été inférieures à celles des années précédentes et que de 1963 à 1966 le nombre des naissances a décliné à peu près régulièrement (1). Il y a, pour rendre compte de ce phénomène, deux explications possibles :

-Fléchissement du nombre des naissances au sein des ménages;

-Baisse du nombre de mariages au village.

Nous examinerons successivement ces deux causes possibles.

(1) Dans une évolution démographique normale, le nombre de naissances doit croître à peu près régulièrement. Une natalité stationnaire est signe de légère décroissance, à fortiori une natalité légèrement fléchissante.

Tableau des statistiques cantonales (suite de la note I, page précédente).

AMBONHANGA (Canton)

Années	Pop. Totale	Naiss.	T.Nat.	décès	T.Mort.	lavomb.
1959	3961	101	25,4%	47	11,8%	?
1960	?	?	?	?	?	?
1961	4232	?	?	?	?	?
1962	4348	?	?	?	?	?
1963	4346	102	23,4%	41	9,4%	?
1964	4429	?	?	?	?	380
1965	4756	72	15,1%	41	8,6%	350
1966	4870	95	19,5%	51	10,4%	356

c)- Fécondité et Nuptialité

Analyse de la fécondité :

Si l'on s'en tient aux calculs généraux qu'il est courant de pratiquer, nous parvenons aux données suivantes :

Sur 97 femmes de plus de 15 ans, 72 appartiennent à la catégorie des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans).

13 naissances ont été enregistrées pour 1966, soit un taux de fécondité générale de $\frac{13}{72} \times 100 = 18,05\%$; taux élevé si l'on rappelle qu'au-dessus de 12% on a affaire à des taux élevés.

On compte actuellement 167 enfants de moins de 15 ans, soit $\frac{167}{72} = 2,3$ enfants vivants de moins de 15 ans par femme en âge de procréer. Si, par ailleurs, on compte que 21 décès ont été déclarés à l'intérieur de cette catégorie, on pourra dire que $\frac{188}{72} = 2,6$ enfants sont nés depuis 15 ans, par femme.

En fait, et ceci nous semble plus représentatif de la réalité, 47 femmes, mariées ou non mariées et appartenant à cette classe 15 à 49 ans, ont eu effectivement des enfants, ce qui ramène à une moyenne de $\frac{188}{47} = 4$ enfants de moins de 15 ans par femme en âge de procréer.

Cependant, pour donner une vue plus réelle de la fécondité, nous avons comptés le nombre d'enfants que chacune de ces 47 femmes a mis au monde effectivement, que ces enfants soient vivants ou non actuellement, soit : $\frac{248}{47}$ naissances = 5,27 naissances par femme en âge de procréer.

Si, maintenant nous établissons une distinction

...selon l'âge des femmes, nous dirons que sur:

41 femmes qui ont moins de 30 ans, 18 d'entre elles, mariées ou non, ont eu 63 enfants;

31 femmes qui ont entre 30 et 49 ans, 29 ont eu 162 enfants, soit une moyenne de 6 naissances par femme.

Compte tenu des éléments que nous possédons, il nous est impossible d'évaluer à sa juste valeur les progrès ou recul de la fécondité féminine.

Si la moyenne des naissances se situe à plus de 5, on doit insister sur le fait que près de la moitié, 20 femmes ont eu plus de 6 enfants et ceci concerne, comme on peut s'y attendre, les femmes de plus de 30 ans. Quant aux femmes de moins de 30 ans qui ont eu des enfants, soit 9, la moitié a déjà mis au monde 4 enfants au moins. Nous n'entrerons pas dans les détails qui permettraient de connaître les chances qu'a une femme de moins de 30 ans d'avoir plus de 6 ou 7 enfants au cours de sa vie, mais constatons déjà que la moyenne (5,27 enfants par femme) constitue un chiffre élevé de fécondité.

Sur 41 femmes entre 15 et 30 ans, 23 n'ont pas encore eu d'enfants et 24 ne sont pas encore mariées.

C'est donc la natalité dite "légitime" qui reste la grande responsable du croît de la jeunesse.

Quelles sont les chances pour le village, dans les conditions démographiques actuelles, de voir croître encore les effectifs de moins de 15 ans, autrement dit, quelle sont les caractères de la nuptialité ?

Analyses de la nuptialité :

Le taux de nuptialité brut est : $\frac{\text{Nbre. de mariages}}{\text{Population tot.}}$

Nous pensons qu'il n'a pas grande valeur pour une population de 339 habitants. Il est possible néanmoins de tenter d'apprécier l'évolution possible de la nuptialité en général.

1957 : 1 mariage
1958 : 3 mariages
1959 : pas de mariage
1960 : 5 mariages
1961 : 3 mariages
1962 : 4 mariages
1963 : 1 mariage
1964 : 2 mariages
1965 : 1 mariage
1966 : pas de mariage

Sur 10 années, on peut compter 18 mariages à Iavombony. Les chiffres précédents révèlent une grande irrégularité de la nuptialité selon les années et une diminution sensible des mariages au cours des dernières années? Depuis 1963, il n'y a eu que 4 mariages dont un re-mariage. Sur les trois mariages depuis 1963, 2 seulement concernent des jeunes de moins de 30 ans.

On peut donc vraisemblablement imputer à cette baisse de la nuptialité au sein des classes jeunes la baisse de la natalité constatée précédemment.

Pourquoi y-a-t-il baisse de la nuptialité alors que les individus, hommes et femmes, en âge de marier, sont encore célibataires ?

Deux explications peuvent être évoquées :

D'une part, le déséquilibre important entre la classe des hommes en âge de se marier (20-24 ans) et celle des femmes (à partir de 15 ans);

d'autre part, le départ d'hommes appartenant à cette classe.

Si une émigration n'est pas encore systématique, nous avons fréquemment enregistré des réactions de jeunes qui pouvaient le laisser prévoir.

Mouvements Migratoires

On constate d'une façon générale que l'homme qui possède des terres, particulièrement des rizières, ou qui a la possibilité d'en exploiter indirectement, cherchera une épouse à l'extérieur du village, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, et installera son foyer au village. Par contre, celui qui ne possède rien a tendance à émigrer à l'occasion du mariage, d'autant plus lorsque la femme possède quelques rizières dans son village natal. Huit hommes sont ainsi venus des environs ou des cantons voisins pour épouser des femmes de Iavombony.

Les autres cas de migration sont liés soit à des déplacements de parents, ^{soit} à la recherche d'un travail salarié offert par le secteur artisanal.

a) - Émigration

L'émigration pour cause de travail est le fait des hommes jeunes dans la majorité des cas.

Sur sept cas d'émigration masculine avoués depuis 1958 (il n'est pas impossible que ce chiffre soit sous-estimé),

...donc au moins de 10 ans, trois concernant des hommes de moins de 30 ans, partis pour exercer un métier solarié (un chauffeur de taxi et deux ouvriers manoeuvres).

un homme a suivi sa femme et y exploite les rizières de celle-ci, hors de Iavambony.

trois sont des enfants confiés à des parents éloignés vivant en ville.

L'émigration féminine reste directement liée aux mariages mais on enregistre sur quinze cas d'émigration féminine, trois départs pour Tananarive afin d'y exercer un métier dans la fonction publique (institutrice) ou un travail non spécialisé.

b) Immigration

-féminine : elle est entièrement liée aux mariages sauf quinze cas sur quarante-quatre immigrations, concernant des jeunes enfants (qui ont suivi leurs parents (enfants qui suivent leur mère au cours d'un second mariage ou à l'occasion du mariage d'une sœur-mère veuve suivant sa fille au moment du mariage de cette dernière...)

-masculine : Sur 21 cas d'immigration masculine, 10 se sont fait à des fins matrimoniales, 3 ont été effectués au cours de la petite enfance, accompagnant le déplacement des parents, 8 ont eu pour objet la recherche d'un travail et ont été suivis d'une fixation au village, après mariage.

Nous pouvons dire en conclusion que les femmes ne se déplacent que pour le mariage; les hommes ont des incitations plus variées.

Jusqu'à présent, l'émigration est assez limitée mais une tendance plus nette se dessine :

liée à la recherche d'une activité peut-être plus rémunératrice (activité salariée urbaine).

liée, pour les jeunes, au mode de vie qui ne les satisfait plus (attraction de la vie citadine).

liée à la volonté de certains parents d'élever le niveau scolaire de leurs enfants.

0000000000000000

C- Population Active et Structure Professionnelle

La population active

La distinction qu'il importe d'établir entre individus actifs et non actifs, quelle que soit la classe d'âge à laquelle ils appartiennent, permet une appréhension globale de la répartition des charges au sein du village en tant qu'unité économique.

Population totale : 339

Population active : 149 ; la population active représente 43,95% du total, soit moins de la moitié de la population totale.

Est considéré comme actif tout individu qui exerce une activité, temporaire ou permanente, qui participe à la production globale des revenus villageois, qu'il soit salarié ou non, agriculteur ou non. Sont alors exclus du circuit producteurs, les ménagères, un certain nombre de vieillards, les enfants en bas-âge ou scolarisés, quelques jeunes sortis de l'école et qui ne participent à aucune des activités familiales. Il importe surtout de noter à quel point il est difficile d'établir des distinctions absolues, essentiellement parmi les jeunes et les mères de familles. En effet, une mère de famille ne peut pas toujours affirmer être absolument étrangère à la production agricole familiale dans la mesure où il lui arrive, aux périodes de presse, de participer au repiquage des rizières, au transport du fumier ou des gerbes récoltées... Il en est de même des enfants scolarisés qui participent durant les vacances à certains travaux. Néanmoins, il reste que cette activité garde un caractère occasionnel, ce qui nous semble bien distinct de l'activité temporaire régulière.

Une femme ou un enfant qui a une activité temporaire (le plus souvent il s'agit d'une activité agricole) participe systématiquement à certains travaux et, à coup sûr, le chef de famille compte avec cette main-d'œuvre au moment de l'organisation du travail. Par contre, l'aide occasionnelle de la mère ou de certains enfants scolarisés n'apparaît que dans les tâches secondaires, ou bien, s'il s'agit de travaux importants tels que le repiquage, de façon non suivie et dans le but de combler un manque imprévu.

-imprévu climatique, par exemple, qui contraint alors tous les agriculteurs à effectuer en même temps des travaux qui nécessitent une main d'œuvre importante, ce qui entraîne une bousculade dans le recrutement de la main d'œuvre de presse

Répartition de la population active par classes d'âge :

D'après la pyramide de population, l'analyse de la répartition des individus par classes d'âge avait suggéré une première appréciation quantitative de la population active :

moins de 15 ans : 167 soit 49,26% du total

Vieillards : 14 soit 4,12% " "

Ainsi, 53,38% de la population étaient présumées être à charge des 46,6% d'adultes.

Après avoir figuré sur cette pyramide les activités au niveau de chaque individu nous avons maintenant une connaissance plus précise de la répartition par âge de la population active. C'est ainsi que la population adulte (15 à 64 ans) qui compte 157 personnes, ne compte en réalité que 138 actifs permanents ou temporaires. Les catégories de moins de 15 ans et les vieillards, considérées à priori comme groupant des individus à charge, compte pourtant des individus actifs.

	Hommes	Femmes	Total Actifs	total
- de 15 ans :	2	2	4	167
de 15 à 64 :	62	76	138	157
65 et + :	2	5	7	14

Les adultes non actifs appartiennent pour la plupart aux classes les plus jeunes : 6 filles et 6 garçons de plus de 15 ans et de moins de 20 ans encore scolarisés;

1 jeune homme de plus de 20 ans encore scolarisé;

...2 jeunes garçons de 15 ans sortis de l'école sont sans profession et ne participent à aucune des activités familiales.

Les autres adultes sans activités sont 2 personnes malades, 2 femmes veuves de 60 ans venues vivre chez leur fille. Elles se chargent des travaux ménagers, ce qui permet à leur fille de participer de façon permanente aux travaux de l'exploitation agricole.

Structure professionnelle

L'examen de la structure professionnelle de la population est un des éléments essentiels permettant d'apprécier le degré de dévolution économique du village.

Quelles sont les sources de revenus qui permettent à ces 43,95% de la population de supporter la charge économique des 56% d'individus non actifs ?

Une distinction fondamentale, que l'on a coutume d'établir entre activité agricole et activité non agricole, se justifie pleinement dans ce village où s'épanouit un secteur artisanal. Cependant, la simple distinction établie entre individus qui exercent une activité agricole et les individus qui ont une activité exclusivement non-agricole, n'appréhende pas la complexité des rapports existant réellement entre activités agricoles et non-agricoles.

Il existe, en effet, un certain nombre d'individus qui partagent leur temps dans des proportions très nuancées (ces nuances ont une signification importante du point de vue des revenus, d'où la nécessité de les respecter) entre des activités agricoles et artisanales. Le souci de respecter ces nuances a

... dirigé notre choix des termes employés dans les tableaux que nous proposons et commentons à présent.

Sur 149 individus actifs, on compte 6 personnes ayant une activité non agricole exclusive :

1 maçon qui exerce son métier au village et dans les environs; 1 chauffeur de taxi-brousse sur la ligne Tenenarive-Maximendrose, qui rentre chaque soir chez lui;

1 ouvrier manoeuvre, qui rentre chaque semaine;

3 employés de maison: un homme et deux femmes, employés au village même.

143 personnes ont une activité agricole permanente ou temporaire, exclusive ou partagée.

	Hommes	:	Femmes
activité agricole exclusive temporaire	/ 1 (-15 ans)	/	21
activité agricole exclusive permanente	/ 27	/	56
activités mixtes : 2 activités de même importance	/ 23	/	0
activité agricole principale " non agricole secondaire	/ 9	/	3
activité non agricole principale .Activité agricole secondaire	/ 2	/	1
activité non agricole exclusive	/ 4	/	2
Totaux	/ 66	/	83

149 actifs

a)- problème de classification

Le critère essentiel de différenciation qui nous a amené à établir cette classification est le facteur temps. Les catégories mentionnées dans le tableau n'ont pas été difficile à établir car les individus interrogés ont spontanément précisé la priorité accordée à tel type d'activité.

C'est ainsi que, pour les personnes qui exercent deux activités - agricole et non-agricole -, l'élément qui permet de décider si l'activité agricole est principale ou secondaire est la considération d'une part, du nombre de jours accordés respectivement à chaque activité, d'autre part, de la participation ou de la non-participation effective aux travaux agricoles essentiels que sont les labours, le hersage la récolte (pour les hommes); le repiquage et le sarclage ainsi que la plantation sur les tenety (pour les femmes).

Les personnes qui exercent une activité agricole exclusive temporaire (il ne s'agit principalement que des femmes) sont celles qui partagent leur temps entre les activités agricoles et les travaux ménagers. Ce partage se traduit par la participation à un certain nombre de travaux agricoles importantes. L'épouse ou la fille qui aide le chef de famille au cours de l'année, participe soit au repiquage et sarclage des rizières, soit à la plantation sur les tenety mais jamais aux deux types de travaux à la fois. Dans cette catégorie, nous avons inclus 5 femmes qui ont la responsabilité de la surveillance des ouvriers agricoles employés et de la préparation des ropes qui leur sont destinés.

La seconde catégorie repose moins sur le facteur temps, en ce sens qu'elle regroupe des individus n'accordent pas

...le même temps obéit aux activités agricoles. Cependant, tous les individus de cette catégorie ont en commun le fait que cette activité est unique et occupe tout leur temps. C'est dans ce sens que l'on peut regrouper, par exemple, une femme qui participe en permanence aux travaux de l'exploitation familiale, une femme dont l'unique occupation consiste à louer ses bras à d'autres exploitants (salarisée agricole), un vieillard s'occupant seul de sa petite exploitation.

Rappelons que l'établissement des quatre dernières catégories n'a pas soulevé de problèmes majeurs.

b)- les secteurs d'activité

Qu'elles soient permanentes ou temporaires, exclusives, principales ou secondaires, les activités de l'agriculture mobilisent 143 personnes dont 63 hommes et 80 femmes, et comportent plusieurs types d'occupation.

On trouve au répertoire des activités agricoles les catégories suivantes :

- exploitants : chef d'exploitation ou membre de la famille employé à plein temps ou non;
- ouvriers agricoles : permanent ou temporaire
- gardiens de bœufs.

50 exploitations sont dirigées respectivement par 46 hommes, chefs de famille, et 12 femmes célibataires veuves ou divorcées. Un certain nombre de ces exploitants, qui se limitent

...à une ou deux petites parcelles de tanety, n'occupe qu'épisodiquement le chef d'exploitation, qui se trouve par ailleurs employé comme salarié agricole permanent sur les autres exploitations de lavombony.

A l'intérieur de l'exploitation, les membres de la famille participent de façon plus ou moins suivie à l'ensemble des travaux. Les femmes représentant la majorité de la main-d'œuvre permanente.

Les hommes qui dirigent une exploitation ont la possibilité d'exercer une plus grande variété d'activités en dehors de cette exploitation.

Les moins favorisés se louent comme salariés; 13 hommes, agricoles-permanents-exclusifs, complètent ainsi les revenus de leur exploitation par des revenus en espèce provenant toujours des activités dans l'agriculture.

23 hommes partagent également leur temps entre les activités agricoles (18 chefs d'exploitation, 4 jeunes participant aux travaux de l'exploitation familiale) 1 ouvrier agricole permanent) et des activités artisanales : 8 sont fabricants de savon, 14 sont employés dans ces fabriques, 1 est fabricant de gateaux d'arachide.

9 hommes ont une activité secondaire complémentaire de l'exploitation : 1 transporteur

2 fabricants temporaires de savon (1)

1 fabricant de gateaux d'arachide

1 fabricant de cordes

1 employé dans les fabriques de savon
(un jour par semaine)

3 hommes employés à couper des "bozaka"
pour les fabriques de savon.

.....
(1) - ne fabriquent de savon que pendant les périodes creuses de l'agriculture et y consacrent un jour par semaine.

3 femmes, dont deux dirigent de toutes petites exploitations, complètent leurs revenus par des travaux salariés en fabriquant du "boxaka" aux fabricants de savon, pendant les périodes creuses.

3 hommes seulement, dont un enfant, ont une activité agricole exclusive secondaire ou temporaire, alors que 22 femmes appartiennent à cette catégorie.

79 femmes sur 83 ont une activité agricole exclusive permanente (59) ou temporaire (20). 95% de la population féminine est ainsi amenée à se consacrer exclusivement aux activités de l'agriculture. 3 femmes ont des revenus complémentaires extérieurs à l'agriculture et 1 femme s'intéresse d'abord à son petit commerce et secondairement aux travaux agricoles.

28 hommes sur 66 ont une activité agricole exclusive permanente (27) ou temporaire (1) et représentent 42,4% de la population active masculine.

Plus des deux tiers de la population active (107 sur 149, soit: 71,8%) sont ainsi occupés exclusivement par l'agriculture et nous insistons sur le fait que cette population agricole est aux 3/4 féminine.

En fait, les activités de l'agriculture occupent réellement 143/149 personnes soit près de 96% de la population active du village.

La diversification des secteurs économiques ne se traduit pas systématiquement par un recul des activités agricoles mais beaucoup plus par le cumul de deux activités complémentaires; la synthèse étant parfaitement illustrée par les hommes

...qui partagent également leur temps entre les travaux agricoles et ceux de l'artisanat.

Cette structure professionnelle révèle donc l'insuffisance des revenus de l'agriculture et la diversification progressive de l'économie villageoise, qui s'adresse presque exclusivement aux hommes.

00000000000000

D- Conclusion - La Réalité économique et sociale : la famille.

A peine 44% de la population supporte la charge globale des 56% d'enfants et de vieillards inactifs. Dans la réalité, l'inégalité de la répartition des actifs et des inactifs est accentuée au niveau de la famille qui constitue la plus petite cellule sociale au sein de laquelle sont répartis les revenus et les charges et qui regroupe un certain nombre d'individus dépendant étroitement les uns des autres dont l'unité s'exprime par la communauté de résidence.

L'ensemble de la population est regroupé en 61 "familles-ménages". Chaque "famille-ménage" comporte en général le père, la mère, les enfants et une ou deux personnes proches parents à charge (ascendants ou collatéraux).

Etant donné que cette cellule est indépendante économiquement et organise collectivement la répartition des revenus et des charges entre tous ses membres, nous avons été amené à considérer comme "famille" des individus vivant seul, veuves, veufs ou jeunes célibataires totalement indépendants économiquement même si ces individus (ceci étant vrai pour les jeunes essentiellement) continuaient à vivre sous le même toit que les parents.

Le graphique ci-joint récapitule pour chaque "famille-ménage":

- le nombre total d'individus qu'elle comporte,
- la répartition des individus selon les grandes catégories: enfants, adultes, vieillards,
- la distribution des charges, par la distinction faite entre actif, non-actif et l'importance du poids des enfants scolarisés. Cette scolarisation implique des dépenses constantes de frais dite "écolages" pouvant s'élever à 3000 F/MG/an. (1)

La moitié des familles compte plus de 6 personnes.

Parmi les familles se limitant à une ou deux personnes, on compte surtout des personnes âgées dont les enfants ne vivent plus au village (ou qui n'ont pas eu d'enfants). Sur ces 11 familles, 6 comptent des personnes de plus de 60 ans; les autres sont des couples sans enfants à charge, et un homme de moins de 25 ans, célibataire.

Les familles nombreuses (plus de 6 personnes) ont des charges très inégales? Elles ont en majorité 4 personnes et plus à charge, et l'on constate que ce ne sont pas les plus petites familles (de 3 à 5 personnes) qui comportent le minimum

.....
(1) Très peu d'enfants fréquentent l'école primaire publique.

...d'actifs.

Sur 31 familles de 6 personnes et plus, 14 n'ont que deux actifs (le père et la mère), 2 ont trois actifs (les deux parents et un enfant ayant dépassé l'âge scolaire), 3 ont quatre actifs et 2 ont plus de quatre actifs. Tenant compte du fait que fréquemment la mère et les enfants (moins de 20 ans) ne se consacrent aux activités productives que temporairement, nous arrivons à conclure que les charges familiales pèsent proportionnellement plus sur les familles les plus importantes; encore que parmi ces familles importantes, trois présentent un nombre d'actifs supérieur au nombre d'individus à charge.

La scolarisation touche presque toutes les familles et les frais d'école apparaissent effectivement comme une donnée constante des dépenses dans les familles.

Si la "famille-ménage" est la plus petite cellule au sein de laquelle s'organise production et consommation, on ne peut manquer d'insister sur la nécessité de considérer la famille élargie au sein de laquelle se retrouvent plusieurs ménages (parents, enfants, cousins ...), et dont la manifestation de solidarité la plus éclatante est le regroupement dans le même tombeau.

Avant d'attendre cette cohésion dans l'au-delà, les ménages s'intègrent dans des unités familiales au sein desquelles s'organisent l'entraide dans le travail, les secours alimentaires et financiers et où les relations hiérarchiques ne sont pas absentes. Les "Grands" (les plus riches) conseillent aux "Petits"; les plus vieux aux jeunes ménages.

Ces regroupements familiaux ont une importance primordiale dans le jeu des relations sociales. Les décisions individuelles sont presque toujours subordonnées à celles du groupe et, dans le groupe, à celles des "Grands". Ils jouent le rôle d'"assurances sociales" contre les calamités de toutes sortes qui menacent la famille réduite ou ménage. (1)

00000000000000

.....
(1)- Sans négliger cet aspect primordial des relations sociales à l'intérieur du groupe villageois, nous ne chercherons pas à pénétrer dans le domaine de la Sociologie pour l'étude duquel nous ne possédons ni la compétence ni les informations.

Un certain nombre d'études sociologiques ont été menées dans le cadre de l'étude de la Plaine de Tananarive et peuvent fournir un complément plus consistant.

SECONDE PARTIE

STRUCTURE FONCIERE ET CULTURES
TRADITIONNELLES

Nous allons aborder au cours de ce chapitre l'ensemble des rapports du groupe avec l'espace dont il dispose; rapports de propriété, modes de faire-valoir, rapports d'utilisation; rapports vus sous l'angle traditionnel uniquement puisque, aussi bien, il s'agit d'apprécier le degré d'efficacité des structures agraires traditionnelles qui jusqu'à nos jours, ont dirigé le vie rurale et ont laissé des marques profondes tant de le paysage que dans les habitudes de faire des hommes qui s'y sont prêtés.

La question quise pose alors en tout premier lieu est celle de savoir comment distinguer précisément ce qui participe fondamentalement de le vie traditionnelle de ce qui y apporte des éléments nouveaux.

Les critères production-consommation et production-vente, qui sont les plus évidents, nous ont permis d'établir une première ségrégation entre les productions agricoles à vocation traditionnellement vivrière, même si elles étoient quelque peu objets de vente, et les productions destinées sans conteste à la commercialisation. Le problème se pose alors de situer l'artisanat à sa juste valeur. Les modalités d'installation de ce secteur artisanal, qui reste par ailleurs quelque peu traditionnel par ses techniques et ses faibles exigences financières, ne nous sont révélées que de manière assez confuse. Depuis quand exactement s'est-il implanté dans le village ? Pour quelles raisons précises ? Par qui ? Autant de questions auxquelles nous ne répondrons qu'au cours du chapitre suivant. Néanmoins, le caractère épisodique et individuel qu'il manifestait autrefois, c'est à dire il y a plus de vingt ans, son importance actuelle qui se mesure aux emplois qu'il offre à des individus mal nantis du point de vue agricole et aux profits substantiels qu'il assure à ses détenteurs, nous autorise à intégrer, presque à priori, ce secteur dans un chapitre ultérieur consacré à l'économie commerciale.

La notion de Terroir :

L'ensemble du territoire tel qu'il apparaît, c'est à dire indissociable des transformations qu'il a subies, ne possède pas d'élément qui matérialise, ou au moins esquisse, les limites de l'espace villageois proprement dit, c'est à dire de terroir compris comme "l'espace approprié, aménagé et utilisé

...par le groupe qui y réside et en tire ses moyens d'existence " (1).

Les critères qui permettront alors d'établir les limites du terroir et ses interférences éventuelles avec les terroirs voisins sont de deux natures :

-critère juridique, à savoir l'espace possédé par le village;

-critère économique, à savoir l'espace exploité par le village.

Par ailleurs, les rapports entre ces deux notions donneront un premier aperçu des besoins réels du groupe (espace exploité et possédé).

Enfin, nous étudierons les capacités effectives de ce terroir à satisfaire ces besoins.

.....
(1)-G.SAUTTER et P?POLISSIER : "Pour un Atlas des terroirs africains" L'HOMME Janv.-Avril 1964.

I-LA STRUCTURE FONCIERE : PROPRIETE et EXPLOITATION

A- Etude de la Propriété en 1930-1935

Caractères généraux

Pour l'étude de la propriété nous disposons de deux sources d'informations :

- le cadastre constitué en 1930-1935
- l'enquête que nous avons menée personnellement.

Notre premier travail a consisté à relever sur les registres cadastraux toutes les parcelles possédées par les habitants de Iavombony en 1930-35. Nous avons ainsi un premier canevas qui permettait, au moment de l'enquête, de contrôler l'exactitude des renseignements et de reconstituer l'histoire de chaque parcelle.

Ne prenant en considération que le domicile des propriétaires, nous avons réalisé une première carte représentant l'extension globale de l'espace possédé par les habitants de Iavombony en 1930-35. Nous y avons uniquement reproduit la distinction fondamentale entre rizières et parcelles de tanety (distinction dont les registres du cadastre font état).

Deux éléments nous ont amené à prendre en considération l'état de la propriété en 1930 : la possibilité d'avoir un moyen de contrôle au moment de l'enquête, la nécessité pour

...expliquer l'état de la propriété actuelle d'avoir recours à son mode d'évolution et, par là, de posséder un élément de base sur lequel appuyer les comparaisons.

L'observation de cette carte amène un certain nombre de constatations, d'ensemble (I)

Le territoire foncier qui dépend du village constitue une ensemble spatialement homogène. Il comprend des rizières et des parcelles de tanety. Les rizières sont de deux types:

-A l'est, ce sont les rizières de la "plaine" qui forment une grande tache de parcelles contiguës entre le coude de la rivière et le canal central. Une vingtaine de parcelles seulement s'éparpillent vers le sud sud-est et vers l'est, aux bords des tanety des villages voisins.

-Au centre du terroir, les rizières de vallons sont presque toutes propriété du village. On y remarque quelques enclaves dont la plus importante se situe près de l'ancien site habité dit "Anosikely". Dans le vallon occidental, la totalité des propriétaires n'habitent pas Iavombony; deux parcelles seulement sont possédées par les villageois.

On constate également à cette époque l'appropriation totale des tanety qui entourent le village.

Alors que dans l'ensemble de la zone des tanety non cadastrés, qui limite la plaine de Tanenarive, on enregistre encore actuellement et à fortiori en 1930, une forte proportion de tanety dites "terres de fokonolona", dans les registres de cadastre de Iavombony il n'est fait mention que de quelques parcelles "propriété d'Etat". Notons ce fait comme un élément

.....
(I) Espace possédé par les habitants de Iavombony en 1930-1935
Carte n°5.

...original que nous serons amené à préciser plus loin.

La totalité du territoire foncier ainsi délimité comprend :

- 1811,60 ares de rizières dont
 - 1251,70 ares de rizières de "plaine"-108 parcelles,
 - 559,90 ares de rizières de vallons - 63 parcelles.
- 3059,36 ares de tanety -159 parcelles

Il est réparti entre 45 propriétaires nommément cités dans les registres. Il importe de savoir comment se fait cette répartition des parcelles du point de vue qualitatif et quantitatif entre les propriétaires et au sein de chaque propriété. Nous tenterons également de connaître l'origine de ces propriétés, ce qui nous amènera naturellement à envisager leur rapport avec les unités familiales apparues dans l'étude généalogique. Peut-être serons nous amené à nous demander si la répartition du territoire foncier entre les unités familiales n'est pas une réalité plus effective que la distribution entre des individus. En d'autres termes, nous devrons examiner la notion de propriété dans sa conception esthétiquement traditionnelle et tenter de voir son évolution dans la psychologie actuelle des paysans.

Aspects quantitatifs

Etablir une classification des propriétés sur la base de la superficie totale peut donner une idée de l'inégalité de la répartition de l'espace entre les propriétaires.

Le graphique ci-dessous donne à ce sujet la répartition des propriétaires en très petite, petites, moyennes et gros propriétaires sur la base de la superficie totale possédée par chaque individu.

Sur 48 propriétaires :

9 ont plus de 200 ares dont 3, plus de 600.

19 sont considérées comme propriétaires moyennes avec des superficies comprises entre 50 et 200 ares.

17 petits propriétaires ont moins de 50 ares dont 5 moins de 10 ares.

Il nous a semblé plus juste néanmoins de considérer pour chacune des propriétés la part de rizières et celle de tanety. Il existe en effet une différence de nature entre la terre de rizière (tan vary) et la terre de "tanety", différence fondamentale qui fait qu'un hectare de tanety et un de rizière ne peuvent être interchangeables et ceci plus encore lorsqu'il s'agit de tanety non cultivées. C'est pourquoi nous proposons une classification qui tient compte de ce fait. Le tableau qui suit donne la répartition des propriétés en catégories où la part des rizières et celle des tanety entrent dans des proportions qui varient en fonction des critères quantitatifs différents. Dans ces conditions, les petits propriétaires sont ceux qui ont moins de 25 ares de rizières et moins de 50 ares de tanety; les propriétés moyennes regroupant des superficies en rizière allant de 25 à 75 ares et des superficies de tanety comprises entre 50 et 200 ares enfin, les plus grosses ont plus de 75 ares de rizière (certaines ont plus de 150 ares) et plus de 200 ares de tanety, parfois plus de 500 ares.

Les interférences d'une catégorie à l'autre sont fréquentes. Certains propriétaires n'ont pas de rizières et possèdent parfois plus de 100 ares de tanety (48) ou bien appartiennent aux catégories de moyens et gros propriétaires et n'ont pas ou très peu de tanety. (IIC, 24-30)

Il apparaît cependant que ceux qui possèdent le plus de rizières possèdent aussi les plus grosses superficies en tanety et que le graphique reste valable pour l'ensemble des catégories.

A l'intérieur de ce territoire foncier globalement homogène, c'est la dispersion qui caractérise la répartition spatiale des parcelles d'une même propriété. Dans la mesure où chacune comprend des parcelles qui appartiennent à des unités naturelles différentes et complémentaires, bas-fonds et tanety, ce caractère trouve une justification que l'on peut qualifier de logique; néanmoins la dispersion et le morcellement de la propriété se manifeste également au sein de chaque unité physique. En outre, les dimensions modestes des parcelles de l'espace rizicole que ce soit dans la plaine ou dans les vallons, accentuent encore l'aspect de mosaïque du territoire foncier de l'avombony.

On constate des différences notables entre la taille des rizières de plaine et celles des vallons et d'une façon plus remarquable encore entre rizières et parcelles de tanety.

L'imbrication complexe des parcelles foncières est-elle le résultat d'une évolution qui a vu des propriétés, composées d'unités cohérentes, se morceler progressivement, ou bien a-t-elle été dès le départ une donnée caractéristique du partage du sol entre les détenteurs ?

Aspects qualitatifs

a)-le droit coutumier

Il reconnaît le partage d'une propriété à part égale entre les enfants. Lorsque le père meurt, les enfants et l'épouse se partagent l'héritage à raison des 2/3 pour les premiers et d'un tiers pour la mère.

Il est possible aux héritiers d'effectuer le partage, la part de chacun devenant personnelle, mais il est également fréquent de voir la propriété maintenue dans l'indivision, et le nombre des héritiers se multiplier avec les années sans qu'aucun n'ait jamais songé à demander sa part (1). Quand la propriété est maintenue indivise et que les héritiers demeurent au village, les parcelles sont réparties équitablement entre les usufruitiers-propriétaires. Les parcelles suffisamment grandes sont partagées en autant de parts équivalentes, sinon rigoureusement égales, qu'il y a d'héritiers qui désirent les cultiver; les parcelles trop petites sont réparties en nombre égal.

Les acquisitions de chacun sont personnelles ou propriété du couple acquéreur, mais la vente de parcelles, qui font partie du patrimoine familial, ne se conçoit généralement pas en dehors des membres de la famille (au sens large). Un individu qui se trouve dans une situation financière difficile qui l'oblige à se dessaisir d'une partie de ses biens, aura recours à toutes les solutions possibles pour n'avoir pas à vendre la terre de ses ancêtres. Il aura d'abord recours à l'emprunt contre la mise en gage d'une ou plusieurs parcelles, avec l'idée

.....
(1) cependant, en principe chacun est libre de la réclamer.

... toujours présente de rembourser et de récupérer sa parcelle. Il cherchera d'abord un prêteur parmi les proches parents, puis ceux de sa femme, enfin les parents plus éloignés, par alliance. Si, pour une raison majeure, il est obligé de vendre sa terre, il contactera en premier lieu tous les membres de sa famille et la vendra au plus offrant. En second lieu, seulement, il la proposera à des individus extérieurs à la famille mais faisant partie du village. On n'assiste qu'exceptionnellement, pour ne pas dire jamais, à des ventes de terre, et particulièrement, de terre à riz, entre individus totalement étrangers.

b)-la propriété familiale

Le cadastre, qui a figé une situation foncière, ne prend pas compte de l'aspect familial de la propriété. Pour saisir cette notion de patrimoine lignager, il faut avoir recours à la reconstitution des tableaux généalogiques. Les registres du cadastre permettent la réalisation d'une grande partie de ce travail, mais il est indispensable de le compléter par l'enquête directe.

On constate ainsi que l'ensemble du territoire est réparti entre 7 grandes familles, et quatre individus qui sont les derniers éléments de lignages en voie de disparition.

Reprenant le principe du tableau généalogique, nous avons reconstitué le réseau des liens qui unissent les propriétaires en 1930-35. La carte n°6 représente l'état de la propriété à cette époque, sous son aspect individuel, par l'attribution d'un numéro à chacun des propriétaires cités par le cadastre, et sous l'aspect lignager par le choix d'une couleur attribuée aux propriétaires appartenant à une même grande famille.

Parmi ces 7 groupes familiaux, les trois plus importants (II-III-IV) regroupent plus de la moitié des propriétaires (28 sur 45) et possèdent plus des 3/4 de l'espace (78,94%).

Le tableau relatif à la situation foncière de 1930-1933, que nous donnons en annexe, révèle encore une fois les inégalités considérables entre les superficies possédées par les différentes familles d'une part et par les individus appartenant à une même famille d'autre part. Cette situation nous semble liée à l'origine de la propriété.

c)-Origine de la propriété familiale

Inégalités de la propriété familiale :

Au niveau de l'ensemble des grandes familles, les disparités, qui existent entre les surfaces possédées, relèvent de deux types d'explication : l'origine socio-historique des groupes familiaux et l'importance numérique de ces groupes au moment de la constitution du cadastre.

La situation fixée par le cadastre concerne des familles implantées à Iavombony à des époques différentes.

Parmi les plus anciennes (IV-III-VII-40 et 30) on sait que deux d'entre elles (IV et 40) sont les derniers représentants des "maîtres" ou tout au moins de hova liés directement à eux, et que les deux autres (III et VII) ont été identifiées comme étant les enfants et les petits enfants, parfois les derniers survivants eux-mêmes, de la classe des "serviteurs mainty" attachés au service des anciens maîtres.

Les familles II-V et 30 se sont installées à Iavombony plus tardivement; l'une en tant qu'esclave (30). Les deux autres étaient Zazahova dans un village voisin et quittèrent

...leur maître à cette époque à moins que ce ne fût lui qui les quittât !

Enfin le groupe I, qui comporte très peu d'individus à cette époque, vient à peine s'installer au village à la faveur de l'immigration d'une femme (l'ancêtre commun du groupe actuel) venue suivre son mari, accompagnée des enfants issus d'un premier mariage. Ces enfants feront souche à Iavombony.

C'est dans ces conditions que se pose le problème de l'origine de la propriété de chacun des groupes.

Quoique nous ayons insisté sur cette partie de l'enquête, nous n'avons pu obtenir des renseignements qui permettent une compréhension et une appréhension précise du processus d'appropriation. Résoudre le problème de l'origine de la propriété n'est pas une gageure mais nécessite une enquête très approfondie dans le domaine de l'Histoire et de la Sociologie qui dépasse le cadre de notre étude.

Mis à part le fait qu'au cours de notre premier interrogatoire les habitants affirment systématiquement qu'il s'agit d'héritage, les renseignements fournis ensuite par chacun des membres d'un même lignage aboutissent à des résultats très divers pour ne pas dire contradictoires. Tel propriétaire en 1930, par exemple III a, selon un premier fils, la totalité des terres qu'il possède (hérité de ses parents), selon un autre fils, il a tout acheté et selon l'épouse, encore vivante, il a hérité d'une partie et acheté l'autre partie... quant à savoir quelles parcelles ont été achetées et quelles sont héritées ?... Néanmoins, si l'on rassemble la totalité des informations concernant la famille II (12 propriétaires en 1930) il en ressort un certain nombre de constantes, si bien qu'en se référant aux données historiques et généalogiques les plus précises, on parvient à deviner le processus d'appropriation.

Dans entrer dans le détail de l'implantation de toutes les familles, pour la quelles nous n'avons d'ailleurs que des schémas approximatifs et indicatifs, nous pouvons esquisser l'évolution d'ensemble qui a conduit à la situation telle qu'elle est fixée sur la carte foncière n°6.

Tenons-nous, d'abord, à l'espace rizicole qui constitue à nos yeux une base plus sûre à la réflexion, étant donnée que l'appropriation des terres de tenety relève très certainement d'un autre processus, dans lequel la constitution du cadastre elle-même entre pour une grande part.

L'ensemble des rizières de plaine est partagé entre tous les propriétaires, mais on y voit dominer largement la famille II, puis la III et IV, tandis que les rizières des vallons sont surtout propriétés des familles III et IV alors que la famille II y est très peu représentée. Il semble que ce phénomène s'explique par l'ancienneté affirmée des familles III et IV, alors que la famille II a été signalée précédemment comme plus récemment installée au village.

Les rizières de vallons ont été vraisemblablement les premières appropriées dans la mesure où elles étaient plus proches des habitations et où leur aménagement posait moins de problèmes du point de vue drainage. On aurait donc là, avec les premiers noyaux d'habitat dispersés dans les tambohs (tels que nous^{les} avons décrits dans le premier chapitre de cette étude), un aperçu approximatif de la physionomie du vieux Lavabony.

Il est probable que, dans ces conditions, il était plus aisé pour une famille plus tardivement implantée d'acquérir des rizières ou d'en créer de nouvelles dans la plaine, où les disponibilités spatiales devaient être plus grandes à cette époque, entre les terroirs de Lavabony et de Nanankasina à l'est, qui se partageaient la majorité de cet espace rizicole.

Ce qui nous permet d'insister sur cette interprétation, c'est le fait que, par le biais des regroupements lignagers sur la carte II, nous voyons se dessiner des aires d'appropriation à peu près regroupées autour des plus anciens sites d'habitat et dont les propriétaires sont soit les héritiers de ces maîtres des tambohs (cas de la famille I) soit les anciens serviteurs-mainty (famille III autour d'Anesihaly).

On conçoit ainsi que les premiers aient hérité de terres ancestrales, tandis que les seconds ont bénéficié (information recueillie au village) de quelques dons mais aussi d'une situation privilégiée pour se porter acquéreurs de terres qu'ils cultivaient depuis longtemps et dont les héritiers lointains se sont dessaisiés petit à petit.

Le cas de la famille I, récemment installée au moment où le cadastre est effectué constitue un témoin dont l'évolution jusqu'à nos jours reconstitue celle qu'a pu connaître la famille II deux générations plus tôt.

En outre, l'importance des inégalités entre les diverses propriétés familiales tient pour une grande part à l'inégal développement des lignages comme l'exprime le tableau et le schéma généalogique attaché à la carte foncière n°6.

Inégalité de la propriété individuelle :

Le deuxième trait qui caractérise la propriété est l'existence d'inégalités flagrantes entre les propriétés d'individus appartenant à une même famille, ceci même entre frères et sœurs.

Une constante se dégage de l'examen des propriétaires les mieux pourvus au sein d'une famille. Il s'agit surtout d'héritiers mâles qui sont demeurés au village, alors que les femmes, qui ont hérité des mêmes parents et sont parties à l'occasion de leur mariage, n'ont conservé qu'une part infime de l'héritage des parents.

De toute façon, il est reconnu tacite ou sinon en droit, que les héritiers qui demeurent au village, et prenant ainsi l'engagement d'assurer la continuité de la prise en charge des ancêtres, ont droit à une plus grande part de l'héritage.

Cette situation a été entérinée au moment de la constitution du cadastre.

Nous entrevoyons là les conséquences possibles de la constitution du cadastre. Les individus qui ont quitté le village (femmes qui ont suivi un époux, individus émigrés temporairement) se sont vus privés d'une partie de leur héritage par des frères, sœurs ou proches parents qui cultivaient ces terres, suivant le vieil adage : "La terre est à celui qui la cultive". Une fois les enregistrements effectués les feuilles cadastrales ont été remises aux propriétaires déclarés. Il devenait alors difficile, pour ne pas dire impossible, aux héritiers des légitimes propriétaires de contester cette situation fixée sur papier.

Nous avons effectivement rencontré quelques uns de ces cas, (assez peu néanmoins) où le bénéficiaire suscite encore les contestations, toutes verbales d'ailleurs d'un héritier lésé d'une partie de ses biens. Ces situations créent des conflits entre membres d'une même famille, mais ne trouvent pas de solution.

Sauf, pour expliquer ces inégalités on peut encore évoquer un fait important qui est l'imprécision portant sur le mode d'acquisition des terres possédées par chacun en 1930 et ne nous permet pas de définir avec précision la part héritée et la part achetée effectivement par chaque propriétaire. Difficulté accrue par la pratique d'achat et de vente entre frères et sœurs, entre père et fils.

Les inégalités les plus importantes concernent les superficies de terres de tenety. Pour les expliquer il faut considérer d'une part leur utilisation à cette époque, d'autre part leur mode d'appropriation particulier.

"En 1940, lorsque mon père est mort, les habitants de Ivombony ne cultivaient pas les tenety comme aujourd'hui", "Autrefois la possession de gros troupeaux de boeufs était ce qui distinguait les riches des pauvres". Ces déclarations fréquentes des habitants les plus âgés rappellent que les tenety étaient autrefois uniquement exploitées comme terres de pâture et que les cultures avaient une place infime, presque uniquement circonscrite aux basses pentes en bordure des rizières qui étaient aussi les meilleures terres.

D'autre part, avant la constitution du cadastre l'ensemble des terres non rizières étaient propriété du Fokonolona, de la même manière qu'elles le sont actuellement encore dans la majorité des régions non cadastrées et où elles ne sont pas ou très peu gagnées à la culture.

Seules les parcelles d'habitat ont dû faire l'objet d'une appropriation précoce, la construction d'un bien immobilier étant le symbole d'un droit de propriété incontestable, d'autant plus qu'il s'agit souvent de la maison des ancêtres donc des premiers individus pouvant prétendre au droit de propriété.

Une des questions que nous laisserons probablement sans réponse précise, est celle de savoir comment a été effectuée la répartition des terres de tenety au moment de la constitution du cadastre.

Y-a-t-il eu confirmation d'une répartition des aires de pâture entre les principaux utilisateurs ? ou bien y a-t-il eu achat du droit de propriété ? Dans les deux cas, on peut imaginer que les individus les plus riches ont pu se réserver les portions les plus larges et les mieux situées. En effet, là encore on constate qu'un certain nombre d'individus ne possédaient aucune terre

de tenety à cette époque. Dans le secteur où nous avons pu recueillir des renseignements, il s'agit surtout de personnes absentes au moment de la constitution du cadastre, tandis que les mieux pourvus sont ceux qui avaient une position socio-économique bien en vue.

La dernière remarque qu'inspire la carte foncière n°6 concerne les propriétés d'individus non domiciliés à Iavombony en 1930. Le fait qu'elle soient constituées de terres de tenety portant la trace d'anciens sites d'habitat et qu'elles soient situées pour la plupart au coeur même du terroir foncier de Iavombony, pose à nouveau le problème de la continuité du peuplement et de l'appropriation de l'espace.

En 1930, les propriétaires de ces parties du terroir ne sont que les héritiers de ces anciennes grandes familles dont nous avons parlé, qui ont joué un rôle administratif important au temps de la monarchie merina. Il est probable que ce qui apparaît sur la carte foncière de 1930 ne constitue plus que les reliqs de propriétés qui furent beaucoup plus importantes 705,40 ares de tenety et 334,88 ares de rizières situés à l'intérieur du périmètre villageois, sont la propriété de ces héritiers qui résident en dehors de la région. Il faudrait procéder à une minutieuse enquête auprès des propriétaires susceptibles d'avoir été leurs anciens serviteurs et d'avoir bénéficié de leur disparition ou de leur éloignement. Là encore, on peut imaginer les effets de la constitution d'un cadastre sur les terres de propriétaires absentéistes.

Nous retiendrons en conclusion de cette analyse que l'espace foncier de Iavombony est en 1930-35 spatialement homogène et que sur 7.911,44 ares, 6.871,16 ares sont la propriété d'individus qui y résident effectivement et dont on peut penser qu'ils l'exploitent.

B- Etat de la propriété en 1966

Alors que pour 1930, l'état de la propriété est reconstitué à partir du cadastre seulement, sans que l'on ait pu obtenir des renseignements détaillés sur l'origine de cette situation, en 1966 la situation foncière ne peut être appréhendée qu'à partir de l'enquête directe. Le cadastre a figé une situation en un temps T=1930 et les modifications qui l'ont affectée par la suite n'ont pas été enregistrées. Très peu de parcelles ont fait l'objet de déclarations de succession ou d'acte de vente officiels.

En 1966, on se trouve devant un espace foncier modifié et réparti entre des propriétaires en majorité nouveaux.

Quelles sont les modifications que l'on enregistre ?

Au profit et aux dépens de quels individus ou groupes d'individus ?

Quels rapports existent entre les propriétaires que révèle l'enquête et ceux que cite le cadastre en 1930 ?

La carte n°7 reconstitue selon les mêmes principes que ceux de la carte n°5 l'espace foncier global dépendant des individus domiciliés à Lavombony.

Peu de modifications ont affecté l'ensemble du territoire foncier: l'espace ruzicole reste essentiellement regroupé entre le canal central et le rivièro domène que dans les vallons centraux. D'autre part, les parcelles datanety ont conservé le même aspect compact et homogène.

L'observation plus précise de ces ^{révèle} cartes / néanmoins des acquisitions au profit des habitants, tant dans les rizières que sur les tanety. De même, quelques pertes peuvent être constatées.

Le territoire foncier du village comprend en 1966:
2409,45 ares de rizières dont
1665,75 de rizières de plaine
et 739,70 de rizières de vallons.
5832,08 ares de parcelles de tanety, soit
8237,53 ares au total répartis entre 41 individus, propriétaires domiciliés à Iavombony.

La plus grande partie des acquisitions en rizières se situe d'une part dans la partie sud de la plaine, où se trouve concentré un certain nombre de parcelles en un noyau non pas nouveau mais récemment accru, d'autre part dans le vallon occidental.

On constate toujours, au sein de l'espace foncier, la permanence des parcelles possédées par des personnes de l'extérieur au village ou à la région. Certaines de ces parcelles faisaient partie en 1930 de l'espace foncier du village.

La première impression est donc celle d'une relative stabilité de l'ensemble de l'espace foncier depuis 1930. Cette stabilité de l'ensemble cache-t-elle des modifications importantes qui auraient affecté l'état de la propriété considéré au niveau des individus ou des groupes familiaux ? Quelle signification attribuer à ces modifications ou à cette stabilité ?

...Y a-t-il eu concentration de la propriété ou redistribution en des mains différentes ? Quels liens unissent les personnes propriétaires en 1930 et ce même en 1966 ?

Pour répondre à ces questions nous analyserons successivement la distribution de l'espace au niveau des individus, l'origine de ces propriétés, la propriété familiale, à supposer qu'elle conserve tout ou partie de sa réalité, enfin la nature des modifications qu'a subi cet espace foncier.

La répartition de la propriété foncière individuelle (1)

2405,45 ares de rizières, 5832,08 ares de terre de tanety, 41 propriétaires se sont toujours sous le signe de l'inégalité que s'effectue la répartition de l'espace entre les propriétaires en 1966.

Les tableaux suivants (classification des propriétés sur la base de la superficie totale, classification sur la base des superficies en rizières et en terres de tanety.

et les graphiques révèlent les mêmes caractéristiques que précédemment, à savoir : l'existence de propriétés petites et moyennes largement prédominantes, tandis que se détachent quelques grosses propriétés (plus de 1000 ares) renforcées depuis 1930.

La dispersion spatiale reste également la caractéristique essentielle de la répartition des parcelles d'une même propriété, qu'il s'agisse de l'espace rizicole de la plaine ou des vallons ou des terres de tanety. Les quelques regroupements que

(1) - Iavombony: Répartition de la propriété individuelle et familiale - Carte n°8.

...l'on observe concernant des parcelles de tanaty qui contiennent parfois des petits groupes de rizières de vallons (cas de 18 au centre du terroir, 41 au nord) ou bien sont groupées autour d'unités d'habitat (12 au centre-est).

Dans la quasi totalité des cas, les parcelles n'ont subi aucune modification dans leur forme et leur dimension depuis 1930. Les seuls changements notables affectent des parcelles de tanaty morcelées entre plusieurs propriétaires (centre-ouest).

Un fait nouveau modifie la classification des propriétaires telle que nous l'avons conçue dans le paragraphe précédent et appliquée aux propriétaires de 1966, et l'aspect qualitatif de la propriété individuelle. Il s'agit de l'existence d'une propriété indivise, soit entre plusieurs personnes domiciliées à Iavombony, soit entre plusieurs personnes dont une ou moins réside encore au village.

La propriété indivise n'est certainement pas un phénomène nouveau, néanmoins, s'il existait déjà en 1930 il n'a pas été mentionné sur les registres. Oubli ? incompréhension du législateur ? Omission volontaire de la part des individus qui se sont déclarés propriétaires des terres ? ... Cette dernière interprétation nous semble plus probable dans la mesure où, à cette époque, les terres qui avaient appartenu effectivement aux anciens "maîtres" ont été déclarées propriété indivise de leurs héritiers et sont encore actuellement maintenues dans l'indivision (1).

Parmi les propriétaires du village, on compte trois groupes de propriétaires dont les terres sont maintenues dans l'indivision : 6-8-9, 31-32-33-34, 27-28-29 et trois groupes de

(1) - C'est donc la preuve que l'indivision était déjà pratiquée.

...propriétés indivises dont un représentant seulement vit encore au village, les autres ayant été dispersés au gré des mariages, dans les villages de la région: n°2 plus cinq frères et sœurs vivant à l'extérieur, n°22 plus cinq autres frères et sœurs, n°18 plus la seconde épouse de son père.

Dans le premier cas, l'indivision modifie sérieusement les données de la répartition foncière, car il s'agit, pour ces individus d'un droit de propriété nominale sur la totalité de l'héritage mais non effective dans la mesure où chacun ne peut jouir totalement des terres possédées et ramène ainsi la part de chacun à surface totale .

nbre.de propr?

Dans le second cas, la proximité de la résidence des autres propriétaires constitue un facteur dont on doit tenir compte. Ainsi, dans les trois cas (22, 2 et 18), les terres de tenety sont laissées en totalité à la jouissance de l'individu resté au village et les rizières sont réparties entre les différentes personnes dans la mesure où elles ne sont pas très éloignées.

L'existence de ces propriétés indivises, peu nombreuses malgré tout, accentue encore les inégalités de la répartition foncière, d'autant plus que les plus grosses propriétés restent personnelles.

On trouvera dans l'analyse de l'origine de la propriété individuelle les éléments explicatifs de la répartition actuelle de l'espece foncier.

Origine de la propriété

La carte n°9 et le tableau C démontrent avec éclat la prédominance de l'héritage dans la constitution de la propriété.

De fait, sur un territoire de 8237,53 ares dont 2405,45 ares sont en rizières et 5832,08 en terres de tanaty, on compte 5538,02 ares héritées par les habitants actuels et possédés en 1930 par des personnes du village dont 1323,10 ares en rizières et 4214,92 en terres de tanaty.

Ainsi plus de la moitié de la superficie rizicole et les 3/4 des terres de tanaty ont été légués par les anciens propriétaires à leurs héritiers.

L'espace rizicole se constitue au total de :

1323,10 ares légués par les anciens habitants,

235,70 ares achetés par des villageois à d'anciens propriétaires de Iavombony ou à leurs héritiers,

846,70 ares acquis sur l'extérieur par des personnes du village, soit par héritage (74,60 ares) soit par achat (772,85 ares).

Sur les 1311,60 ares de rizières que comportait l'espace foncier en 1930, 252,80 ont été héritées ou achetées par des individus non domiciliés à Iavombony.

Les gains en rizières constituent pour le territoire foncier une extension spatiale dans le sens d'une dispersion plus accentuée des limites du terroir.

Nous signalerons ici l'apparition, dans la propriété

actuelle, de parcelles situées loin, en dehors de limites de l'espace foncier, qui se trouvent dans les terroirs de l'Ouest de la Vallée de la Mambakely ou dans les vallons adjacents. Ce sont généralement des rizières provenant de l'héritage de l'épouse et qui sont cultivées en vavy aloha.

L'ensemble des terres de tenety s'est essentiellement accru à l'intérieur des limites de l'espace de 1930, par achats de terres de l'Etat et, sur les marges immédiates, par achats des individus des villages environnants, renforçant ainsi l'aspect compact du territoire foncier.

e) - La part de l'héritage et de l'achat dans la propriété individuelle.

Le graphique et le tableau C expriment, pour chaque propriétaire, la part des héritages et celle des achats.

Sur 41 propriétaires, 35 doivent plus de la moitié de leur propriété aux héritages.

17 ont hérité de la totalité et appartiennent au groupe des moyens et petits propriétaires ; ils ont presque tous moins de 50 ares de rizières, certains pas du tout (49,16) et pour 11 d'entre eux il s'agit d'une propriété indivise.

Pour les 18 autres, la part de l'héritage est toujours supérieure à la moitié de la propriété, mais varie selon les individus de la moitié à la presque totalité, les achats les plus importants étant le fait des plus gros propriétaires et ayant porté essentiellement sur l'espace rizicole : 39, 10, 6, 24.

6 propriétaires ont tout ou presque tout acheté ; 3 sont des petits, 2, des moyens, un seul possède plus de 400 ares.

b) - Origine des héritages et achats

Héritages

Comme le montre le tableau généalogique simplifié joint à la carte n° 6, presque tous les propriétaires actuels dont les descendants directs des propriétaires de 1930; ceci explique la prépondérance de l'héritage dans la constitution de la propriété actuelle.

Dans la majorité des propriétés (24), c'est l'homme qui a hérité des terres du village, ce qui est en rapport direct avec l'origine géographique des individus : on se souvient que les 2/3 des hommes chefs de famille sont nés au village ; on constate cependant une proportion notable d'héritières ou de petits héritages légués par la mère ou une tante décédée, sans héritiers directs (35, 10, 19, 37, 8, 9).

D'une façon générale, on constate que les plus grosses propriétés, qui sont personnelles, appartiennent à des individus qui étaient les héritiers uniques de propriétaires déjà importants en 1930 : 10, 12, 19, 18 ; 12 et 18 sont fille uniques ou uniques survivants ; 10 et 19 sont des héritières uniques, par qui l'intégrité du patrimoine a été conservée, qui ont épousé des hommes venus de l'extérieur et ont par la suite agrandi la propriété par un certain nombre d'achats.

Les plus petites propriétés ont plusieurs origines ; il s'agit :

- soit des enfants de gros propriétaires actuels, qui ont conservé tous leurs droits effectifs sur leurs biens et les exploitent encore presque totalement ou les font exploiter à leur profit ; 20, 21, 13 appartenant à cette catégorie.

- soit d'héritiers d'une même propriété qui fut importante, mais a été désagrégée par les héritages et ventes : 17, 16, 39, 43, héritiers d'une des plus grosses propriétés de 1930 (11 D).

- soit d'héritiers de propriétés déjà peu conséquentes en 1930 : 22, 25, 26, 31, 32, 33, 34.

- soit encore de descendants de famille récemment implantées dans le village : 3, 27, 28, 29.

Le maintien de l'intégrité d'une propriété, par la pratique de l'indivision, dissimule en quelque sorte la réelle importance de la petite propriété foncière, en multipliant le nombre des propriétaires d'un même espace. On remarque d'ailleurs que cette attitude concerne surtout les individus appartenant à l'ancienne classe des serviteurs-mainty et peut se justifier par la "jeunesse" de l'accession à la propriété, autant que par les faibles superficies concernées.

On doit retenir surtout que l'appartenance à la classe hova implique, dès le départ, une position économique et foncière privilégiée, qui tend à se maintenir sinon à se renforcer. Ceux qui ont été ainsi favorisés ont eu moins de mal par la suite à agrandir la propriété par des achats.

Achats

On peut prendre en considération les achats sous deux points de vue :

- ceux qui, sans modifier le territoire foncier global du village consacrent le morcellement de certaines propriétés, au profit d'autres dépendant toujours du village (235, 70 ares de rizières ont été ainsi achetées à des personnes du village par des propriétaires du village).

- ceux qui constituent pour le village un gain sur l'espace foncier des autres villages.

Actuellement, plus des 2/3 des rizières du village ont été achetées à des personnes de l'extérieur, par 18 propriétaires du village.

Dans le jeu des achats et des ventes, qui font et défont les propriétés, un certain nombre de facteurs ont leur importance.

Il est rare de voir une personne proposer à un éventuel vendeur de lui acheter sa terre ; l'acquéreur n'est pas demandeur ; celui qui vend sa terre y est généralement contraint par des difficultés matérielles ; il arrive cependant qu'il la vende à un parent (fils ou gendre), dans le but de lui conserver son intégrité ; on a vu ainsi des fils acheter une partie de l'héritage qui ne devait pas leur revenir en totalité.

L'attitude psychologique, que nous avons mise en relief dans les pages précédentes et qui révèle un attachement particulier à la terre familiale, se trouve confirmée pour une grande part par la nature des rapports existant entre les individus qui ont acheté des terres depuis 1930 et ceux qui les ont vendues. C'est ainsi que la majorité des achats de rizières effectués aux dépens des villages des environs et au profit de Iavombony se sont faits dans le cadre des relations parentales, achat à un beau-père (35), à un cousin éloigné (II) ; les achats et ventes effectués au sein de l'espace dépendant du village, entre habitants du village, sont tous de nature familiales

L'individu qui a hérité d'une rizière au sein du terroir du Iavombony et qui vit trop loin pour l'exploiter lui-même, ou surveiller son exploitation et le partage des fruits, et qui, par ailleurs, n'a pas de parent qui accepte de le remplacer a intérêt dans une très large mesure à vendre sa terre. On constate cependant qu'il ne le fera que s'il y est contraint par des difficultés matérielles. Ceci est confirmé dans une certaine mesure par la permanence dans le terroir d'un certain nombre de parcelles relevant de propriétaires absenteïstes, ou demeurant peu nombreux (4) employés de la fonction publique ou commerçants à Tananarive. Ceux-ci n'ont nullement éprouvé la nécessité de se séparer des terres familiales qui sont exploitées par des habitants de Iavombony et dont la récolte (dans le cas d'une mise en métayage) est prélevée par un parent plus ou moins éloigné demeurant dans un village environnant.

On constate que la plupart des propriétaires qui ont acheté l'essentiel de leurs terres (rizières surtout) ou qui ont accru l'héritage par des achats, exercent en plus de leur activité agricole, une activité secondaire rémunératrice, et parmi eux les fabricants de savon.

Les achats de terres sur tanaty, qui globalement concernent des superficies plus importantes, ne représentent en fait qu'une moindre proportion, comparée aux achats de rizières, et concernent moins d'individus. Exceptées les parcelles d'habitat, 13 propriétaires ont acheté 1543,11 ares de terres de tanaty,

3 propriétaires ont acheté plus de 100 ares dont 499 ares ont été achetés à l'Etat Français vers 1940, c'est à dire que la terre n'a pas été vendue, mais les propriétaires ont dû faire immatriculer les parcelles à leurs frais.

Les achats de terres de tanety constituent certainement un phénomène nouveau. L'appropriation des terres de tanety qui a probablement été renforcée, sinon suscitée, par la constitution de cadastre, n'était au départ qu'une confirmation des droits d'usage des individus ou groupes d'individus sur des parties à peu près définies du terroir. Elle tend à prendre une signification plus précise de richesse foncière. En effet, si la rizière reste la valeur fondamentale par laquelle on affirme sa supériorité économique, il semble que les terres de tanety ne soient plus à négliger. Si elles n'ont pas la même signification profonde, le fait qu'elles puissent devenir sources de revenus monétaires, par le développement de cultures commerciales nouvelles, n'a pas échappé à certains.

La propriété sous son aspect familial

Héritages et achats entre membres d'un même groupe familial prennent toute leur importance quand on analyse ce qu'est devenu la propriété familiale telle qu'elle apparaît sur les cartes n°6 et 8.

La comparaison des tableaux de la propriété familiale en 1930 et 1966 révèle des modifications quantitatives non négligeables, mais la comparaison des cartes conduit à une réelle stabilité de la propriété familiales.

Des groupes familiaux se sont solidement implantés (I, II, IV et VIII) par des acquisitions sur l'extérieur essentiellement et parfois aux dépens d'autres groupes (II aux dépens de

...III, au nord du village-I aux dépens de V, au sud); certains propriétaires ont disparu, comme le groupe +VI dont les terres ont été en grande partie héritées ou achetées par des personnes ne demeurant plus au village.

On peut se demander néanmoins de quel poids réel pèse la propriété lignagère dans la distribution de l'espace. Y a-t-il à l'intérieur d'un même groupe familial, entre des individus nantis et des individus démunis, une solidarité telle qu'on puisse espérer une répartition plus équitable au stade de la jouissance des terres familiales ?

Dans la réalité, la seule solidarité que l'on ait pu constater concerne celle qui unit, de force autant que de gré, les propriétaires d'un héritage demeuré indivis. Par ailleurs, le groupe familial s'est désagrégé en plusieurs sous-groupes où les liens sont directs, entre frère et sœur, tandis qu'entre cousins les seules occasions de rappeler ses origines communes (dans le domaine foncier) sont celles qui permettent aux plus nantis d'absorber les biens des parents dans le besoin. Le cas de la famille II illustre particulièrement cet état d'esprit. C'est ainsi que les héritiers d'un de ses plus illustres représentants (II D), n'ont pu éviter l'éclatement du patrimoine, d'abord sous l'effet des héritages, et presque simultanément de ventes qui ont marqué une période de difficultés financières. Les héritiers, dit-on, se sont endettés pour les cérémonies funéraires et ont alors mis en gage leur propriété. Les difficultés se sont accumulées et presque toutes les parcelles sont passées aux mains d'autres membres plus ou moins éloignés de la famille (on ne se fait pas de "cadeaux" même entre parents).

Trois tendances se dessinent dans l'évolution de la situation foncière depuis 1930 : morcellement, résistance au morcellement, concentration.

Si l'on observe en détail la situation familiale de chacun des propriétaires actuels, il semble que l'on puisse prévoir, à plus ou moins longue échéance, une évolution de plusieurs propriétés dans le sens d'un morcellement par le jeu des héritages.

Le maintien de l'intégrité d'une propriété par la pratique de l'indivision dissimule en fait l'importance réelle de la petite propriété, en multipliant le nombre des individus sur une même surface.

La concentration de la propriété en un nombre de mains de plus en plus réduit (45 propriétaires en 1930, 41 en 1966, alors qu'on peut légitimement penser que la population a augmenté), correspond parfois à un hasard qui fait qu'un seul individu reste héritier unique des terres familiales.

Actuellement, cette concentration se fait surtout par le biais des achats, soit entre individus de village, soit aux dépens des villages environnants, au profit des individus les plus riches, mais qui ont bénéficié au départ d'un héritage non négligeable (35, 18).

Le renforcement de la grosse propriété se fait le plus souvent aux dépens de la moyenne et petite propriété, qui résiste plus difficilement aux méfaits du morcellement au gré des héritages.

Cette concentration foncière et la dispersion parcellaire accentuée sont l'aboutissement de deux phénomènes.

La première, qui était sans doute un caractère de l'appropriation des terres à ses débuts (quelques grands propriétaires du sol : les *tempko*) a pu se dégrader au fur et à mesure des partages familiaux ; elle se redessine actuellement sous l'influence de facteurs économiques nouveaux.

La seconde est la conséquence inévitable d'une appropriation de l'espace effectuée depuis très longtemps, modifiée et compliquée par les partages successifs entre héritiers restés au village ou partie, les ventes consenties à des individus extérieurs au village mais appartenant aux mêmes familles, les regroupements au profit d'héritiers uniques.

C - Le partage du sol : les exploitations

Devant l'aspect groupé que présente l'espace possédé par les habitants du village et l'inégalité de la répartition de la propriété entre les individus du village, et bien souvent d'une même famille, on peut se demander si ces inégalités se reproduisent dans le partage du sol entre les exploitations.

Il est certain que dans une communauté où la population est très stable, les immigrations n'ayant - dans presque tous les cas - qu'un but matrimonial (donc stabilisant dans la majorité des cas), on est en mesure de présager que les propriétaires du sol en sont les premiers usagers.

Etant donné cependant l'inégalité de la répartition de la propriété foncière, on peut se demander si les plus grands détenteurs du sol ne maintiennent pas sous leur tutelle une partie de la population, en étant distributeurs d'espace agricole et créanciers au moment de la récolte des fruits de cet espace.

En d'autres termes, l'espace possédé par les

habitants du village est-il exploité uniquement par ceux-ci ou existe-t-il une interférence avec l'extérieur ? Y-a-t-il recouvrement total et débordement de l'espace approprié, par l'espace exploité ? Dans quelles proportions ? selon quelles modalités ?

L'étude de la propriété n'a cependant pas laissé apparaître l'existence de très grosses propriétés : 5 à 10 ha de terre, dont les 2/3 en terres de tanety représentent les privilégiés de Iavombony ; on peut donc penser que l'espace possédé, tout juste suffisant dans les cas les plus favorables, est en général insuffisant.

Le partage du terroir entre les exploitants

Les chiffres globaux :

espace exploité	10376, 15 ares (dont 3243,83 en rizières (6532,32 en tanety
espace possédé	8237, 53 ares

et la carte 10, comparée à la carte 7, mettent en évidence un premier caractère : l'espace exploité par la communauté dépasse l'espace qu'elle possède.

On peut également se poser la question : tout l'espace possédé est-il exploité par la communauté ? Quels sont les rapports qui existent entre les propriétaires du sol et ceux qui l'exploitent ?

- Répartition quantitative

Sur les 61 familles vivant à Iavombony, on compte 58 exploitations, dont 4 ne comportent pas de rizières.

Parmi ces 58 exploitants, un nombre relativement peu élevé tire tous ses moyens d'existence de l'exploitation agricole du sol. L'analyse de la structure professionnelle de la population active a révélé précédemment ce caractère.

La classification des exploitations sur la base des superficies totales fait apparaître dans les tableaux suivants plusieurs catégories :

Sur 58 exploitations : 8 ont moins de 50 ares
32 ont entre 50 et 200
11 entre 200 et 300 ares
7 disposent de plus de
400 ares.

S'il est aisé de caractériser les extrêmes de cette classification : les plus grosses exploitations ont au minimum 100 ares de rizières et 200 de tanety (et la majorité dispose même de plus de 300 ares de tanety) ;

les plus petites exploitations (moins de 50 ares au total) n'ont pas de rizières ou moins de 10 ares et moins de 50 ares de tanety ; les catégories intermédiaires avec des superficies totales équivalentes recouvrent des réalités parfois très diverses.

D'une façon générale, et la configuration du terroir l'impose, les exploitations disposent de plus de terres de tanety que de terres de rizières. On constate que plus de la moitié des exploitants ne disposent pas de 50 ares de rizières et que les 3/4 ont moins de 100 ares de tanety.

Cette forte proportion d'exploitants petits et "moyens-petits" a imposé d'autant plus qu'un petit nombre des exploitants du village (7) dispose de plus d'un hectare de rizières (2 ont même plus de 2 hectares) et de plus de 3 hectares de tanety. Ces sept gros exploitants disposent à eux seuls de 4001 ares sur les 10559 ares du terroir soit, plus du tiers de l'espace exploitable et réunissent moins du 1/5 de la population du village.

Les modes de faire-valoir

La comparaison des chiffres du tableau D et l'observation de la carte n°11 fait apparaître un certain nombre de distorsions entre la propriété et l'exploitation, néanmoins il convient de remarquer en premier lieu que la plus grande partie de l'espace est exploitée par ses détenteurs.

a)- définitions des types

Outre le faire valoir direct qui concerne la plus grande partie de l'espace exploité, tant les rizières que les terres de tanety, il existe plusieurs types de contrat entre les propriétaires du sol et les exploitants.

Quatre modes de faire valoir s'appliquent à l'espace rizicole :

- le faire valoir direct
- le métayage
- la location
- le prêt

-Le faire valoir direct : Les 41 propriétaires, domiciliés au village, exploitent directement tout ou partie de leur propriété.

Sur les 2405,45 ares de rizières qu'ils possèdent, 1643,43 ares sont exploitées en faire valoir direct.

Compte tenu de la propriété indivise et des dotations concédées par des personnes du village à des enfants qui n'y résident plus, plusieurs parcelles sont exploitées en faire valoir direct par des exploitants extérieurs à la communauté.

Aucune rizière de l'espace rizicole foncier du village n'est cédée à des individus extérieurs par des contrats de métayage ou de location.

-Le métayage : Il constitue le type de contrat le plus fréquent. Tous les travaux sont à la charge de l'exploitant; le propriétaire n'apparaît qu'au moment de la récolte pour contrôler le partage du paddy qui se fait dans les proportions de 1/3 pour le propriétaire et 2/3 pour l'exploitant. Un plus petit nombre de contrats de métayage est établi sur la base de 1/4 pour le propriétaire et 3/4 pour l'exploitant.

Le bail est établi pour une durée de un an seulement mais se poursuit généralement pendant trois ans et souvent plus. Néanmoins, passé ce délai, le propriétaire peut rompre le contrat quand il le désire. On a pu voir ainsi, au début de notre enquête, plusieurs exploitants perdant simultanément l'essentiel des rizières qu'ils cultivaient au profit d'un seul exploitant qui avait accepté, ou proposé, de louer la totalité des parcelles pour une durée de deux ans. Cette situation nouvelle apportait deux avantages au propriétaire (qui réside dans la province de Majunga): celui de pouvoir compter sur un fixe en argent vraisemblablement plus avantageux qu'une part des récoltes dont il ne pouvait contrôler l'importance, et celui de n'avoir affaire qu'à un seul exploitant.

-La location : Il semble que les exploitants y trouvent actuellement un intérêt croissant, mais il demeure le type de contrat le moins répandu.

La location peut se faire selon deux modalités: la redevance au propriétaire est payée en nature; une quantité fixe de paddy est versée chaque année au propriétaire quelle que soit

...la récolte, ou bien consiste en une certaine somme globalement définie pour un certain nombre d'années (deux ou trois ans).

La première modalité, qui est la plus ancienne et la plus fréquente, comporte de gros inconvénients pour l'exploitant dans le cas d'une mauvaise année mais peut, par ailleurs, encourager des efforts de production dans la mesure où d'éventuels surplus lui reviendront totalement.

Le second type constitue un avantage certain pour le propriétaire qui réside trop loin et ne peut contrôler la mise en valeur de ses terres ni l'importance des récoltes. Les exploitants qui ont une activité complémentaire rémunératrice y trouvent aussi leur compte puisqu'ils sont capables de payer la somme d'argent, grâce à ce que leur procure leur activité complémentaire, et sont ainsi maîtres de la rizière et des récoltes sans contrôle du propriétaire.

-Les prêts : Les prêts de rizières consentis sont de plusieurs types :

prêts familiaux qui ont pour la moitié des cas la signification d'une dotation du chef de famille à un fils ou gendre. Les derniers peuvent ainsi demeurer au village.

Sept exploitants bénéficient de prêts consentis par des proches parents qui ne vivent plus depuis longtemps au village.

Nous avons également inscrit dans cette catégorie une dizaine de parcelles mises en valeur récemment au nord-est de Iavombony dans un marécage terre d'Etat (l'accord a été donné mais il n'est pas question qu'ils soient propriétaires).

Enfin, on doit noter quelques parcelles prêtées par des propriétaires extérieurs au village et qui n'ont aucun lien de parenté avec les exploitants de Iavombony. Abandonnées depuis plu-

...-sieurs années, les parcelles feront l'objet d'un contrat de métayage après une durée de trois ans de remise en valeur.

Trois types de faire valoir s'appliquent aux terres
.....
de tenety.
.....

Le faire valoir direct

Les prêts

Les locations

C'est aussi le faire valoir direct qui domine sur les terres de tenety.

Ces terres ne font l'objet d'aucun partage des fruits. Les exploitants qui ne possèdent pas de terres de tenety bénéficient de prêts consentis par des parents domiciliés au village (en majorité), et qui sont souvent des dotations, ou par des héritiers d'anciens propriétaires ne vivant plus à Lavombony.

Par ailleurs, les plus gros exploitants cèdent volontier des portions de parcelles, qu'ils jugent moins rentables, ou laissées en friche, à des petits exploitants qui n'ont rien, même s'ils ne sont pas parents.

Une seule parcelle de tenety a été louée à un propriétaire extérieur au village.

b)-Rapports quantitatifs et géographiques entre les modes de faire valoir.

Le faire valoir direct domine globalement dans l'ensemble du terroir mais il prédomine particulièrement dans l'exploitation des terres de tenety.

Cette différence peut s'expliquer par la structure de la propriété rizicole: sur 54 exploitants, 41 seulement possèdent des rizières et l'on a vu l'inégalité de la répartition de la propriété rizicole entre ces 41 propriétaires, de même que la prédominance de la très petite et petite propriété;

On a vu, et les chiffres le confirment, que le métayage est le moyen essentiel et traditionnel de pallier à une insuffisance de la propriété.

	FVD Tot.	Expl.	Prête Tot.	Expl.	Met. Tot.	Expl.	LocT	Exp.	
Espace rizicole	3843,83	1647,90	34	642,56	26	1165,57	37	387,60	10
Tanety	6532,32	4056,59	36	2294,21	46			221,52	2
	10376,15	5704,49		2896,77		1165,57		609,32	

Les rapports géographiques :
.....

Le faire valoir direct recouvrent la quasi totalité du territoire possédé (y compris les prêts), les autres modes de faire valoir se situent donc en majorité au-delà de ses limites.

L'espace rizicole.

Mis à part les parcelles possédées par les habitants de Lavombony et exploitées par des personnes vivant à l'extérieur (cependant parents des habitants du village) la plus grande part de rizières non possédées par les habitants (et qui constituent des enclaves dans l'homogénéité du territoire approprié) est exploitée en métayage ou louée .

C'est, néanmoins, surtout au-delà des limites du territoire approprié que s'étend le métayage, essentiellement dans la partie sud sud-est de la plaine, et gagne progressivement vers

...l'est, les abords du village voisin.

Dans les vallons centraux, le faire valoir direct reste largement prédominant.

Le phénomène le plus intéressant, avec l'extension des exploitations vers le sud sud-est et vers l'est, est le débordement du territoire possédé par l'espace exploité dans les vallons du sud et de vers l'ouest. Nous y avons déjà constaté l'extension par achat de rizières; elle se précise au niveau de l'exploitation par le biais du métayage.

Dans la vallée principale, à l'est, on peut imaginer que l'extension des exploitations rencontre une résistance plus grande due à la présence de gros villages : Monankasina, Imerintsi-fandra, Ambodihady tournés vers la même plaine, tandis que, immédiatement à l'ouest, les unités d'habitat sont moins importantes, plus dispersées, et que les gros villages, éloignés à l'ouest, sont tournés vers l'ouest regardant vers la seconde vallée principale qui constitue un autre foyer rizicole (cf. Carte régionale).

En ce qui concerne les terres de tanety, on observe le même recouvrement de la propriété par l'exploitation (en FVD ou prêts de villageois à villageois) tandis que les enclaves sont soit des friches, soit des prêts consentis par les propriétaires qui ne vivent pas au village. A l'extérieur des limites du territoire foncier, la proportion des parcelles prêtées par des individus extérieurs à la communauté est encore peu importante mais augmente et révèle sensiblement le poussée de besoins croissante en terres de tanety, favorisées ou facilitées peut-être par le désintéressement des villages voisins (ouest et sud) pour les cultures sèches et particulièrement pour la mise en valeur de terres situées aux limites de leur territoire.

Structure des exploitations

Rizières et Tanety

Le rapport des surfaces en rizières et en tanety n'est pas le même selon les catégories d'exploitations. Parmi les plus grandes, on observe des plus importantes surfaces en tanety, en chiffre absolu et relatif. Ce rapport décroît progressivement et se renverse dans les exploitations de moins de 100 ares.

La nécessité de la production rizicole est un phénomène qui concerne tous les exploitants mais n'apparaît de façon évidente qu'au niveau des exploitations moyennes et petites, encore qu'il y ait exception dans le cas où les exploitants exercent constamment une activité non agricole, particulièrement rémunératrice comme par exemple la fabrication de savon.

Modes de faire valoir

Seules les grosses exploitations (plus de 150 ares de rizières) ont vraisemblablement un espace rizicole suffisant.

Au-dessous de 100 ares de rizières, presque tous les exploitants complètent l'espace rizicole par le prêtage du métayage.

Au-dessous de 75 ares de rizières, la proportion de rizières métayées s'accroît jusqu'à devenir prédominante dans les plus petites exploitations. De la même manière, les plus petites exploitations de tanety sont celles qui ne disposent que de terres prêtées.

**CLASSIFICATION DES EXPLOITATIONS ET MODES DE
FAIRE VALOIR : RIZIERES ET TANETY**

**1) RIZIERES : Superficiées en Ares
(suite)**

N° de l'exploitant	Surface Totale	FVD	Prêt	Location	Métay.
26	49,60				49,60
30	46,60	17,20			29,40
22	45,25	18,65			26,60
29	43,40	10,00			33,40
7	40,80		14,20		26,60
20	39,80		22,80		17,40
15	39,60		39,60		
4	39,00				39,00
23	38,10		20,00		18,10
14	38,00		23,20		14,80
8	37,70	37,70			
31	36,70	12,70			24,00
46	33,00			11,80	21,20
34	31,70	15,30			16,40
59	28,80				28,80
52	28,60			12,40	16,20
45	27,60	8,80			18,80
9	27,10	27,10			
32	26,30	15,30			11,00
40	22,50	22,50			
42	22,00				22,00
61	19,80		19,80		
37	17,00	17,00			
48	7,40			7,40	7,40
44	7,20			7,20	7,20
57	5,55		2,75		2,80

**CLASSIFICATION DES EXPLOITATIONS ET MODES DE
FAIRE-VALDIR : RIZIERES ET TANETY**

1) RIZIERES: Superficies en Ares

N° de l'exploitant : Surface Totale : FVD : Prêt : Location: Métey.

13	341,40	25,20	106,30	209,60	
12	237,20	197,20	5,60	34,40	
35	173,80	173,80			
10	173,45	173,45			
19	161,40	139,00	3,20		19,20
36	156,60	24,20			132,18
24	132,30	93,60			38,70
6	121,00	72,40	3,40	21,00	25,00
9	116,25	60,40	6,75		49,10
18	115,55	83,55			32,00
27	114,96	0,00	114,16		
1	101,90	47,70	54,20		
2	96,20	36,60			59,60
38	94,60	68,20			26,40
16	85,00		57,80		27,20
41	75,25	47,25	28,00		
3	73,70	22,50	0,40	29,00	21,80
47	72,80	45,80		27,00	
17	70,30	11,50	41,20		17,60
21	66,40	4,00	32,40		30,00
57	65,40		15,20	27,80	22,40
50	64,00				64,00
48	60,40	22,60			37,80
49	56,65		8,00		48,65
28	55,50				55,50
25	55,20	29,60			31,60
11	53,90	53,90			
33	52,90	18,10	24,00		10,80

**CLASSIFICATION DES EXPLOITATIONS ET MODES
DE FAIRE VALOIR : RIZIERES ET TANETY**

II)- LES TANETY : Superficies en Ares

(suite)

N° de l'exploitant : Surface totale : FVD : Prêt : Location : Métay.

...	30	77,94	66,86	11,08
	45	72,10	31,20	40,90
	23	71,35		71,35
	39	70,54	54,22	16,32
	28	67,82	2,92	64,90
	3	66,70		66,70
	7	64,57		64,57
	40	53,40	53,40	
	59	50,01		50,01
	33	45,00	16,00	29,00
	22	43,55	27,30	16,25
	14	42,54		42,54
	27	37,70	5,00	32,70
	26	34,06	28,14	5,92
	32	28,76	28,76	
	47	27,16		27,16
	53	26,60		26,60
	52	25,00		25,00
	31	21,52	21,52	
	54	19,98		19,98
	51	19,40		19,40
	34	19,28	9,44	9,84
	44	21,70		21,70
	48	16,60		16,60
	57	16,50		16,50
	29	15,78	1,76	14,02
	46	14,70		14,70
	42	9,65		9,65
	55	7,80		7,80

CLASSIFICATION DES EXPLOITATIONS ET MODES

DE FAIRE VALOIR 4 RIZIERES ET TANETY

II)- LES TANETY : Superficies en Ares

N° de l'exploitant : Surface Totale : FVD : Prêt : Location : Méta.

12	628,18	472,70	27,20	128,28
10	428,97	428,97		
13	404,31	148,18	69,81	93,32
2	339,48	338,48		
1	328,60	328,60		
19	319,44	319,44		
35	266,96	259,66	7,30	
11	262,91	249,81	13,90	
61	212,36		212,36	
9	189,24	142,94	46,30	
24	185,81	156,61	28,40	
16	179,64	139,14	40,50	
50	178,62		178,62	
38	178,29		178,29	
15	144,56		144,56	
41	135,20	135,20		
5	122,00	122,00		
18	116,98	116,97		
6	113,09	61,71	51,38	
37	100,40	100,40		
17	97,30	97,30		
49	92,16	47,40	44,76	
43	90,87	53,19	37,72	
8	89,61	82,61	7,00	
4	88,24	56,80	31,44	
20	85,71		85,71	
36	85,70	2,30	83,40	
21	85,49		85,49	
25	78,98	38,34	40,64	

.....

Cette situation ^{s'explique} dans la majorité des cas par le fait que ces petits exploitants sont de jeunes cultivateurs mariés depuis moins de cinq ans, ou célibataires, ou qui sont venus au village pour exercer d'abord une activité artisanale et ont progressivement exploité quelques rizières et parcelles de tenety.

L'analyse des rapports entre propriétaires et métayers fait apparaître d'une part la stabilité du métayage (les 2/3 des parcelles métayées le sont depuis plus de trois ans) et un tiers depuis plus de dix ans) qui se pratique surtout auprès des propriétaires des villages voisins (très peu de propriétaires vivent au-dehors de cette petite région), d'autre part la fréquence des liens parentaux unissant propriétaires et métayers.

Qu'elles soient grandes ou petites, les exploitations ont un caractère commun: la dispersion des parcelles au sein du terroir qui reproduit l'aspect de la propriété et que n'atténue pas le métayage ou les locations.

Vraisemblablement, des études d'exploitations portant sur les terroirs immédiatement voisins à l'est (Manankésana, Imerintsiafindra, Ambohidahy) révéleraient les mêmes caractéristiques.

Nous avons là, traduite en terme foncier, l'expression d'une saturation régionale qu'a laissée prévoir l'analyse rapide de la région dans notre introduction.

Au terme de cette étude des structures foncières, nous pouvons se dessiner les limites et les caractères de terroir de Iavombony.

Régulières, distribuées à peu près équitablement autour de l'unité d'habitat, les limites du terroir villageois sont celles que dessinent les contours de l'espace exploité. (Carte n°10). L'interférence entre la propriété et le faire valoir direct permet de déterminer une aire contrôlée presque totalement par les habitants de Iavombony.

A l'extérieur de ce territoire, les limites de l'espace rizicole, qui se meuvent surtout au gré des métayages, s'étendent vers le sud-est essentiellement et, d'une façon générale, elles semblent rencontrer des résistances opposées par les terroirs voisins.

Le phénomène de concordance entre concentration des terres au stade de l'appropriation et celle qui se manifeste au stade de l'exploitation, accentuée, pour la majorité des petits propriétaires et petits exploitants, l'insuffisance de l'espace rizicole et freine l'augmentation des surfaces rizicoles à l'intérieur des limites raisonnables du terroir.

La prédominance du faire valoir direct tant sur les rizières que sur les terres de tanaty nous paraît être en relation directe avec la stabilité d'une population qui plonge ses racines historiques dans la région même.

00000000000000000000

II - UTILISATION TRADITIONNELLE DE L'ESPACE OU LA SUBSISTANCE DU GROUPE

Si les activités non agricoles apportent des revenus substantiels à une proportion notable des familles qui ne pourraient survivre sur des exploitations agricoles trop exigües, nous ne devons pas perdre de vue que l'activité agricole reste la préoccupation majeure et qu'elle s'exerce, dans la plupart des cas, au sein de l'exploitation familiale.

Quoi bien l'exploitation est la seule source de revenus, assurant la subsistance de la famille et la couverture des dépenses minimum, ou bien elle est complétée dans des proportions, que nous avons définies dans la première partie, par d'autres activités. De toutes façons, elle assure avant tout l'alimentation du groupe familial, plus ou moins large.

Il n'est pas d'exploitations conçues à des fins commerciales uniquement. Le but premier de la production agricole est d'assurer la subsistance du groupe villageois, en général, et de la cellule familiale réduite, en particulier.

Les caractéristiques essentielles de la structure des exploitations (dispersion des parcelles dans les parties du terroir de natures différentes et complémentaires) concrétisent cette aspiration fondamentale.

Parler d'une civilisation du riz est banalité à Madagascar, plus encore dans la plaine de Tananarive considérée

...comme l'un des plus gros foyers producteurs. Il convient néanmoins, au niveau de l'étude monographique d'en saisir toute la profondeur. On a vu la place de la rizière dans la constitution de la richesse foncière; il importe maintenant d'évaluer sa place dans le système de production, sa faculté d'absorber l'énergie des hommes pour leur restituer dans des proportions plus ou moins équitables, sous la forme de biens consommables ou commercialisables.

Nous analyserons au cours de ce chapitre l'utilisation traditionnelle de l'espace.

Dans le système de culture traditionnelle, c'est la culture du riz qui tient la plus grande place et reste la préoccupation fondamentale des paysans. Dans la majorité des cas, cependant, la production de l'exploitation familiale est insuffisante à la couverture des besoins alimentaires de l'année. Exceptés quelques gros exploitants qui parviennent à la récolte suivante avec quelques surplus de la précédente, dans les cas les plus favorables, la récolte effectuée en Avril-Mai permet de tenir jusqu'en Février. Dans les plus petites exploitations, qui ne coïncident pas toujours avec les plus petites familles, l'autoconsommation en riz est assurée jusqu'en Septembre-Octobre seulement.

Il apparaît ainsi que l'espace rizicole du terroir est incapable d'assurer une production suffisante pour couvrir la totalité des besoins en riz de la population du village.

C'est dans ce contexte que l'extension des cultures sèches vivrières se justifie pleinement. Traditionnellement conçues comme accompagnant le riz, tubercules et légumineuses en viennent à jouer le rôle de production vivrière complémentai-

...re indispensable à la subsistance.

L'éventail étendu de ces cultures sèches, dont les cycles végétatifs varient de trois à dix-huit mois, d'une part permet l'étalement des travaux à une période où la rizière a la priorité, d'autre part, multiplie les chances de sécurité pendant la période de soudure plus ou moins longue selon les familles et les exploitations.

Simultanément à cette invasion des tanoty par les cultures sèches, les pâturages ont été diminués d'autant; phénomène qui a accéléré, avec la généralisation de l'utilisation de la charrue et de la herse pour les grands travaux des rizières, la chute de l'élevage extensif.

Nous aborderons en fin de ce chapitre la place et le rôle de l'élevage dans le système cultural.

L'année agricole :

La vie rurale est rythmée à Iavobony, comme dans toute la région et la plaine de Tananarive, par les exigences du calendrier agricole dont l'axe principal est constitué par les travaux de la rizière.

Pépinières et rizières sont préparées par un labour à la charrue et dans certains cas à l'angedy, durant le mois d'Août, mais c'est en Septembre, avec la semaison du paddy dans la pépinière et les soins attentifs qui l'accompagnent, que commence la grande saison de riz.

C'est entre Novembre et Janvier que l'activité prend un caractère fébrile, et l'on voit se succéder sur les parcelles, hommes et bêtes, femmes et enfants pour profiter des premières eaux, qui marquent le renouveau des énergies naturelles et des espérances de prospérité, et mobilisent toute la famille autour de la rizière.

A partir de Janvier seulement, les hommes sont quelque peu libérés des exigences de la rizière et préparent hâtivement les champs de tanety à recevoir boutures et graines, préparées puis plantées par les femmes.

Jusqu'à la fin Avril et la mi-Mai, selon les années, c'est encore vers la rizière que se concentrent l'activité des hommes et des femmes, ces dernières pour la libérer des herbes parasites et les premiers pour assurer la constance du niveau de l'eau et surveiller^{l'}croissance des plants.

Mobilisant toutes les énergies, la récolte s'effectue dans l'excitation générale et l'afflux de main-d'œuvre, parents et salariés.

Tandis que haricots, maïs et manioc poussent leurs jeunes tiges et enflent leurs tubercules, la nouvelle récolte est rentrée dans les greniers, dans bien des cas amputée par des propriétaires ^{et jardiés} ventes hâtives mais nécessaires. Puis les familles se dispersent au gré des "famadihana".

En un sens, rien n'est venu bouleverser fondamentalement le rythme et le sens de la vie rurale telle qu'elle devait être autrefois, bien que les cultures sèches plus importantes soient venues charger le calendrier des travaux.

A- La Riziculture

Dans les deux vallées principales de la région, le riz est cultivé sur deux saisons. Si, de toute façon, les conditions de température nécessaires à la germination de

...à la croissance normale du riz sont remplies toute l'année dans la plaine de Tananarive, ce sont les conditions hydrauliques qui règlementent essentiellement la répartition géographique des deux cultures annuelles de riz.

Du semis à la maturité, le déroulement normal du cycle végétatif du riz nécessite un apport d'eau régulier et constamment renouvelé.

Nous avons exposé dans la première partie de notre étude les différentes possibilités en eau existantes dans notre petite région. La présence de la rivière et de quelques sources permanentes assurent une quantité d'eau suffisante pour l'ensemble des pépinières réparties sur le terroir. Mais elles s'avèrent nettement insuffisante quand il s'agit, pour tous les riziculteurs de la vallée, d'inonder faiblement au moment du hersage, puis de façon constante, toutes les parcelles où seront effectués les repiquages. C'est en fin de compte l'eau des pluies qui constitue l'apport d'eau nécessaire à la rizière, du repiquage à la maturation, que ce soit dans les vallées ou dans les vallons.

On observe néanmoins des nuances possibles liées à la localisation des rizières par rapport aux sources.

Une partie des rizières, situées le long de la rivière ou près des sources permanentes des vallons, sont repiquées assez tôt, vers la mi-Novembre, même si la saison des pluies ne s'est pas franchement déclarée.

Au centre de la plaine, tandis que les rizières du bord des berges sont déjà repiquées, on en observe encore où l'eau de gravitation n'est pas encore parvenue, ce qui retarde même les travaux de hersage.

Entre ces deux extrêmes, la majorité des rizières de plaine et de vallons sont préparées quinze à vingt jours avant

...le début des pluies grâce aux apports de la rivière et des sources permanentes.

On a donc affaire à une riziculture de submersion, en saison des pluies, où l'irrigation joue un rôle d'appoint.

Les Travaux de la rizière

De Août-Septembre à la fin Avril, les travaux de la rizière s'échelonnent autour de trois actes principaux :

- la préparation des pépinières et la semaison
- le repiquage dans la rizière
- la récolte.

Choisies pour leur situation privilégiée par rapport aux points d'eau, les pépinières sont de petites rizières spécialisées dans la préparation des plants de riz destinés à être repiqués sur l'ensemble de l'espace rizicole.

Elles font l'objet des soins les plus attentifs car c'est au cours de cette période végétative que le plant de riz prépare l'avenir de la récolte. Très souvent, elles sont retournées à l'angady parce que, pense-t-on, l'angady, qui va plus profond dans le sol, est plus efficace. C'est sans doute aussi parce que les parcelles vouées aux semis sont de faibles dimensions et rendent difficile le labour à la charrue sans risques de destruction des diguettes.

Dans tous les cas, la pépinière reçoit avant le labour ou le hersage, une fumure qui est composée d'un mélange de fumier d'étable ou de porcherie et de cendres végétales. La veille du semis, la pépinière est inondée, les grosses mottes du labour brisées par un hersage, puis nivelée à l'angady. La terre

...ainsi ameublie, étroitement mêlée à l'eau est prête à recevoir les semis qui ont été prélevés sur la récolte précédente et soigneusement conservés à l'abri de l'humidité. Semées très serrées les graines de paddy vont commencer leur germination sous une pellicule d'eau (haute d'environ deux phalanges d'un doigt de la main), maintenue constante durant une semaine. Puis l'eau est évacuée. Certains disposent alors sur les semis une fumure légère (fumier de volailles mêlé à du son de riz) avant de renouveler l'inondation qui sera maintenue constante jusqu'à la transplantation dans la rizière.

Ainsi, dès la deuxième quinzaine de Septembre, jusqu'à la mi-October, les taches vert-tendre des pépinières dispersées vont apparaître, discrètes et symboliques sur le damier des rizières labourées.

Un mois et demi ou deux mois et demi plus tard, tandis que les hommes et les attelages s'affairent sur un nombre croissant de rizières inondées afin de préparer la grande opération de repiquage, les femmes pataugent dans la boue des pépinières et arrachent les plants. Ceux-ci sont liés en bottes, égouttés et débarrassés de leur boue en un geste précis et énergique du talon et du poignet, puis disposés dans les soubiques avant d'être transportés sur les rizières.

La saison du repiquage, pour presque toutes les rizières, débute avec les premières pluies de Novembre.

Chacun se presse et l'on s'arrache le concours des femmes de la famille, du village et parfois même des villages voisins. C'est à qui aura pu effectuer, le plus rapidement possible et au meilleur moment, le repiquage de toutes ses parcelles, afin de

...se consacrer aux champs de tonety où la terre, détrempée par les premières pluies, se prête aisément au labour.

Dans les bonnes années, les pluies précoces permettent d'achever les rapiquages avant le nouvel an, mais il n'est pas rare de les voir, comme au cours de notre enquête, se poursuivre jusqu'à la fin de Janvier.

Avant la récolte, au moment où les épis font leur apparition, en fin février, mi Mars, les femmes, accroupies au milieu des tiges et des feuilles encore bien vertes, accomplissent l'unique sarclage qui débarasse la rizière des mauvaises herbes. Les hommes surveillent pendant toute la croissance des épis, le niveau de l'eau qui doit être maintenu à dix ou quinze centimètres.

Alors que tous les greniers sont vidés depuis longtemps (3 à 4 mois), s'accomplit la tâche attendue et sacrée de la moisson. Dans la mesure du possible, l'eau est évacuée des rizières une à deux semaines avant la moisson, à la fois pour faciliter la tâche et pour achever convenablement la maturation des grains. Les équipes d'hommes, constituées quelques jours avant, armés de leur couteau à longue lame tranche les tiges à un tiers au-dessus de la base⁽¹⁾. Les femmes et les enfants sont mobilisés pour le transport des gerbes, qui sont entassées dans des chafo^Ftes avancées à proximité des rizières. La récolte est alors transportée jusque dans le cour de la maison balayée et transformée en aire de battage.

.....
(1)-Les gerbes sont alignées sur la rizière, les tiges d'une gerbe recouvrant les épis de la précédente; pendant une semaine, elles seront laissées ainsi à sécher.

La famille est à nouveau réunie pour le battage, qui s'effectue en frappant les gerbes sur des fûts métalliques.

Le partage des fruits des parcelles métagées est effectué, sous la surveillance du propriétaire ou d'un parent venu le remplacer. Il se fait soit sur la parcelle même, soit sur l'aire de battage.

C'est à cette époque également que les collecteurs commencent leur ronde, et viennent solliciter au village les éventuels vendeurs de paddy.

Neuf mois de l'année sont ainsi consacrés, plus ou moins intensément, à la production du riz "vakiambiety".

Par la quantité d'énergie mobilisée en un court laps de temps sur un espace bien circonscrit, le repiquage constitue avec la récolte les plus gros travaux de l'année rizicole.

L'efficacité du système actuel sera juger au cours du chapitre suivant; il suffit pour le moment de dégager les principaux obstacles qu'il rencontre.

-Les difficultés de la riziculture

On retrouve chez les riziculteurs de Iavombeny les défauts contre lesquels tentent de combattre les services de la vulgarisation des méthodes de riziculture améliorées : Pépinières semées trop serrées et beaucoup trop tôt, brins trop nombreux au moment du repiquage et mal espacés etc...

Cependant, il faut reconnaître que les bienfaits de la pratique de la fumure des rizières sont reconnus par tous. Celle-ci est appliquée généralement mais elle est limitée bien souvent par l'insuffisance de production de fumier d'étable. Un certain

...nombre d'exploitants ne fument les rizières qu'en en sur deux, à tour de rôle. Nous devons noter ici l'utilisation des déchets de fabriques de savon pour la fumure. Mêlées à la fumure organique, ils constituent, semble-t-il, un apport supplémentaire en azote? Sont-ils réellement bienfaisants à la longue, nous n'étions pas compétent pour le juger, mais les exploitants reconnaissent à l'unanimité que ce "lavenindero" permet d'obtenir des rendements supérieurs.

En fait, les principaux sujets d'inquiétude, exprimés et ressentis par les exploitants, tourne autour des aléas climatiques qui font courir les plus grands risques aux récoltes.

Parmi eux, on notera non tant le retard de la saison des pluies que des sécheresses prolongées après le repiquage et surtout au moment de l'épiage. Dans la mesure où les capacités du réseau d'irrigation sont nettement au-dessous des besoins, la sécheresse est surtout néfaste pour les rizières qui sont mal situées par rapport aux principaux canaux, encore qu'il faille noter que les canaux eux-mêmes enregistrent immédiatement la baisse des précipitations par une baisse considérable de l'étiage.

Tout autant que la sécheresse, une période de pluies trop abondantes compromet l'avenir de la récolte.

La maîtrise du drainage est particulièrement déficiente, et les rizières situées au centre de la vallée et à l'embouchure des vallons sont les premières à souffrir de cet état de choses (On a remarqué que quelques unes des rizières, situées en bout du petit canal central, n'avaient pas été cultivées depuis deux ou trois ans).

La grêle reste encore la plus grande des calamités. La saison la plus sujette à ce genre de précipitations, Mars et Avril, correspond juste à la période critique où va s'amorcer la récolte. 1967 fut une des ces années maudites où la grêle a littéralement fauché les épis bien remplis et particulièrement promet-

..-terre. Un seul exploitant (celui qui avoit achevé le premier le repiquage de toutes ses rizières) a pu rentrer sa récolte avant le désastre.

Contre les risques de mauvaises récoltes, on observe deux solutions possibles :

-Nous avons vu dans l'étude de la structure foncière que le territoire du village pouvait s'étendre bien au-delà des limites tangibles de la carte, en parcelles dispersées, dans les terroirs voisins de l'ouest. La contraction de unions matrimoniales dans les villages, où les rizières portent le riz de première saison, a apporté à un grand nombre de familles des rizières concédées en dotation ou héritées par les femmes. Il est certain que la possession de ces rizières, qu'elles soient mises en métayage ou exploitées directement par les habitants de Lavombony, constitue en quelque sorte, un fond de sécurité tendant à contrebalancer les accidents causés à la récolte de "vekiambiaty".

-la seconde solution consiste à accroître les produits de remplacement tels que cultures sèches vivrières ou encore à miser sur les rentrées d'argent qu'assurent les cultures commerciales ou les activités artisanales.

De toute façon, qu'elle soit bonne ou mauvaise, la récolte de riz est toujours insuffisante pour la plupart des familles, ce qui fait que la solution principale reste la mise en cultures des terres de tanety.

B- Les Cultures sèches

Huit plantes alimentaires sont cultivées sur les tanety de Iavombeny: manioc, patate douce, seonjo, maïs, haricot, voanjobory, arachide, oignon et quelques produits maraichers.

Dans cet éventail diversifié qui inclue des tubercules, des légumineuses et des légumes, une distinction s'impose entre les plantes destinées à la consommation familiale et les produits cultivés uniquement pour la vente.

Les premières font traditionnellement partie du répertoire des cultures vivrières; il s'agit du manioc, des patates douces, du seonjo et, plus tardivement inscrits à ce répertoire: le maïs, les haricots et les voanjobory.

Il apparaît difficile d'établir une sélection qui s'applique sans distinction à tous les cultivateurs, car certains produits, destinés uniquement à la commercialisation par les uns, sont consommés totalement par d'autres, ou encore partagés entre la vente et la consommation.

On aura donc comme critère essentiel celui que la majorité pratique effectivement. Un certain nombre de constantes se dégagent en première approximation; on peut établir la distinction suivante:

cultures vivrières: manioc, patate, seonjo
maïs
haricot
voanjobory

cultures commerciales: arachide, oignon, haricot et plantes maraichères.

Bien qu'il soit plus rentable de consacrer les terres de tenoty à des produits commercialisables, la majorité des exploitants préfèrent encore s'en tenir au répertoire classique des cultures vivrières.

Cette attitude est certainement le fruit d'un calcul précis dans lequel entre en ligne de compte tant les exigences en main d'oeuvre suscitées par de nouvelles cultures que les aléas de la vente qu'elles encourent. Au contraire, les cultures traditionnelles peu fragiles, comme le manioc et les patates douces, ont l'avantage de se conserver longtemps, d'être à portée de la main au gré des besoins, sans qu'on ait à effectuer des déplacements au bout desquels on n'est pas toujours assuré d'écouler sa production au prix de son labour.

Le répertoire des cultures vivrières et le cycle des plantes

L'ensemble des cultures sèches destinées à la consommation familiale peut faire l'objet d'une distinction selon que les cultures sont récoltées au terme d'un cycle long (un an à dix-huit mois) ou d'un cycle bref (trois à six mois).

-Les Plantes à cycle long

Manioc, patates douces, eaonjo

Manioc et patate sont plantées au cours de la campagne de saison des pluies et ne sont consommables qu'à partir de la saison suivante, parfois plus, en ce qui concerne le manioc.

Ils sont plantés par bouturages; fragments de tiges débarrassées de leurs feuilles pour le manioc, tiges et feuilles pour les patates douces. Dans les deux cas, il s'agit de bou-

...tures prélevées sur des plantes, récemment retirées du champ (moins de 15 jours pour le manioc, 2 à 3 jours seulement pour les patates). Très résistantes, les boutures peuvent rester dans le champ jusqu'à deux semaines sans pluie et amorcer ensuite leur cycle de croissance. Ceci permet de ne se consacrer à ces cultures que tardivement dans la saison des pluies, si d'autres travaux ont retardé l'ensemble des plantations.

Il faut remarquer, cependant, que si le cycle du manioc atteint toujours une durée minimum d'un an, celui des patates douces varie. Dans bien des cas, le cycle est interrompu au bout de quatre à cinq mois (parfois six); les tubercules sont moins gros mais plus agréables à la consommation. Les exploitants conservent alors un petit carré de patates destinées à fournir les boutures nécessaires à la prochaine plantation.

Plantées au cours de la campagne d'hiver, en Juillet, les saenjo ne sont récoltées qu'au terme d'un an de maturation. Ils exigent un sol qui retienne particulièrement l'humidité.

-Les Plantes à cycle bref

Dans bien des cas associée sur la même parcelle, haricots blancs et maïs sont les deux cultures à cycle bref destinées exclusivement à la consommation familiale.

Plantées entre Décembre et la fin Février au plus tard, les haricots sont récoltés au bout de trois mois; le maïs au bout de quatre à six mois.

Les voanjobory, légumineuse très voisine de l'arachide, autrefois réservé à la vente, est actuellement consommée par les producteurs. Il est planté en Décembre et récolté en Avril.

Les Modes de culture

a)- le cycle des travaux

C'est en Janvier que sont labourés tous les champs de tanety destinés à recevoir les cultures sèches. Dans la mesure des bras et des charrues disponibles, les labours sont effectués plus ou moins rapidement et se poursuivent parfois jusqu'en Mars. Tous les labours sont faits à la charrue; la terre est ensuite aplaniée et enrichie de fumier.

Les femmes libérées du repiquage, taillent les boutures de manioc, écosent les graines et succèdent aux hommes sur les champs labourés, pour planter ou semer.

Ce sont les plantes à cycle bref, exigent une saison des pluies complète (voanjobary, haricot, maïs) qui sont d'abord semées. Ensuite, vient le tour du manioc et des patates. Au cours de la croissance des plants, les parcelles seront débarrassées des mauvaises herbes, parfois...

Juste avant la récolte du riz, les haricots sont retirés des champs, mis à sécher devant la maison, puis égrenés par un battage. Ils sont conservés dans des fûts, à l'intérieur des maisons.

Après la moisson et le battage du riz, les récoltes de cultures sèches s'échelonnent en fonction des besoins. Le maïs est généralement récolté en une ou deux fois et conservé en épis ou égrené dans des soubiqués. Patates et manioc restent dans le champ jusqu'à épuisement progressif des tubercules qui sont retirés au fur et à mesure des besoins, une, deux ou trois fois par semaine.

b)- Les façons culturales

Examinons les cartes de cultures des campagnes de saison des pluies 1965-1966 et 1966-1967 pour en dégager les principales caractéristiques. Ce sont les disponibilités spatiales de chaque exploitant qui commandent la répartition des cultures au sein de chaque exploitation. Elles justifient également la pratique de la juxtaposition de cultures diverses en plusieurs petites parcelles sur une même parcelle d'exploitation.

A cet impératif s'ajoute, pour le manioc, celui qu'impose la longueur du cycle et la nécessité d'assurer une récolte chaque année.

Plusieurs cultures sont parfois associées sur la même parcelle; il s'agit essentiellement des cultures à cycle bref.

Maïs et haricots plantés en poquets; les seconds s'enroulant autour des premiers, représentent le type d'association le plus traditionnel mais non le plus courant. On trouve beaucoup plus fréquemment le maïs planté autour de petites planches consacrées aux haricots, arachides, vanjobory et oignons.

Manioc et haricots, manioc et patates, manioc et maïs sont plus rarement associés, mais constituent un type d'association de cultures à cycle végétatif différent. Il s'agit, dans ce cas, d'assurer une première récolte sur une parcelle mobilisée pendant deux saisons par le manioc.

La règle générale de la juxtaposition des cultures sur de petites parcelles permet, par contre, d'effectuer des "pseudo rotations" d'une année sur l'autre. Il est ainsi très rare de voir des parcelles porter plus de deux années successives une même culture. La diversité de l'éventail des cultures permet chaque année de distribuer différemment les cultures sur l'espace dont

...chacun dispose. on ne peut parler de véritables rotations dans la mesure où cette distribution reste anarchique et non systématique, mais elle procède d'un souci de ménager les sols.

La pratique de la jachère plus ou moins longue est également une manifestation de la conscience que les cultivateurs ont de la nécessité de préserver la productivité de leur espace agricole. Néanmoins, peu s'en faut, toutes les parcelles ne sont pas soumises au régime de la jachère. On constate qu'il s'agit surtout de celles qui ont porté une culture de manioc pendant deux ans, ou deux années d'arachide? Souvent, ce sont aussi des parcelles dont les sols sont considérés comme les plus pauvres à cause de leur position topographique, sur le sommet d'une pente, qui les rend vulnérables aux dégâts causés par les pluies.

On a ainsi, au nord du village et sur le versant est du vallon central, une suréole de terres en jachère depuis plusieurs années, qui souligne la section de pente forte comprise entre le sommet, proprement dit, de la tenety et les basses terrasses situées en contrebas et protégées par un premier rideau.

c)- Les caractères de l'occupation

La dispersion et le morcellement des parcelles sont accentués au stade de la mise en culture.

Aucune partie du terroir n'est vouée systématiquement à une même culture. Seule des impératifs naturels, alliés à des exigences particulières, commandent la répartition des Soanjo à proximité des points d'eau permanents, ou sur les sols très humides ; les autres cultures sont assurées d'une quantité d'eau suffisante apportée par les pluies.

Manioc et patates, maïs et haricots occupent dans l'espace agricole des surfaces très variables (2 à 10 ares

en moyenne) et sont localisés, tantôt sur le sommet des tenety, tantôt sur les basses pentes, tantôt le long des pentes aménagées. Les plus grandes variations concernent les parcelles de manioc.

L'aspect de mosaïque est particulièrement prononcé autour du village et sur les basses terrasses en bordure des vallons. Il correspond à deux causes précises, étroitement liées. Le morcellement est lié directement à l'ancienneté de l'appropriation et ^{à celle} de la mise en valeur. Les parcelles, autour des habitations et en bordure des rizières, ont été très tôt vouées au manioc et aux patates douces. Actuellement, le caractère nourricier de ces parties du terroir disparaît complètement ; il est dû en grande partie, pour les basses terrasses, à la nature plus riche des accumulations et à la proximité de la nappe phréatique. Les sols y sont plus épais et plus humides.

La répartition des cultures sèches sur l'ensemble du terroir et la disparité de la taille des parcelles de culture sont donc liées directement aux principales caractéristiques du fait foncier : morcellement et dispersion de la propriété, morcellement et dispersion des parcelles d'exploitation.

Le deuxième trait fondamental de l'occupation du sol, et qui ressort de la comparaison des cartes de cultures 1206 et 1207, est la continuité dans la densité de l'occupation du sol. Presque toutes les parcelles sont cultivées chaque année.

Destination des cultures vivrières

Dans l'alimentation traditionnelle des paysans, le riz tient bien entendu la place prioritaire. Nous avons vu cependant que la plupart d'entre eux ne disposaient de réserves de riz que jusqu'en décembre.

Or, c'est à cette période que commencent les travaux les plus durs et ceux qui demandent le plus de main d'œuvre, qu'ils soient exécutés par le biais de l'entraide, familiale ou non, ou par celui du salariat ; dans tous les cas, les personnes employées aux travaux des rizières, des champs, labours et plantations, sont assurées du repas de la mi-journée. Ce repas comporte une ration de riz dans les cas des employés à l'arrachage des plants, une ration de manioc pour les travaux jugés moins pénibles, tels que repiquage, labours, etc ... On perçoit ainsi la place que prend le manioc et l'intérêt que présente sa conservation au champ.

Le matin ou la veille de l'embauche, la femme ou les filles de l'exploitant passent au champ de manioc retirer les tubercules nécessaires au repas des employés.

De la même façon, au cours de la période de soudure, alors que la plupart des autres légumes sont épuisés et que l'argent fait défaut ou n'est gagné que par petites fractions, la possibilité pour les exploitants de puiser régulièrement au champ du manioc constitue certainement un avantage appréciable aux yeux de ceux qui n'ont rien que leurs bras pour survivre.

Etant entendu que la vocation fondamentale de ces produits est de nourrir la famille, nous devons

néanmoins évoquer la circulation silencieuse et invisible de produits vivriers en un circuit commercial intra-villageois et, plus rarement, inter-villageois.

Manioc et patates douces exigent, en fin de compte, peu de main d'oeuvre, peu d'entretien, peu de ressources financières pour leur mise en culture; passés dans les habitudes alimentaires depuis fort longtemps, ils sont considérés comme accompagnement ou remplacement fondamental du riz. On s'aperçoit bien vite cependant que la production d'un grand nombre des exploitants est insuffisante au regard de leurs besoins minimum (surtout en ce qui concerne les familles les plus mal nanties en surface de terres de tanety).

C'est dans ce contexte d'inégalité foncière, que circulent les produits vivriers, entre un producteur qui a plus que ses besoins et celui qui n'a même pas le minimum. Ce sont d'ailleurs les exploitants qui ont les charges familiales les moins lourdes (très souvent de vieux célibataires ou couples) qui, dans le contexte de l'agriculture traditionnelle et vivrière, sont à la tête de ces marchés conclus entre voisins ou même parents.

Les haricots, pour la consommation familiale, sont moins sujets à ces échanges, parce qu'ils sont cultivés sur de moins grandes surfaces et moins facilement conservables une fois récoltés; ils trouvent un acheteur à peu près certain, en la personne d'un petit commerçant installé au hameau voisin (Sahafe).

Le voanjobory est le produit le plus commercialisé, mais la vente garde un aspect archaïque: l'intéressé achète la récolte sur le champ.

C - L'élevage

Dans le cycle des travaux de la rizière et des champs de tanety, et dans les façons culturales, l'élevage tient une place précise et importante.

Elevage bovin

Etroitement associés aux préparations des rizières, labours et hersages, les boeufs n'ont plus la place effective qu'ils ont eue à l'époque du piétinage des rizières et des tanety herbeuses à perte de vue.

Considérablement réduit, le troupeau bovin n'en est pas moins présent constamment sur le terroir de lavombony et dans les divers actes de la vie agricole.

e) - Les fonctions utiles du troupeau bovin

- les travaux

Si la généralisation de l'utilisation de la charrue a considérablement réduit le troupeau depuis les années 1940, il ne l'en a pas moins rendu indispensable.

34 exploitants (sur 58) possèdent des boeufs dressés, plus de la moitié en ont deux et les plus gros exploitants disposent de deux ou trois attelages.

Cependant, tous les exploitants utilisent charrue et herse, tirées par un ou deux boeufs, au moins pour le labour et hersage des rizières.

Ceux qui ne possèdent ni les animaux, ni les outils les empruntent ou bien font faire les travaux par un des exploitants du village, qui accepte de se louer avec son matériel et son attelage.

Ces échanges constants de services tendent à se situer sur un plan monétaire? La possession d'un attelage constitue donc pour certains un capital susceptible de procurer des revenus supplémentaires et, pour ceux qui n'en ont pas, une multiplication de dépenses en argent ou en travail.

- production de fumier

La pratique généralisée de la fumure, dont les bienfaits ne sont nullement contestés, a conduit les exploitants à attacher une importance particulière à la production du fumier. Les bêtes sont rentrées chaque soir à l'étable ou dans le parc et la litière, composée de bokaka et de paille de riz, est renouvelée régulièrement.

On retrouve encore les mêmes échanges complémentaires entre les exploitants qui possèdent le plus de bêtes et disposent d'un surplus de fumier et ceux dont la production est insuffisante ou nulle, qui doivent en acheter (une charrette est vendue 750 F.).

b)- L'entretien du troupeau

Accompagnant ainsi le cultivateur dans l'accomplissement des tâches les plus importantes, les boeufs sont objets de soins attentifs et constants.

La vie, et particulièrement l'alimentation, des boeufs est marquée par deux périodes qui correspondent au calendrier agricole de la rizière.

De décembre à avril, pendant la saison rizicole, alors que les animaux doivent fournir les plus gros efforts dans la boue des rizières et sur les champs des tanety,

...les boeufs sont dispersés sur les parcelles de tanety encore disponibles, friches et jachères, attachés et surveillés par les enfants et y prélèvent une partie de leur nourriture. Rentrés chaque soir à l'étable, ils y reçoivent une ration de manioc ou d'herbes.

Pendant la saison fraîche, de Mai à Novembre, de la récolte aux premières repiquages, les boeufs sont laissés librement dans les rizières où ils paissent les repousses et les tiges coupées et, le soir, sont nourris à l'étable avec la paille de riz conservée à cet effet, après le battage.

A la charnière de ces deux phases, on enregistre deux périodes critiques. La première se situe au moment où toutes les rizières sont labourées (Septembre) et où les réserves de paille de riz sont épuisées. La seconde correspond au mois précédant la récolte (Avril); toutes les terres de tanety étant encore en cultures. La tâche principale incombe alors aux enfants et consiste à couper de grosses quantités d'herbes et à surveiller étroitement les déplacements du bétail.

c)- Commercialisation et renouvellement

Voués essentiellement aux travaux de trait, les boeufs sont gardés très vieux et vendus pour la boucherie à la fin de leur carrière agricole. Le renouvellement du troupeau est assuré par les achats de bêtes adultes aux marchés de Sabotsy ou de Mahitsy. Quelques exploitants cependant confient cette tâche à leurs vaches et vendent parfois des jeunes bêtes aux autres habitants qui les sollicitent.

Le renouvellement par achat dépend essentiellement des disponibilités financières de chacun, et ce fait accentue la mobilité constante du capital travail. Parmi les exploitants qui possèdent des boeufs, il y a ceux qui en cas de perte accidentelle peuvent les remplacer rapidement, et ceux qui n'en ayant

...pas les moyens se retrouvent subitement dans la dépendance d'un parent ou d'un gros exploitant, pour la conduite de ses travaux.

Autres élevages

Le grand nombre des porcheries, inventoriées dans le plan du village, étaient presque toutes vides au moment de notre enquête.

Elles révèlent l'importance que peut prendre l'élevage des porcs par périodes. Il semble que la maladie soit responsable de ce brusque recul du cheptel porcin. On doit signaler aussi que des périodes financières difficiles se traduisent par la vente de quelques bêtes. Cette attitude se rencontre surtout chez les plus petits exploitants.

Enfin, nous ne compterons pas les nombreux poulets et poules qui circulent autour et dans les habitations.

0000000 0000000000

III - BILAN DES STRUCTURES AGRAIRES TRADITIONNELLES

On peut se demander, après cet examen du système de cultures traditionnelles, quelle place réelle il occupe actuellement :

- dans le terroir, par les superficies qui lui sont consacrées.
- dans les activités de l'exploitation, par les temps de travaux et le main d'œuvre qu'il mobilise.
- dans les revenus qu'il apporte à la famille-ménage.

On tentera enfin de voir, compte tenu des disponibilités techniques actuelles et spatiales, et dans le contexte régional, l'évolution possible d'un tel système de production.

A - L'espace consacré aux cultures traditionnelles

Sur un terroir global de 103,75 ha, l'espace rizicole comporte 38,43 ha et les terres de tanety, 65, 32 ha.

L'exploitant du terroir rizicole comporte chaque année une mise en culture, au cours de la saison des pluies, de la totalité des rizières, dont la superficie est déterminée par la seule extension de l'ensemble des exploitations rizicoles. En fin de saison sèche, la superficie des pépinières dépend de la structure de l'exploitation (la surface consacrée aux pépinières dépendant de la surface rizicole de chaque exploitant). Une seule parcelle de l'espace rizicole n'est exploitée que partiellement ; il s'agit d'une grande parcelle recouverte de dépôts sableux récente, achetée récemment par un des plus gros exploitants de Iavombony, tout au nord de l'espace rizicole de plaine.

Pour 38,43 ha de rizières :

Pour 36, 43 ha de rizières :

4 ha de pépinières, soit 10, 4 ares pour 1 ha de rizière.

(on estime, selon les méthodes rationnelles que 3 ares suffisent à fournir les plants nécessaires au repiquage d' 1 ha).

Sur les 65, 32 ha de terres de tanety dont disposent les exploitants (année 1966-1967), 50, 21 ha sont réellement exploitées. Le terroir comprend en effet un certain nombre de terres en friche, non cultivées depuis plus de 15 ans ou reboisées en eucalyptus plus ou moins jeunes. La présence de ces friches et leur rôle dans l'exploitation du terroir relève d'un certain nombre d'explications que nous aborderons au niveau des exploitations elles-mêmes. Notons seulement qu'elles occupent 15, 10 ha, soit 22, 1 % de l'espace disponible sur les tanety.

L'ensemble des 50, 21 ha exploitées au cours de l'année 1966-1967 comprend 29, 14 ha consacrées aux cultures traditionnellement consommées (98 %), dont 15, 04 ha cultivées

en manioc	12, 02 ha
patates douces	1, 47 ha
soanja	0, 65 ha
et 14, 10 ha cultivées en :	
haricots	5, 4 ha
maïs	1, 9
voanjobory	4, 0 ha
cult.mélangées	2, 0 ha

5, 64 ha de terres sont laissées en jachère.

On peut donc déjà conclure qu'au sein des terres mises en culture cette année (50, 21 - 5, 22 = 44, 99 ha), ce sont les cultures destinées à la consommation qui occupent les plus grandes superficies (64, 7 %).

OCCUPATION DE L'ESPACE AGRICOLE :
FRICHES - JACHÈRES - CULTURES VIVRIÈRES

№ Expl.	Surf.Tenety	Friches %	Surf.Expl.	% cult.viv.	Ja	A.A.
12	628,18	19,6 %	505,62	42,1 %	-	F.S.
10	428,97	36,8 %	271,36	32,9 %	15,6 %	F.S.
13	404,31	9,2 %	367,41	61,0 %	-	F.S.
2	339,48	55,2 %	152,26	70,2 %	23,4 %	-
1	328,60	34,6 %	215,19	47,7 %	25,2 %	C.
19	319,44	35,8 %	205,28	43,2 %	16,2 %	F.S.
35	266,96	17,8 %	219,46	18,8 %	5,7 %	F.S.
11	262,91	15,5 %	222,16	59,2 %	12,8 %	-
61	212,36	6,2 %	199,22	77,4 %	-	F.S.
9	189,24	16,7 %	157,74	70,5 %	11,7 %	-
24	185,01	33,9 %	122,32	56 %	29,5 %	-
16	179,64	40,7 %	106,48	52,4 %	39,8 %	E.S.
50	178,62	38,3 %	110,48	62,7 %	-	E.S.
38	176,29	28,4 %	127,57	58,9 %	-	-
15	144,56	18,7 %	117,62	45,1 %	-	F.S.
41	135,20	31 %	93,32	67,4 %	17,5 %	-
5	122,00	46,6 %	65,20	57 %	38 %	E.S.
18	116,97	68 %	37,47	100 %	-	-
6	113,09	27,4 %	81,59	70 %	5,2 %	F.S.
37	100,40	68,6 %	32,68	43 %	-	-
17	97,30	45,9 %	53,08	51,7 %	7,4 %	E.S.
49	92,16	11 %	82,08	52,6 %	25,7 %	-
43	90,87	41,6 %	53,15	50 %	-	E.S.
8	89,61	35,4 %	58,11	38,5 %	-	-
4	88,24	69,5 %	27,00	100 %	-	E.S.
20	85,71	-	85,71	37,9 %	33,3 %	F.S.
36	85,70	-	85,70	59,1 %	22,6 %	-
21	85,49	-	85,49	50,5 %	-	-
25	78,98	-	78,98	39,9 %	24,9 %	F.S.
30	77,98	-	77,94	52,5 %	-	-

SUITE

N° Expl.	Surf.Tenety	Friches %	Surf.Expl.	% cult.viv. Ja	A.A.
45	72,18	11,6 %	63,73	83,4 %	16,5 % -
23	71,35	13,2 %	62,00	87,6 %	- -
39	70,54	73,5 %	25,76	68,9 %	- -
20	67,82	-	67,82	95,6 %	- -
3	66,70	-	66,70	81,5 %	- Tt
7	64,57	-	64,57	38,5 %	- F.S.
40	53,40	2,2 %	52,24	67,8 %	- -
59	50,80	-	50,81	31,9 %	- E.S.
33	45,08	-	45,08	56,3 %	27 % E.S.
22	43,55	22,7 %	29,35	69,6 %	30,4 % E.S.
14	42,54	-	42,54	20,5 %	- F.St
27	37,70	-	37,70	53,6 %	- -
26	34,06	-	34,06	85,5 %	- -
32	28,76	-	28,76	100 %	- -
47	27,16	-	27,16	56,5 %	3,6 % -
53	26,68	-	26,68	67,5 %	- M.
52	25,00	-	25,00	27,8 %	11,6 % F.S.
31	21,52	-	21,52	100 %	- =
54	19,98	-	19,98	100 %	- -
51	19,40	-	19,40	100 %	- -
34	19,28	-	19,28	84 %	- E.S.
44	17,20	-	17,20	80,2 %	- E.S.
48	16,60	-	16,60	17,4 %	50 % 6
57	16,50	-	16,50	69,6 %	- F.B.
29	15,78	-	15,78	00 %	- E.S.
46	14,70	-	14,70	51,7 %	- =
42	9,65	-	9,65	100 %	- -
55	7,80	-	7,80	100 %	- -

abréviations : Expl; exploitation ; Surf. surface ; Ja : jachères ;
 A.A. autre activité (non agricole) ; F.S. fabriquant de savon ;
 C. commerçante ; E.S. employé de F.S. ; E.St employé temporaire F.S.
 F.G. fabriquant de gateaux ; F.B. fournisseur de bozake ;

Ces chiffres globaux recouvrent-ils des réalités plus diverses au niveau des exploitations elles-mêmes ou bien retrouve-t-on ces proportions ?

La place des friches dans les exploitations

Du tableau ci-dessus se dégagent plusieurs constatations :

- un peu moins de la moitié des exploitants (20) exploitent la totalité des terres de tenety dont ils disposent. Il s'agit par ailleurs des exploitations les plus défavorisées, toutes celles qui ont moins de 75 ares de tenety (excepté une) et 6 sur les 11 exploitations qui ont entre 75 et 100 ares de tenety.

- au sein des autres catégories, la part des friches entre dans des proportions très variables :

- 5 exploitations comportent un espace en friche comprise entre 50 et 75 % des surfaces totales de tenety.
- 14 exploitations en comportent de 25 à 50 %.
- 11, de 0, 1 à 25 %.

La présence de ces parcelles inexploitées et parfois inexploitable, dans les exploitations grandes et moyennes, tempère d'une certaine manière les inégalités mises en évidence au cours de l'étude de la structure foncière. Quoique la hiérarchie reste à peu près la même, on ne peut manquer de constater qu'un certain nombre d'exploitants, apparemment favorisés par les superficies dont ils disposent, ont dans la réalité un espace cultivé très restreint (18, 5, 37, 4 et 8), qui les situe en fait bien en retrait d'autres exploitants jugés mal nantis, mais qui exploitent la totalité de leur surface (20, 36, 21, 25, 30, etc ...).

L'importance plus ou moins grande des surfaces en friche dans l'exploitation relève de plusieurs types de facteurs.

On peut considérer que la situation topographique de certaines parcelles, sur les pentes fortes et non protégées par des aménagements entretenus, subissent annuellement les ravissements des pluies violentes, constitue la raison majeure de leur abandon.

Outre ce phénomène, la présence de ces friches, uniquement dans les exploitations les plus importantes, peut ressortir de deux autres types d'explications :

- la nécessité de conserver dans l'espace agricole un certain nombre de friches et de bois, qui ont leur place dans l'équilibre de la vie agricole du village. Une partie des bosquets d'eucalyptus protège des pentes, qui vraisemblablement ne pourraient être mises en valeur de façon rentable, même épisodiquement.

Les besoins en bois (ménagers et autres) étant un donné permanent de la vie quotidienne, la conservation des parcelles reboisées depuis plus ou moins longtemps, outre qu'elle est une obligation publique, semble perçue comme une nécessité économique. Pour preuve, on peut évoquer le fait que bon nombre de ces parcelles boisées sont exploitées par plusieurs exploitants d'une même famille.

On ne doit pas non plus négliger leur rôle dans la vie du bétail et particulièrement par l'appoint alimentaire qu'elles constituent à certaines périodes de l'année agricole, comme nous l'avons exposé précédemment.

- on peut se demander également si l'extension de l'espace réellement exploité aux dépens de ces friches n'est pas limitée, dans un certain nombre d'exploitations,

par l'état actuel des techniques et les disponibilités en main d'oeuvre permanente au sein de l'exploitation familiale.

Les revenus supplémentaires, provenant d'activités extérieures à l'exploitation et dans la plupart des cas non agricoles, peuvent ici jouer un rôle déterminant, dans la mesure fondamentale où le recours au salariat repousse au maximum les limites de l'extension de la mise en culture.

La place des cultures traditionnelles dans l'espace exploité au sein des exploitations

Le tableau ^{pré-cité} suivant révèle la part des cultures traditionnelles destinées à la consommation dans les superficies exploitées, selon les catégories d'exploitation.

D'une façon générale, les plus gros exploitants consacrent moins de 50 % des surfaces exploitées aux cultures vivrières et les plus petites exploitations, plus de 50 %. On note cependant des exceptions dans toutes les catégories ; il est nécessaire en effet de prendre en considération un certain nombre de facteurs.

Si les plus grosses exploitations ont des surfaces moins importantes en proportion, elles n'en comportent pas moins les plus importantes surfaces en chiffre absolu.

Si l'on prend en considération la nature de ces cultures - tubercules et essentiellement le manioc ou plantes à cycles courts - on constate que les gros exploitants (13, 2, 11 et 61), qui ont plus de 50 % de leurs surfaces exploitées en cultures dites vivrières, les consacrent en priorité aux cultures à cycle court et essentiellement aux haricots.

Nous avons précédemment fait remarquer la difficulté de distinguer, de façon absolument sûre et générale,

les productions traditionnelles à vocation vivrière et celles destinées à la vente, caractère accusé dans le cas des plantes à cycle court.

Les données de l'enquête ne nous ont pas permis de préciser si telle parcelle était cultivée en haricots destinés à la vente ou à la consommation, si bien que toutes les parcelles en haricots se sont trouvées rassemblées sous la même rubrique. Il est alors nécessaire de préciser les cas particuliers. Ainsi en est-il des exploitants cités plus haut : 13, 11, 61.

Une constante semble se dégager de l'examen précis des conditions de chaque exploitation : qu'elle soit petite, moyenne ou plus importante, les exploitations qui ont moins de 50 % de leurs surfaces exploitées consacrées à ces cultures sont celles dont les familles bénéficient de ressources financières fixes, provenant d'une activité extérieure à l'exploitation familiale ; au moins un membre de la famille est soit fabricant de savon, soit employé de l'une des fabriques de savon du village, à deux explications près qui s'expliquent par des charges familiales très réduites (cas de 37 et de huit familles ne comprenant que deux personnes).

On comprend, dans ces conditions, que les exploitants, qui disposent à la fois des superficies totales les plus faibles et n'ont par ailleurs aucune ressource à l'extérieur de leur exploitation (1), d'une part exploitent la totalité des surfaces, d'autre part consacrent celles-ci aux cultures vivrières et, pour 60 % au minimum, aux cultures à cycle long.

Quant à ceux qui exercent une activité, la certitude d'avoir des revenus en espèces réguliers peut expliquer la réduction de la part des cultures à tubercules, considérées

(1) A l'occasion, et dans la mesure du temps disponible, le chef de famille ou l'épouse s'emploie comme salarié dans les autres exploitations.

comme une sécurité et un palliatif à l'insuffisance de la production rizicole.

D - Le temps et les forces productives

Pour apprécier la place que le système de culture traditionnel occupe dans les activités de l'exploitation familiale, nous envisagerons successivement le temps et le main d'oeuvre qui lui sont consacrés.

Les temps de travaux

L'examen du calendrier agricole fait apparaître plusieurs caractéristiques :

- une concentration des travaux, tant de la rizière que des tenety, pendant les cinq mois de la saison des pluies, et une disponibilité plus grande entre avril et octobre.

- la place prédominante prise par les travaux de la rizière.

- la préparation des terres de tenety venant surcharger le calendrier des travaux au moment des travaux essentiels de la rizière.

a) - le temps de la rizière

Dans le tableau ci-event sont portées les durées des divers travaux consacrés aux rizières par dix exploitants, choisis deux par deux dans chacune des cinq catégories.

Il s'agit d'appréciations brutes fournies par les exploitants, appréciations qu'il est nécessaire de compléter par le nombre des individus associés à chacun de ces travaux et l'outillage utilisés à chaque fois. Si on ramène chaque durée à une même superficie (1 ha de rizière), avec un même outillage et un même nombre de personnes, on ne peut manquer d'être consterné devant la diversité des résultats. A cette disparité peut relever de plusieurs explications possibles.

La cause essentielle a trait à la subjectivité des appréciations. Questionnés presque à brûle pourpoint, l'exploitant évalue le temps en périodes globales : il lui a fallu une semaine ou deux semaines pour effectuer tous les labours ; il y inclut parfois les jours de repos.

Dans le cas d'un exploitant qui emprunte le matériel

nécessaire aux travaux de préparation, labours, hersages, il peut y avoir surestimation du temps, dans le cas où le matériel lui est prêté de façon épisodique.

L'appréciation du temps de repiquage est sujette à moins de disparité ; il est en effet reconnu que, d'une façon générale, une femme repique 2, 5 ares en une matinée de travail (entre 6 h. et 13 h.) ; les écarts enregistrés tiennent en grande partie à l'inégalité du nombre de personnes réellement employées : telle parcelle aura été repiquée par 7 ou 8 femmes en une matinée, telle autre d'une surface équivalente a nécessité plusieurs jours pour deux femmes seules.

Des différences notables peuvent être également enregistrées pour des labours et hersages, effectués soit par des employés payés à la journée, soit par des employés payés à la tâche, les seconds étant plus rapides que les premiers.

On peut néanmoins tenter d'évaluer le temps nécessaire à la mise en valeur d'un ha de rizière à lavombony, y compris la pépinière :

environ 100 jours de travail, pour une personne.

b) - le temps des cultures sèches traditionnelles

La disparité des renseignements dont nous disposons, qui tient pour une grande part aux carences de l'enquête, ne nous permet pas de fournir un tableau équivalent à celui des temps de travaux sur la rizière. Nous nous limiterons donc à apprécier les divers types d'organisation et à dégager les principaux caractères du temps consacré aux cultures sèches vivrières.

- les temps de labours

Les labours des terres de tanety sont les plus gros travaux qui pèsent sur l'exploitation après les travaux de la rizière.

Ils ne sont jamais entrepris avant que la saison des pluies suffisamment avancée n'ait détrempe et ramolli la terre. La conséquence directe de cet impératif climatique est de les situer en concomitance avec les travaux les plus impératifs de la rizière, hersages et repiquages qui ont la priorité absolue.

Dans la mesure où les femmes succèdent aux hommes sur les rizières, ceux-ci peuvent se consacrer aux labours des tanety, mais c'est au prix d'une mobilisation constante du bétail et des énergies humaines pour des travaux pénibles.

De toute façon, la priorité accordée à la rizière restreint la liberté de l'organisation du temps et des disponibilités de main d'oeuvre à consacrer aux travaux des tanety. La conséquence directe de cet état de choses est la discontinuité de la durée des énergies dépensées à préparer les terres de tanety. Cette discontinuité explique alors la disparité de la perception du temps passé à ces travaux, par les diverses catégories d'exploitants, selon les années et selon les techniques utilisées. Il y a le temps à l'angady et le temps à la cherrue.

Ce phénomène est encore accentué quand les parcelles de tanety sont dispersées et morcelées.

Une seule constante semble se dégager : les exploitants essaient au maximum de regrouper tous les labours des terres de tanety, qu'elles soient consacrées aux cultures vivrières ou aux cultures commercialisées.

La majorité des labours est ainsi effectuée à la charrue, à soi ou empruntée, mais l'angady est systématiquement utilisée pour la préparation des futurs champs de manioc; un labour plus profond est indispensable pour permettre la croissance des tubercules.

- chronologie des plantations

Commandées par la saison des pluies, les plantes à cycle bref sont prioritaires.

Dans la majorité des cas, ce sont des femmes qui sèment les graines, haricots, maïs, voanjobory et il ne faut pas plus d'une demi-journée de travail à deux femmes pour semer une quinzaine d'ares.

Les plantes à cycle long, mises en culture après la hémuscule des repiquages, exigent un peu plus de préparation; il s'agit de préparer les boutures (les tiges de manioc sont débarrassées de toutes les feuilles et tigelles et découpées en petits tronçons de 10 à 15 cm) et de les planter. Hommes et femmes ou femmes seules sont mobilisées pour ces travaux.

Ainsi, passée la période de presse comprise entre novembre et début janvier, les cultures sèches traditionnelles apparaissent-elles d'un poids léger dans les activités de l'exploitation, à la fois parce qu'elles exigent peu de soin et parce qu'elles comportent des superficies peu imposantes.

Il apparaît en fin de compte que l'importance plus ou moins grande du temps passé aux divers travaux dépend pour beaucoup de la main - d'œuvre dont chaque exploitant dispose au sein de sa famille ou de sa possibilité de faire appel à l'entraide ou encore de ses disponibilités monétaires pour embaucher des salariés.

La main d'oeuvre

a) - aspects qualitatifs : la main d'oeuvre familiale et extra-familiale .

Dans la plupart des exploitations, le couple constitue la cheville permanente de l'organisation des travaux.

Etant donné le nombre de jours nécessaires à la mise en culture des rizières et la surcharge, quoique relativement faible constituée par les travaux des tanety, ceci pendant une période bien délimitée et souvent encore limitée par les imprévus climatiques, il apparaît impossible à une famille d'exploitant (excepté peut-être celles qui ont moins de 20 ares de rizières) compte tenu de la main d'oeuvre agricole, permanente et temporaire dont elle dispose, d'opérer seule la mise en valeur de ses rizières et terres de tanety dans le délai imposé par les exigences des cycles végétatifs des plantes qui font partie du répertoire traditionnel.

C'est un fait général que tous les exploitants font appel à une main d'oeuvre agricole extérieure à l'exploitation.

En dehors de la famille-ménage, il existe trois possibilités de recourir à une main d'oeuvre supplémentaire :

- Organiser le travail dans le cadre plus large de la famille traditionnelle en appliquant le principe du devoir des jeunes envers les vieux, des petits envers les grands. Très peu d'exploitants peuvent tirer parti de cette situation; seuls quelques ménages qui vivent plus ou moins en "symbiose" sur le plan du travail sous la coupe autoritaire du "pater familias" (12) bailleur de rizières; et, dans une moindre mesure, quelques ménages parmi les plus mal nantis ou vieux célibataires, reçoivent l'aide gratuite et sans contrepartie (avouée) de quelque proche parent.

- faire appel à l'entr'aide; celle-ci consiste en un échange de services rigoureusement équivalents entre parents ou non et le plus généralement entre familles d'exploitants qui ne disposent pas de revenus monétaires réguliers et suffisants et dont les superficies sont par ailleurs peu imposées, et qui peuvent ainsi disposer plus librement de leur temps.

- Embaucher une main d'oeuvre salariée ;

C'est en fin de compte la solution la plus fréquemment adoptée parce qu'elle permet une plus grande liberté d'organisation, et donc une plus grande sécurité. L'exploitant qui embauche des salariés a dans la réalité la priorité sur celui qui pratique l'entr'aide.

Elle est liée pour une grande part à l'impossibilité pour un grand nombre d'exploitants qui exerce une activité artisanale de se libérer pour effectuer tous les travaux de leur exploitation ou pour pratiquer l'entr'aide par exemple; en outre, ils disposent de revenus monétaires qui leur permettent d'envisager des dépenses relativement importantes contre la certitude, non négligeable, de terminer à temps les travaux.

b) - appréciations quantitatives :

La plus grande partie des salariés est embauchée au moment des importants travaux de la rizière : arrachage des plants, repiquage, sarclage, récolte, tandis que pour les cultures sèches traditionnelles, la majorité des travaux de préparation et de plantation sont réalisés dans le cadre de la main d'oeuvre familiale.

L'embauche de salariés par un exploitant implique un salaire de 70 fmg pour une femme employée à l'arrachage des plants de riz, et de 60 fmg pour une femme employée au repiquage, sarclage, transport du fumier jusqu'à la rizière, auquel s'ajoute un repas (ration de riz pour l'arrachage des plants, manioc pour tous les autres travaux) et comporte pour l'employée

un travail continu de 6h à 13h et plus rarement de 13h à 18h; très peu de salariées sont recrutées l'après-midi sauf en période de grande presse.

Le travail d'un homme pour la même durée est évalué à 100fmg (plus le repas) quelle que soit la nature du travail qu'il effectue. Néanmoins dans le cas d'un salarié embauché avec son matériel pour des labours ou hersages, on enregistre plus fréquemment la pratique du salariat à la tâche.

Entre début Novembre et fin Décembre, les salaires enregistrent une hausse (60 à 75fmg pour une repiqueuse) qui révèle un marché d'offre supérieur à la demande.

Le tableau suivant donne pour 10 exploitants le nombre des individus employés respectivement selon les quatre modes que nous venons de citer.

Un certain nombre de constatations peuvent être faites:

- il existe une différence fondamentale entre les rizières et les terres de tonety du point de vue du recrutement; la rizière fait appel essentiellement à la main d'oeuvre hors de l'exploitation tandis que les actifs agricoles de l'exploitation suffisent pour une très grande part aux travaux de tonety. Cette différence fondamentale fait apparaître l'omniprésence de la rizière par rapport aux autres cultures;

- dans la main d'oeuvre consacrée aux travaux de la rizière il existe une différence essentielle entre les gros exploitants qui font appel essentiellement à la main d'oeuvre salariée et les petits exploitants qui, d'une façon générale, font appel à l'entr'aide;

- parmi les petites et moyennes exploitations on doit distinguer entre ceux qui, ayant d'autres activités, ont également recours au salariat et ceux qui, n'ayant que leur exploitation et leurs bras, pratiquent dans une large mesure l'entr'aide;

- de toute façon, la quasi totalité des exploitants est obligée d'avoir recours au salariat et le fait dans des proportions plus ou moins importantes en rapport avec les superficies exploitées et surtout en fonction de leurs disponibilités financières ;

- la main d'oeuvre salariée est essentiellement constituée de femmes, ceci est lié au caractère exigeant des travaux qui leur sont réservés traditionnellement (arrachage des plants, repiquage, etc...).

De toute façon, et cette caractéristique était déjà apparue au terme de l'étude de la structure professionnelle, l'activité des femmes dans l'exploitation domine largement celle des hommes du point de vue numérique et du point de vue temps. Le travail tout aussi indispensable des hommes ne revêt pas le même aspect. Il n'est, pour s'en persuader, que de comparer, à une même époque, le nombre des hommes employés au herse et celui des femmes qui suivent immédiatement sur la rizière à repiquer.

Dans le premier cas la "mécanique" (herse) et les bêtes exécutent l'essentiel du travail, dans le second, rien n'a encore été conçu pour remplacer ou seconder les bras des femmes.

Pour les travaux des tanety, on observe dans l'ensemble un plus grand étalement des travaux et par là, la possibilité de s'en tenir à la main d'oeuvre de l'exploitation familiale.

Seule les 3 ou 4 plus gros exploitants font appel au salariat dans certains travaux concernant des cultures de consommation. Précisons ici que les deux plus gros exploitants

destinent une partie de leur production en manioc et en haricots à la commercialisation, d'où l'importance de la main d'oeuvre embauchée pour la récolte et la préparation des tubercules. Mis à part ces exceptions, on enregistre quelques embauches de salariées d'une part au moment des labours essentiellement, époque où la rizière mobilise les énergies de l'exploitation en priorité, d'autre part au moment des sarclages. Si l'on examine de près la raison des embauches de salariées pour les cultures vivrières, on constate que la plupart des travaux sont ~~effectués~~^{demandés} par des femmes qui sont chefs d'exploitation ou par de vieux célibataires.

La distinction entre chefs d'exploitation ayant une autre activité et ceux n'en ayant pas est moins évidente sur le plan des cultures vivrières.. Dans la majorité des cas, la main d'oeuvre familiale suffit parce que les travaux requièrent une mobilisation moins importante de bras pendant une période plus étalée d'ailleurs, les travaux des tanety ne subissant les exigences climatiques que dans une moindre mesure.

c) - origine géographique de la main d'oeuvre :

Lorsque les travaux sont effectués dans le cadre de l'exploitation, de l'aide familiale ou de l'entr'aide, la totalité de la main d'oeuvre est recrutée au village même, à quelques exceptions près (une dizaine de personnes) qui sont représentées par des aides familiales, fils, fille ou gendre venant aider leur père ou beau-père, venus des villages voisins, des cantons d'Ambahinanga ou de Marimandroso. Nous n'avons pas enregistré de cas d'entr'aide avec des habitants des villages voisins.

Plus délicate est la perception exacte de la part de la main d'oeuvre salariée d'origine villageoise et de celle extra-villageoise. Les exploitants interrogés sont incapables de préciser combien de personnes ont été recrutées au village,

combien sont venues des villages voisins ou des villages plus éloignés de la région de Merimandroso. Tout au plus ont-ils pu, et encore pas dans tous les cas, évaluer les proportions.

Il semble de toute façon que l'appel à la main d'oeuvre villageoise soit le plus important dans la grande majorité des exploitations. Ceci est facilité par l'existence d'un nombre relativement important de petits exploitants dont les femmes, non mobilisées à l'extérieur de l'exploitation par des activités secondaires, ont tôt fait d'achever leurs travaux et rendu leurs services d'entr'aide, recherchant activement des emplois rémunérateurs.

Quant aux hommes du village qui se louent pour des travaux, il s'agit surtout des labours qu'ils effectuent avec leur charrue ou leur angady. Recrutés en nombre moins grand et pendant moins longtemps, les hommes disponibles du village même y suffisent.

Nonobstant la grande participation des hommes et des femmes du village même au recrutement du salariat, l'appel de l'ensemble des exploitants pendant la même période (arrachage des plants, repiquage, récolte) dépasse de beaucoup les possibilités offertes par cette main d'oeuvre villageoise.

C'est alors que l'on voit affluer, en une migration quotidienne unilatérale, un nombre plus ou moins important des salariés :

- des femmes au moment du repiquage, venues des villages de l'Ouest du canton même et du canton de Merimandroso juste avant la récolte du vary aloha ;

- des hommes au moment de la récolte (Mai).

Soit par l'intermédiaire d'un parent, soit par habitude, les hommes et les femmes du vary aloha viennent prêter main forte à ceux du vakiambiety.

Enfin, venus des environs d'Antanifotsy, 10 hommes viennent chaque année se louer pour une saison entière dans le village? Nourris, logés, payés pour l'ensemble du séjour, ils sont employés à toutes les tâches possibles.

C - Les revenus de l'agriculture traditionnelle

Dans l'appréciation des revenus des cultures traditionnelles, riz et cultures sèches de consommation, nous ne possédons aucun élément précis qui permette une évaluation et des productions rizicoles et des productions des tanety.

Nous n'avons effectué aucun prélèvement permettant de calculer approximativement des rendements qui nous auraient permis d'évaluer la production de chacun, l'enquête ayant été réalisée entre Novembre et Février période de mise en culture. Au cours de l'enquête portant sur l'exploitation, organisation et revenus, les évaluations faites par les exploitants ont révélé des chiffres d'une telle diversité et contradictoires qu'il nous est pratiquement impossible de les exploiter. Le seul élément qui nous permet une approche des revenus de la rizière et des tanety est l'appréciation du nombre de jours pendant lesquels la famille en tire sa nourriture, ainsi que les ventes éventuelles et des périodes pendant lesquelles la famille doit acheter du riz ou ne se nourrit que des productions complémentaires des tanety.

On retiendra surtout la distinction entre les exploitants qui jugent leur production de riz suffisante d'une récolte à l'autre pour nourrir la famille, et le main d'oeuvre, et ceux qui ont épuisé leur production plus ou moins longtemps avant la récolte: 16 exploitants ont une production suffisante pour leur consommation : 8 n'en vendent pas du tout et 8 en vendent 1 ou 2 sacs (75kg) en moyenne. Tous les autres exploitants doivent en acheter; néanmoins 6 en vendent au moment de la récolte, même s'ils devront en acheter plus tard.

4 en achètent pendant les deux derniers mois précédant la récolte;

13 en achètent à partir de Décembre et Janvier ;

13 en achètent à partir de Septembre ou Octobre;

3 en achètent à partir d'Août

5 n'ont pas fourni de réponse.

La commercialisation touche très peu la production de riz non tant parce que la production est insuffisante que parce que les cultivateurs ont autre chose à vendre ou d'autres sources de revenus.

Dans presque tous les cas c'est au collecteur que sont vendus les quelques sacs de riz . Seuls les plus gros producteurs qui ont l'occasion fréquente de se rendre à Tananarive amènent leur riz sur le marché urbain.

Quelles sont les solutions adoptées par les exploitants pour pallier à cette insuffisance de la production de riz ?

La production des cultures sèches destinées à la consommation constitue un premier palliatif à l'insuffisance de la production de riz et particulièrement la production de tubercules. Cette solution est adoptée surtout par les petits exploitants qui n'ont d'autres revenus que ceux de l'exploitation et ils sont malgré tout peu nombreux. Dans la majorité des cas les cultures sèches de consommation sont considérées comme complément quotidien : l'exploitant qui achète du riz pendant un temps plus ou moins long diminue les rations quotidiennes de moitié et complète par des tubercules, des haricots ou du maïs.

Comment peut-on envisager l'évolution de ce système de production ? et quelles sont les solutions adoptées par les cultivateurs ?

+ augmentation des surfaces ?

- Quelles sont tout d'abord les possibilités offertes à l'extension de l'espace rizicole ?

Nous avons signalé précédemment la résistance que les villages voisins de l'Est offraient à l'extension de domaine exploité par Iavombony parce qu'ils opposent des concentrations démographiques aussi importantes et qu'ils sont tournés vers le même foyer rizicole (la vallée de la Namba). L'interférence étroite des limites des terroirs et l'existence de contacts confus et diffus, expriment cette notion de forte densité économique. Il nous semblerait intéressant à ce sujet d'envisager une étude approfondie de plusieurs terroirs voisins.

Nous avons vu également la poussée se manifester depuis peu de temps vers les vallées de l'Ouest et du Sud. En fait, si celle-ci se poursuit, on peut penser que l'espace disponible actuellement sera rapidement insuffisant.

- L'évolution de l'exploitation des tanaty -

Alors que la carte des cultures révèle la densité et l'intensité de l'occupation des terres de tanaty et que les parcelles ou friches qui persistent au cœur du terroir sont considérées comme quasiment inexploitable, on peut se demander pourquoi il existe encore si peu de distorsion entre espace possédé et espace exploité.

Quelles sont dans ce cas les possibilités encore offertes par le territoire foncier qui dépend directement d'

Iavombony ? L'extension aux dépens des friches peut se concevoir sur certaines parcelles au Nord du village par exemple, ou au Sud, encore que elles aient bien souvent un rôle protecteur et nourricier .

Les limites imposées à ce type d'évolution dans le contexte démographique régional est d'abord d'ordre naturel : la faible étendue des espaces rizicoles. On peut donc difficilement envisager une évolution des productions vivrières par augmentation des superficies exploitées.

+ intensification du système de cultures dans les limites spatiales actuelles ?

Du point de vue de la production rizicole, quoique celle-ci fasse déjà l'objet d'un certain nombre de soins attentifs (fumures), on peut imaginer que l'adoption de méthodes de riziculture améliorée constituerait pour l'ensemble des exploitants, un sérieux remède à l'insuffisance des productions actuelles.

Sur les terres de tanety, une grande partie des exploitants a déjà résolu une partie du problème en réservant une proportion plus ou moins grande de leurs superficies aux cultures commerciales et c'est un fait aussi qu'un nombre croissant d'exploitants s'y consacrent. Néanmoins nous verrons dans le chapitre suivant quelles sont aussi les limites imposées à l'extension de ces cultures commerciales.

+ le dernier élément qui d'une part permet d'expliquer l'existence d'une population importante par rapport aux superficies disponibles et son maintien sur des exploitations qui n'assurent pas la couverture des besoins familiaux minimum, et d'autre part constitue même un facteur d'immigration pour des individus venus de régions plus défavorisées, est la présence d'un secteur artisanal relativement ancien mais d'expansion récente à Iavombony.

C'est donc vers l'économie commerciale que se tourne une partie de plus en plus importante de la population active délavombony. Et c'est cette orientation seule qui est à la fois cause et conséquence de la stabilité de la population et de son importance par rapport au terroir.

TROISIEME PARTIE

L'ECONOMIE COMMERCIALE

CULTURES ET ARTISANAT

Un des facteurs essentiels, qui conduit la majorité des familles à rechercher des revenus à l'extérieur de l'exploitation, est d'une part, l'incapacité de l'exploitation d'assurer le minimum des besoins alimentaires de la famille, d'autre part, et à fortiori, l'impossibilité de tirer du système traditionnel de production des revenus monétaires indispensables pour assurer le recouvrement de dépenses minimum telles que les impôts, les frais d'école et toutes les dépenses ménagères peu importantes mais quotidiennement ressenties.

On l'a vu, très peu d'exploitants vendent une partie de leur production de riz. Cette attitude ne résulte pas tant de l'insuffisance de la production que de la possibilité d'avoir recours à d'autres solutions.

Pour les familles qui n'ont pour vivre que leur exploitation, la seule source de revenus en espèce est constituée par la commercialisation d'une partie de la production prélevée

...soit sur les productions traditionnelles, soit destinées à la vente.

En fait, peu de familles s'en tiennent à cette unique solution. C'est encore l'étude précédente de la structure professionnelle que nous évoquerons pour rappeler la diversité des activités exercées au dehors de l'exploitation, quand ce ne serait, dans les cas les moins favorisés, que le recours au salariat temporaire sur les exploitations des autres.

Nous allons donc aborder au cœur de ce chapitre l'examen des diverses solutions adoptées par les exploitants. Celles-ci peuvent se grouper selon trois formules :

- l'introduction dans l'espace agricole, réservé aux cultures sèches, de cultures destinées exclusivement à la vente : arachide, oignons et quelques produits maraichers/

- la recherche systématique d'emplois/salariés sur les plus grosses exploitations. Nous verrons les effets de l'introduction des cultures commerciales sur l'avenir de cette solution.

- l'exercice d'une activité artisanale, et essentiellement la fabrication du savon noir, en tant que patron ou salarié permanent ou temporaire, et les activités marginales qu'elle a suscitées.

I - UN SECTEUR AGRICOLE COMMERCIAL

A - Les Conditions

Si l'on se réfère aux souvenirs des plus vieilles personnes, les terres de tanoty ont été mises en cultures intensément à partir des années 40. Auparavant, les terres les plus faciles d'accès et les plus riches, en bordure des rizières et aux abords du village, étaient consacrées au manioc, patates et maïs.

Alors que l'on situe à peu près exactement l'introduction de la culture des oignons (vers 1947-1950), celle des arachides n'est pas nettement déterminée.

A l'origine de cette modification du système de production, il faut d'abord voir des facteurs locaux, en particulier l'influence de quelques individus.

Un des habitants du village (IO), originaire de la région de Manjakendriana, a été mis en contact au cours d'une émigration dans la province de Majunga, avec des cultivateurs d'oignons. Quelques villages dans les environs d'Andriamane sont spécialisés dans la production des semences d'oignons, et toutes les années, des marchands ambulants portaient des villages producteurs pour les distribuer vers les régions susceptibles de cultiver les oignons pour la consommation. Cet homme (IO) a pratiqué quelque temps ce commerce et a eu la chance d'intéresser à cette nouvelle culture un des habitants de Iavombony, en l'occurrence son

...fêtur beau-père, notable respecté et particulièrement dynamique.

Il y a donc eu, au départ, des stimulants tout à fait individuels et limités spatialement. Par la suite, l'extension de la culture des oignons s'est faite progressivement, par osmose, la force de l'exemple et la constatation de la rentabilité d'une telle nouveauté ont été les preuves les plus sûres et les stimulants les plus efficaces.

Pourquoi, cependant, Iavombony et un ou deux villages voisins à l'est sont-ils les seuls à pratiquer cette culture ? Nous devons, ici, soulever une question d'importance qui est celle des "fady", touchant particulièrement la culture et la consommation des oignons dans les environs d'Ambohimanga (1). Pourquoi ce "fady" ne touche-t-il pas Iavombony ? Il est difficile d'en dégager les raisons précises. Il y aurait eu levée de l'interdit, par l'une des ancêtres d'un rameau hova (rameau II, qui se dit descendant d'une princesse Betsileo), pour la culture seulement. C'est à cette famille qu'appartient le premier habitant qui introduisit la culture sur ses terres.

Le fady continue de toucher la consommation jusqu'à complète récolte du riz.

On constate que le fady continue d'être impératif dans toute la partie occidentale du canton, où les villages cultivent le riz de première saison. L'épiage du vary aloha a lieu début Décembre, la récolte est achevée fin Janvier, or, c'est en Décembre que les oignons subissent le deuxième repiquage.

Il n'en reste pas moins que Iavombony est actuellement le seul village principal producteur d'oignons de cette région et ceci est lié en partie au dynamisme de ses habitants les plus influents.

.....
(1)-Fady qui detèrait d'Andrianampoinimerina. Les oignons détruisaient l'action protectrice des "samy" (fétiches) sur les rizières.

Les arachides qui occupent la plus grande place dans les terres réservées aux cultures commerciales, bénéficient d'un débouché régional constant.

Au nord de Iavombony, Imange est le village des artisans spécialisés dans la fabrication des gâteaux d'arachides (koba-panokoba= fabricant de gâteaux). Les gâteaux sont vendus sur tous les marchés locaux. La quasi totalité de la production d'arachides est absorbée par ces artisans et Iavombony est assurée d'un débouché.

Beaucoup plus récentes sont les cultures maraichères, moins étendues d'ailleurs, destinées à la vente. Autrefois réservées à la consommation familiale, brèdes, courges, etc... sont progressivement remplacées par des cultures plus rentables, telles que poireaux, tomates, choux écoulés sur le marché tananarivien.

Tous ces facteurs positifs ont néanmoins rencontré un contexte régional propice au développement de ces innovations.

Il s'agit d'une part de la proximité d'un centre urbain important qui se pouvait absorber une production croissante, d'autre part de l'évolution démographique régionale récente allant de pair avec un morcellement de la propriété et de l'exploitation, allié à la difficulté croissante d'augmenter les surfaces rizicoles. Le manque de terres et particulièrement de terre à riz a vraisemblablement constitué un des facteurs essentiels de la diffusion de ces cultures commerciales dans un nombre croissant d'exploitations.

B- Les Cultures Commerciales

Le répertoire des cultures commerciales se compose des arachides, cignons et cultures maraichères.

Le cycle des plantes et les techniques culturales :

Cultivée en saison des pluies, l'arachide est plantée en Décembre et récoltée en Avril. Elle ne comporte aucune exigence pédologique particulière et croît très bien tant sur le sommet des tensty que sur les pentes aménagées en rideaux.

En Décembre, les parcelles sont préparées par un labour à la charrue et fumées chaque année. Les graines d'arachide débarrassées de leur coque sont sèches à raison de deux ou trois graines par trouespacés d'une quinzaine de centimètres.

Un sarclage est effectué parfois en février et la récolte, opérée toute à la fois en Avril, regroupe sur chaque parcelle plusieurs femmes qui devront sortir les coques de la terre, faire un battege pour les séparer des tiges et les étaler chaque jour sur lbaire, à fin d'en permettre le séchage.

Conservées dans des fûts métalliques, elles sont vendues immédiatement, soit stocker plusieurs semaines et vendues en période de remontées des prix. (aux environs de Décembre).

L'cignone possède deux cycles végétatifs complémentaires et il est cultivé en trois étapes: Un semis est effectué en Juillet sur des petites parcelles situées à proximité d'une source ou de la rivière. Recouverts d'une fine couche de terre et

d'herbes qui assure d'une part la protection contre les oiseaux d'autre part, le maintien d'un degré constant d'humidité, les jeunes pousses sont néanmoins arrosées tous les deux jours.

Les jeunes plants sont alors retirés de terre, fin Août, début Septembre, et repiqués aussitôt sur des parcelles plus grandes.

-Les parcelles destinées à ce premier repiquage sont situées dans les mêmes conditions que les précédentes et soigneusement préparées à l'angedy : aplatissement de la surface, omiettement des mottes, planches larges d'un mètre. Les plants démultipliés sont repiqués tous les quinze centimètres et arrosés tous les deux jours pendant quinze à vingt jours. Sarcisés au moins une fois, au bout d'un mois, pour une deuxième fois trois semaines plus tard, les petits oignons sont récoltés au bout de deux mois : fin Octobre, début Novembre.

-Les exploitants vendent tout ou partie de leur production. La majorité conserve néanmoins une partie de cette première récolte pour repiquer en Décembre ces petits oignons. Transportés sur les pentes des tanety, ils bénéficieraient de la saison des pluies et pourraient alors "prétendre" à la catégorie supérieure gros oignons vendus plus cher et plus aisément conservables.

Les cultures maraîchères, liées aux facilités d'écoulement sur le marché citadin, intéressent un petit nombre d'exploitants. Les parcelles qui leur sont réservées se situent sur les bas de pente, près des rizières sur des sols retenant bien l'humidité. On les cultive surtout durant la saison sèche. Les façons culturales sont sensiblement les mêmes que celles que nous venons de décrire : semis, repiquage, arrosage, sarclages fréquents et fumure.

Du point de vue de la localisation, ces cultures entrent bien souvent en concurrence avec les oignons au premier stade de leur culture. Il arrive cependant qu'elles soient tout à fait complémentaires (mais ces cas sont peu fréquents), lorsque des parcelles sont réservées aux petits oignons durant la saison sèche et aux cultures maraichères en cours de saison des pluies.

La récolte de ces productions, effectuée deux à trois fois par semaine doit être écoulée immédiatement.

Le tableau suivant met en rapport l'importance des superficies cultivées sur les tanety et la proportion réservée aux cultures commerciales, sur chaque exploitation.

Superficies en cultures sur tanety	Nbre. d'ex- ploitants	Proportion réservée aux cultures commerciales					Néant
		+50%	30	20	10	-10%	
			à 50%	à 30%	à 20%		
+ 200 ares	4	3	1				
100 à 200 a.	9	1	5	2		1	
50 à 100 a.	19	4	5	4	4	1	1
25 à 50 a.	15	2	5	1	1	2	4
- 25 ares	11	2	2		2	1	4
Totaux	58	12	18	7	7	5	9

Ceux qui consacrent aux cultures commerciales les plus importantes surfaces en chiffre absolu et en proportion disposent des plus grandes exploitations.

Au cours de la campagne d'été 1966-1967, 670,57 ares ont été cultivés en arachides, 724,27 ares en oignons de deuxième repiquage, 104,55 en cultures maraichères, 10,02 en cannes à sucre, soit 1509,41 ares de cultures destinées à la vente.

Au cours de la campagne d'hiver: Juin à Octobre 1966 510,25 ares ont été consacrés aux cultures commerciales dont 382,42 en oignons saisis et premier repiquage , 112,33 en haricots 19,5 en cultures maraichères.

De cette manière, 365 ares ont portés deux récoltes au cours de l'année 1966-1967, dont 198,68 ares: deux récoltes de cultures commerciâbles et 166,32 ares en production vivrière de saison des pluies suivies d'une culture commerciale en saison sèche.

Sur 58 exploitants, qui consacrent une partie importante de leurs terres aux cultures sèches, 9 ne cultivent aucun produit commercial. Sur les 49 autres, près des deux tiers ont réservé plus de 30% des surfaces, mises en culture sur tanety en 1966-1967, aux cultures commerciales.

Le fait que les plus gros exploitants consacrent de grandes surfaces de leur terre aux cultures commerciales, s'explique aisément dans la mesure où l'exigüité des terres de tanety disponibles favorise le renforcement du réflexe vivrier, tandis que les plus gros exploitants développent le secteur commercial non pas aux dépens du secteur vivrier mais bien plus aux dépenses des friches et jachères.

Une exception remarquable parmi les gros exploitants (cas du n°2) s'explique par le fait que cet exploitant n'exerce aucune activité non agricole rémunératrice. Il se trouve en position défavorable, d'une part pour payer d'éventuels salaires (les cultures commerciales exigent une main d'oeuvre nombreuse), d'autre

...tre part, pour remplacer, en cas de catastrophe climatique ou mieux, en cas de sécheresse, par l'achat, des produits vivriers indispensables à sa famille nombreuse.

Parmi les exploitants deux catégories peuvent être distinguées : -ceux qui consacrent plus de 50% (5 exploitants) des terres aux cultures commerciales,

-ceux qui n'en cultivent presque pas (-10%) ou pas du tout (II).

Les premiers appartiennent à la catégorie des exploitants dont l'activité agricole est complétée par une activité artisanale (jeunes fabricants de savon) et pour lesquels le réflexe vivrier ne se manifeste plus. Les seconds n'ont, dans la majorité des cas, pas d'activité complémentaire fixe, ou bien n'ont pas de parcelles bien situées pour les cultures d'intérêt commercial (particulièrement pour les oignons). Dans la catégorie intermédiaire, on retrouverait tous les types de situations déjà évoqués au cours du chapitre consacré au bilan des cultures vivrières.

Entre les deux années de cultures : 1965-1966 et 1966-1967, l'évolution globale des superficies consacrées aux cultures de rapport a été très peu importante; diminution de 34 ares globalement mais nuances selon les cultures.

	S. des pluies			S. sèche		
	Maïs	Oignons	O. Mar.	Haricot	Oignons	O. Mar.
1965-66 :	924,81	541,18	56,09	160,29	333,45	28,35
1966-67 :	670,57	724,27	104,55	112,33	382,42	15,50
Croît :	= 254,04	+183,09	+ 48,50	+ 47,92	+ 48,97	-12,85
1965-66 total S. des pluies :	1521,84 ares					
total S. sèche :	522,05 ares					
1966-67 total S. des pluies :	1499,39 ares					
total S. sèche :	501,45 ares					

Les superficies cultivées en arachides ont très nettement diminué d'une année à l'autre, tandis que les oignons de deuxième repiquage et les cultures maraichères ont été sensiblement augmentées.

Le recul de l'arachide se justifie par le caractère épuisant de cette culture pour le sol, et la nécessité de changer de culture l'année après. Cette nécessité est ressentie par les cultivateurs qui s'efforcent en grande majorité de la respecter.

L'arachide est alors fréquemment remplacée par les haricots ou par les oignons de second repiquage. Les superficies n'ont pas, par ailleurs, été compensées sur d'autres parcelles; les cultures vivrières offrant encore de grandes résistances à l'extension des cultures commerciales. C'est donc dans la mesure des espaces disponibles, après que les cultures vivrières sont assurées de leur place, que les plantes commerciales connaissent une expansion ou un recul. C'est pourquoi, l'augmentation des surfaces consacrées aux cultures commerciales est surtout le fait des plus gros exploitants qui disposent de terres encore non mises en culture, ou cultivées épisodiquement. Cependant, comme on arrive à un stade où les disponibilités spatiales deviennent fort réduites sur le terrain (les cartes de saison des pluies le démontrent), les terres non cultivées sont le plus souvent des parcelles difficilement aménageables parce qu'elles ont de fortes pentes et violemment érodées par les pluies.

C- Temps de travail et main d'œuvre

Entre Décembre et Avril, les plantations d'arachides, le deuxième repiquage des oignons, les sarclages et les récoltes mobilisent un grand nombre de femmes qui, travaillent par équipes.

La culture des oignons apparait particulièrement exigeante en main d'oeuvre. Il y a là un rapport direct entre le soin apporté aux tâches culturales: préparation des planches, repiquage et sarclages et le nombre de bras féminins nécessaire à l'accomplissement de ces tâches en un temps limité par les exigences climatiques. Les statistiques se révèlent moins contraignantes au point de vue main d'oeuvre et temps nécessaire à la mise en culture.

En ce qui concerne les cultures maraîchères, il faut remarquer que les superficies qui leur sont consacrées sont réduites et la préparation ainsi que la mise en culture ne posent pas de problème majeur à l'exploitant qui s'en charge personnellement au gré du temps dont il dispose.

On retiendra donc que l'introduction des cultures commerciales et surtout de la culture des oignons implique un appel de main d'oeuvre féminine pendant un nombre de jours limité, particulièrement pour le second repiquage des oignons, et ceci à un moment où déjà la rizière mobilise les équipes féminines du village. Cette situation entraîne l'appel à la main d'oeuvre extérieure au village, qui provient en majorité des villages pratiquant la culture de riz de première saison.

N'ayant effectué aucun prélèvement pour procéder nous-mêmes à des calculs de rendements, nous sommes étroitement assujéti aux renseignements fournis par les exploitants sur l'importance de leur production respective. Nous restons perplexes devant la variété des résultats 11,2 T sur 68 ares - 6 T sur 1,15 ha. - 65 Kgs sur 10 ares, qui nous amènerait à conclure après un rapide calcul à des variations de rendements allant de 550 Kgs à 5 T. à l'hectare.

Il faut bien entendu tenir compte des soins apportés au second repiquage des oignons, de la pratique des sarclages et surtout de l'utilisation de la fumure. Dans la majorité des cas les exploitants utilisent le fumier "lavandran" en quantité plus ou moins importante, quantité sujette surtout à l'argent dont on dispose au bon moment plutôt que des proportions qu'il faudrait respecter.

Les deux gros producteurs (12 et 15) utilisent en quantité importante ce fumier cédé par la Société Industrielle de Mounirano : 15 charrettes pour un peu plus de 1 hectare. Dans doute, doit-on tenir compte des vertus particulières de ce fumier pour expliquer le caractère spectaculaire des rendements obtenus, que nous mettons quelque peu en doute.

Quelque soit le caractère inégal et des rendements et des renseignements obtenus, les exploitants qui, tous les ans, vendent deux ou trois barriques d'arachides (1600 à 2500F la barrique selon la saison), 40 à 100 kilogs de gros oignons seulement une vingtaine de kilogs de petits oignons après la première récolte, disposent de revenus supplémentaires appréciables (et variables d'ailleurs !)/

C- Conséquences

Le développement de ces cultures nouvelles d'intérêt commerciale a entraîné des modifications

- dans l'aspect du terroir,
- dans les travaux de l'exploitation agricole,
- dans la répartition des richesses.

Intensification du système de culture :

L'aspect le plus tangible de l'intensification des cultures commerciales se manifeste dans l'occupation maximum de l'espace disponible sur les tenus.

Lorsque toutes les parcelles ont été préparées et plantées, seule subsistent quelques rares jachères, les bosquets aux limites sud et nord du terroir, et les friches en surtoiles sur les pentes les plus fortes et ravindées.

Cette intensification de l'occupation spatiale est maximum pour les parcelles qui longent les rizières de vallons et supportent chaque année deux cultures successives.

Le deuxième aspect nouveau de cette intensification est liée aux façons culturales. Tous les exploitants qui cultivent les oignons pratiquent chaque année la fumure des sols, soit avec du fumier d'étable, soit avec du "lavanindrano", soit avec un mélange des deux. Les parcelles en arachides reçoivent dans tous les cas un épandage de "lavanindrano".

La pratique de l'arrosage, renouvelé tous les deux jours au premier stade de culture des oignons, exige une attention constante.

La préparation des planches, le repiquage et les sarclages répétés sont également autant de pratiques culturales récemment introduites.

Exigences de main d'oeuvre et nouvelles dépenses :

Cette minutie des façons culturales ainsi que la multiplication des travaux sur les parcelles portant des cultures commerciales, entraîne une mobilisation des bras voués à l'agriculture.

Pour la majorité des habitants, la main d'oeuvre familiale suffit, néanmoins, pour cultiver les petites parcelles en arachides et oignons. Mais, pour les gros exploitants, les cultures commerciales nécessitent des frais supplémentaires proportionnels aux surfaces cultivées (achat de fumure et salaires).

Si donc dans le cas des moyennes et petites exploitations, les cultures commerciales entraînent une mobilisation plus importante et plus étalée au cours de l'année, de la main d'oeuvre familiale, dans les grandes exploitations, elles provoquent un appel de main-d'oeuvre. Cet appel est en partie satisfait. Les chefs d'exploitations, petites et moyennes, sans activité annexée se louent, avec leur angady, pour préparer les planches, puis, commencent le travail quotidien et les soins portés aux cultures par les ouvrières agricoles trouvées au village et celles venues des villages de l'ouest.

augmentation des revenus agricoles :

Les quelques exemples figurés dans le tableau ci-joint, donneront quelques idées des recettes résultant de la vente des produits agricoles.

La diversité des circuits de commercialisation adoptés par les paysans peut fournir des explications sur les inégalités des recettes. On doit distinguer trois modes de commercialisation des oignons. Le premier consiste à vendre la première et la seconde récolte à un collecteur venu de Tananarive, qui achète les petits oignons à 20F/Kg et les gros à 35F. Le second moyen, plus fréquemment adopté, consiste à se rendre à Tananarive pour vendre la production aux marchands d'Analakely. Juste après la récolte, les gros oignons y sont vendus 40 à 45F/Kg et les petits 25F. Si les exploitants préfèrent attendre quelque peu de vendre leur récolte, ils pourront le faire avec une marge bénéficiaire plus grande (60F/Kg.). Cette dernière solution est la plus courante à Iavombony.

Le troisième mode de vente est le plus intéressant mais ne concerne que les quatre plus gros producteurs d'oignons. Les productions sont livrées à des gros commerçants

...exportateurs. Les oignons vendus sont de qualité supérieure à celle écoulée sur le marché tananarivien et sont achetées entre 50 et 60F/Kg. Ils sont destinés à la consommation de l'île de la Réunion et de l'île Maurice.

Rappelons que les arachides sont toutes vendues dans la région aux fabricants de gâteaux du village (au nombre de deux) et surtout à ceux d'Imange.

La disparité des recettes provenant des divers modes de commercialisation désavantage les petits producteurs qui n'envisagent pas de déplacements à Tananarive, et avantage les plus gros producteurs qui vendent plus et à des prix supérieurs. Cependant, si le bilan des ventes s'avère très inégal, au minimum, il permet de recouvrer les frais d'impôt (3300F par homme adulte ayant moins de 7 enfants à charge).

Fréquemment, les exploitants vendent leur production juste après la récolte, par besoin d'argent, alors qu'ils sont parfaitement conscients qu'une vente plus tardive est presque deux fois plus avantageuse. Il n'en reste pas moins que les recettes provenant de la vente des oignons et arachides sont sans commune mesure ce que rapporte la vente des produits traditionnels :

50Kgs d'oignons à 35F = 1750F

50Kgs de riz à 12F = 600F.

L'augmentation des revenus profite d'abord aux producteurs de cultures commerciales mais aussi de façon indirecte, à une partie de la population active du village qui travaille comme main-d'œuvre salariée.

Toutefois, l'important est de remarquer que l'introduction de ces cultures commerciales, si elle profite à tous, profite surtout aux gros exploitants, et introduit un nouveau clivage entre "petits" et "grands", en accentuant la concentration de la richesse et des moyens d'augmenter ces richesses.

Nous allons voir que l'artisanat, loin d'atténuer ce phénomène, l'accroît: richesse foncière et richesse "industrielle" ne font qu'une .

0000000000

II.- UN SECTEUR ARTISANAL

Douze fabriques de savon noir prospèrent à Iavombony, occupent plus du tiers des hommes adultes et cristallisent les espoirs d'enrichissement.

La naissance de ce secteur artisanal n'est pas un fait nouveau mais son expansion date à peine de quelques 10 à 15 ans.

A - Naissance et Evolution

La connaissance de la fabrication artisanale du savon "noir" remonte à l'introduction des techniques de Jean LABORDE à partir de graisse de bœuf et de cendre de branchages tirés des forêts de l'Est. La première fabrique de savon de la région a été installée dans un village voisin (Antsampandrano) par un ancien employé de Jean LABORDE à Mantasoa. Le "secret" de la fabrication fut transmis plus tard à l'un des habitants de Iavombony (II D) par le biais des relations familiales : II D était beau frère d'un petit-fils de ce premier fabricant de savon.

C'est encore par des circonstances tout à fait locales que s'explique l'implantation à Iavombony de la première fabrique de savon en 1920 .

Jusqu'en 1955 environ, les fabriques de savon sont au nombre de 4 et ne fonctionnent qu'épisodiquement. 2 fabriques sont abandonnées à la suite de difficultés financières en 1947, telle autre fermée après le décès du chef de famille, puis reprise plus tard par les fils C'est en 1958-60 que les fabriques actuellement en activité sont remises en état ou nouvellement construites. Sur 11 fabricants de savon, 8 sont les descendants directs (fils et petits-fils) du premier fabricant de Iavombony (IID). Les 3 autres font partie d'un autre rameau familial (IV) contemporain du précédent.

Les procédés de fabrication ne sont transmis généralement que par le père à ses fils et, bien que simples, ils comportent des risques d'échec pour celui qui n'en possède pas précisément les lois empiriques.

Sur les 12 fabriques de savon en activité, 9 fonctionnent en permanence et 3 pendant 2 à 3 mois par an. Ces 12 fabriques de savon sont dirigées par 11 hommes qui en sont les propriétaires, dont 9 partagent leur temps entre les travaux agricoles et la direction de la fabrique. Deux exploitants se consacrent à la fabrication du savon temporairement entre la récolte de riz (Mai) et la reprise des labours des rizières (Août).

Elles emploient 14 employés permanents et 5 temporaires. Les employés permanents président à toute la fabrication proprement dite du savon qui commence le samedi et s'achève le mardi soir; les ouvriers temporaires sont employés le jeudi au découpage des pains de savon.

B - Techniques et Production

Installations: Dispersées dans l'espace habité (1) les fabriques de savon ne sont que des cases de type traditionnel, sans étage, sommairement aménagées à l'intérieur.

L'outillage sommaire se compose d'une série de fûts métalliques de 200 litres, un four en brique destiné à recevoir 2 de ces fûts, une louche géante, quelques planches, un fil métallique à découper. Le four constitue le centre de l'activité; il a été construit par les fabricants eux-mêmes.

La fabrication du savon repose sur deux matières premières : de la graisse de boeuf, un mélange spécial de cendres appelées laxo. La graisse de boeuf est achetée soit aux usines SEVINA dans

(1) cf Plan du village - Carte N° 4

le quartier de Soanirano à Tananarive, soit aux bouchers de Sabotoy. Le laro (1) est acheté à la fabrique de Paraky de Tananarive. L'eau est amenée dans les fûts par charrettes depuis la rivière. Le foyer est édimenté de bozaka coupé sur les tanaty des environs, fourni par plusieurs habitants du village ou acheté à des villageois des environs.

Procédés de fabrication : L'eau utilisée pour la cuisson subit une sorte de filtrage effectuée dans les fûts où est jeté le laro pendant 12 heures. La graisse répartie dans les deux marmites placées dans le four est alors mélangée (le samedi soir) à la première barrique d'eau filtrée et la lente cuisson commence, assurée par un feu continu et régulier nourri de bozaka. Arrêtée tard le soir (22 heures), elle est reprise tôt le lendemain après le renouvellement de la quantité d'eau filtrée. Du samedi soir au lundi matin, 4 fûts d'eau filtrée ont été ajoutés à la graisse de bœuf cuisant dans les marmites. Toute la journée du lundi et du mardi, la cuisson doit permettre une absorption complète de l'eau jusqu'à obtention d'une pâte onctueuse, épaisse et grise. Cette pâte est alors versée, au moyen de louches géantes, entre des planches maintenues en forme parallélépipédique, et sèche pendant 24 heures. Le jeudi le découpage des pains de savon ainsi obtenu est très minutieusement effectué au moyen d'un fil métallique. (On juge de la valeur d'un ouvrier à la régularité des plaques débitées).

Les restes de laro sont soigneusement conservés et constitueront un engrais très apprécié : le lavonindaro.

Production et commercialisation : Tous les fabricants actuels produisent la même quantité hebdomadaire.

(1) cendre de tronc de bananier brûlé, de branches de vatoposa, de dingadingana, de fougères d'Antoirabo, de zambiarina, de goyaves, de eisal.

A partir de 100 kgs de graisse, 280 kgs de lero, on obtient 125 kgs de savon répartie en 25 plaques. La même quantité est produite chaque semaine et écoulée sur le zome (grand marché du vendredi) à Tananarive. D'une semaine à l'autre, toute la production est écoulée.

Partis dans la nuit du jeudi avec leur chargement, les fabricants de savon de Iavombony désertent le village pour aller s'installer à la limite Sud du zome, près des pavillons alimentaires.

Il s'agit d'une vente en demi-gros qui s'adresse surtout à tous les petits commerçants, citadins ou villageois, qui viennent s'approvisionner chaque semaine. D'une façon générale, les producteurs fournissent les mêmes acheteurs. Les plaques sont vendues 450 Fmg l'une.

Le soir même, les fabricants de Iavombony vont s'approvisionner en matières premières dans le quartier de Soanirano et repartent en taxi-brousse, non sans avoir auparavant effectué quelques achats et flâné dans la ville.

C - Conséquences

Pour tous ces fabricants et ouvriers qui, nous l'avons vu, sont en même temps des cultivateurs, la vente et la fabrication du savon constitue une source de revenus mensuels substantiels.

De brefs calculs permettent d'évaluer les revenus hebdomadaires et annuels qu'elle procure aux patrons.

	<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>		Bénéfice net annuel
	Hebdomadaires	Annuelles	Hebdomadaires	Annuelles	
Graisse	100kgx40Fmg 4 000Fmg	200 000			
Laro	200kgx10Fmg 2 000Fmg	104 000	25 plaques à 450Fmg		
Transports	aller :500 retour:300 <u>1 000</u>	52 000	11 250Fmg	585 000	
Bozake	150pqtX5 750Fmg	39 000			
Ouvrier permanent	900Fmg	26 000			
Ouvrier tempor.	1 jour/semaine 100Fmg	5 200			
Ticket zoma	75Fmg	3 900			
Patente		850			
Contrib. indirectes		5 000			
ImpSt/rev.		10 000			
		493 950		585 000	131 050Fmg

Près de 3 000 Fmg par semaine de bénéfice net, 130 000 Fmg par an. Les revenus monétaires atteignent des montants de salaire urbain, et viennent s'ajouter à la production agricole. Il faudrait compter en plus la production de l'averlind²⁰ dont nous n'avons pas pu obtenir d'évolution et qui, vendue aux exploitants de Iavembony, (750 Fmg le scoubique), constitue une source de revenus supplémentaires.

Les ouvriers permanents employés pendant 4 jours de 6 heures du matin à 22 heures, sont nourris et touchent un salaire de 900 Fmg et reçoivent une vingtaine de petites boules de savon qu'ils vendent au village ou au commerçant du village voisin (10 Fmg l'unité). Quatre jours assurent à certains un salaire net de 700 Fmg pour un travail pénible mais qui laisse néanmoins la possibilité de se consacrer aux tâches agricoles.

Les ouvriers temporaires travaillent le jeudi au découpage des pains en plaques et sont rémunérés à raison de 100 Fmg pour la journée. Ce sont soit d'anciens employés, soit des apprentis jeunes qui désirent s'initier progressivement aux techniques de la fabrication.

A côté de ces emplois directement suscités par l'installation des fabriques de savon, une activité annexe s'est développée essentiellement parmi la main d'œuvre féminine: la spécialisation dans la coupe de bozaka et la confection des paquets livrés aux fabriques. Certains habitants se livrent à cette activité pendant la période agricole creuse, d'autres toute l'année, plusieurs jours par semaine. Parmi eux on trouve évidemment les exploitants les plus défavorisés. En 3 ou 4 jours, un couple qui y consacre ses journées arrivera à confectionner quelques 150 paquets vendus à 3 Fmg aux fabricants qui se chargent de les collecter là où ils ont été préparés.

La conséquence immédiate de l'expansion de ce secteur artisanal, outre qu'il augmente les revenus, est donc la création et l'élargissement d'un marché local d'emplois.

Pour les exploitants les plus démunis, ces emplois nouveaux favorisent leur maintien au sein d'une communauté agricole dont ils sont issus et qui jusqu'alors n'a pas été capable de leur assurer un minimum vital.

Dans plusieurs cas, les fabriques de savon, par leur réputation régionale, ont été une attraction pour des jeunes à la recherche d'un travail. Installés quelque temps chez l'employeur, ils ont épousé des filles du village, s'y sont fixés et ont commencé à exploiter une ou deux rizières en métayage cédées par le beau-père; l'exploitation s'est ensuite accrue de terres de tenety (dotation) : tel a été le processus d'installation de plusieurs des jeunes ménages actuels. On s'explique ainsi l'existence de plusieurs familles, peu importantes parce que jeunes, sur des exploitations beaucoup trop exigües. Dans la plupart des cas ce n'est pas l'exigüité de l'exploitation qui a constitué le moteur de la recherche d'une activité complémentaire, mais l'inverse.

Il y a donc influence du secteur artisanal sur le secteur agricole. Outre celui que nous venons de signaler, cette influence se manifeste sous deux autres aspects :

- accroissement du domaine foncier
- modification du système de production

Les revenus importants dont bénéficient les propriétaires de fabriques de savon permettent à ceux-ci d'acquérir de nouvelles terres et surtout de nouvelles rizières. L'extension de l'espace rizicole par achats depuis une vingtaine d'années a été le fait des plus gros propriétaires qui sont aussi les plus anciens fabricants de savon. Ces fabricants de savon qui n'ont nullement abandonné les tâches agricoles, bien au contraire, sont les seuls à disposer d'une récolte de riz suffisante, donc à négliger les productions traditionnelles peu rentables comme le manioc, et à pouvoir consacrer les surfaces les plus importantes aux cultures commercialisables.

On trouve deux types de réaction au niveau des ouvriers de l'artisanat. D'une part celle qui consiste à exprimer un réflexe conservateur en perpétuant les cultures traditionnelles sur les quelques parcelles dont on dispose, d'autre part celle qui, brisant avec les traditions, s'assure des revenus supplémentaires en consacrant la plus grande partie ou la majorité des tanety aux cultures commerciales. Cette seconde attitude tend à l'emporter néanmoins.

CONCLUSIONS

Au terme de cette étude qui a tenté d'envisager tous les aspects de la vie rurale et de l'économie villageoise, qu'elles sont les réponses apportées aux questions posées en introduction ?

L'utilisation de l'espace agricole disponible repose sur plusieurs adaptations :

Dans le cadre de l'agriculture traditionnelle, elle résulte d'une combinaison fructueuse entre la mise en culture des bas-fonds et celle des terres de terety.

Sous la poussée de facteurs locaux que nous avons exposés, contexte démographique régional, disponibilité spatiale, influences d'éléments dynamiques, cette agriculture a subi des modifications qui gagnent progressivement l'ensemble des exploitations.

On se trouve donc devant un système de production équilibré, varié et intensif.

Équilibré et varié : Les productions agricoles du terroir de Iaremby ont des vocations diverses : d'une part, elles sont venues à satisfaire les besoins alimentaires prioritaires, d'autre part, elles sont destinées à être commercialisées.

A l'intérieur même du répertoire des productions vivrières, la variété des cultures révèle l'intelligence de la nécessité d'équilibrer les chances de sécurité.

Les cultures commerciales occupent une place de plus en plus importante dans l'espace agricole et dans la mobilisation

...du travail humain.

intensif : la conséquence première est l'occupation presque totale de l'espace agricole, dont les cartes N° 12 et 13 sont l'expression la plus évidente. Cette occupation est renforcée par la mobilisation des parcelles qui bordent les rizières.

Cette intensité d'utilisation du sol est rendue possible par la pratique systématique et généralisée de la fumure à la rizière et des parcelles sur banquette, ainsi que par les "rotations" de cultures; rotations favorisées par la dispersion et le morcellement des parcelles cultivées, portant tour à tour des cultures vivrières différentes et des cultures commerciales.

Le système de culture apparaît également intensif par les façons culturales soignées qui multiplient les interventions au cours de la maturation des plants : arrachages, repiquages, ébourrages...

Cependant, cette situation globale ne se répète pas avec la même intensité au niveau de chaque exploitation. Le système "idéal" n'est bien réalisé que par les gros exploitants qui sont les seuls à pouvoir développer tous les secteurs et parfaire les pratiques culturales.

Dans une région où l'espace manque, le facteur foncier tient une place considérable dans la constitution des classes socio-économiques. Les plus gros propriétaires résident au village sont les seuls à produire suffisamment pour la consommation familiale, et sont les mieux placés pour développer les cultures rentables. Quant aux "petits", ils représentent la majorité et sont très souvent dans l'incapacité de fermer le cercle de l'année agricole.

Sous l'influence d'un phénomène récent: l'expansion d'un secteur artisanal, le facteur foncier subit deux effets contradictoires :

Il est tempéré par l'existence d'une source de revenus complémentaires qui ne dépend pas de lui. Les activités artisanales permettent aux plus démunis de vivre aussi bien qu'en exploitant des rizières.

Il est exacerbé par la possibilité, offerte à ceux qui en bénéficient, d'accroître leur propriété. Cette seconde évolution est essentiellement liée au fait que l'existence d'une activité artisanale n'implique nullement l'abandon de l'agriculture.

L'évolution de l'économie villageoise, accroissement du secteur agricole commercial, et surtout expansion du secteur artisanal, fournit, à notre avis, la clé du problème posé par la maintien d'une population importante sur un espace agricole insuffisant (par personne : 0,50 ha. dont 0,11 en rizières et 0,19 ha. en terres de taniety/pourcelles en moyenne). On peut se demander jusqu'à quel point cette évolution est possible. En effet, le secteur artisanal agricole se trouve à la limite de ses possibilités d'accroissement. Actuellement, la saturation démographique est largement soutenue par le développement d'emplois rémunérateurs, puisque l'artisanat provoque même quelques immigrations. Il serait intéressant, cependant, par une petite étude de marché, de connaître ses possibilités d'avenir.

Comment réagit la société traditionnelle aux mutations économiques qui sont en train de s'opérer ? Les modifications du comportement social et économique n'ont pas la même ampleur chez tous les individus.

On se trouve bien souvent devant une série de comportements où sont mêlés étroitement tradition et "modernisme", mais où domine encore largement la tradition.

Les améliorations économiques ont surtout profité aux catégories sociales qui traditionnellement étaient les plus favorisées. Ce sont, entre autres, les anciens hommes libres, les nobles, la classe économiquement forte, à vocation commerciale, qui ont présidé à ces modifications et en ont, les premiers recueilli les fruits. Ce sont eux qui concentrent entre leurs mains la richesse foncière et "industrielle" et qui, placés en contact permanent avec la ville, colportent les nouveautés. Ce sont leurs fils et filles qui sont envoyés jusque dans les collèges de l'étranger. En ce sens, ils sont les moteurs du développement économique de l'arabie, mais leurs comportements sont encore dominés par la tradition. S'ils se font fort d'attribuer à leur ingéniosité le succès de leur entreprise, ils ne manquent pas d'attribuer aux défections des "paikidy" et "mpanondry" les échecs provoqués par les catastrophes climatiques.

La persistance du réflexe paysan se manifeste par l'investissement des bénéfices dans la terre et particulièrement la rizière. Les bénéfices de l'artisanat sont certes utilisés à enrichir l'alimentation quotidienne, à payer les études des enfants. Mais, ils constituent pour beaucoup le moyen, peut-être éphémère, d'assurer un certain avenir payan en étudiant le plus possible une destination foncière.

Nous insistons, en dernier ressort, sur le fait que les facteurs d'évolutions économiques reposent essentiellement sur l'exemple quotidien fourni aux habitants, par les quelques éléments dynamiques ouverts au progrès.